

APRILIA SOUHAITE VOUS REMERCIER

d'avoir choisi un de ses produits. Ce manuel a été conçu et préparé par nos soins afin que vous puissiez en apprécier pleinement la qualité. Nous vous recommandons de bien lire chaque partie avant de vous mettre à la conduite du véhicule. Ce manuel contient des informations, des conseils et des avertissements liés à l'utilisation de votre véhicule. Vous découvrirez ainsi des caractéristiques, des détails et des solutions qui vous persuaderont de votre excellent choix. Convaincus du fait que vous en tiendrez compte, l'utilisation de votre nouveau véhicule en sera d'autant plus harmonieuse et satisfaisante. Le présent manuel d'instructions fait partie intégrante du véhicule et en cas de transfert de propriété de celui-ci, il doit être remis au nouvel acquéreur.

CAPONORD



Ce manuel d'instructions a été conçu principalement comme un guide d'utilisation simple et clair. Ce manuel aborde également les opérations de petit entretien et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis chez les **concessionnaires ou garages agréés Aprilia**. Il contient, en outre, les instructions pour effectuer de petites réparations. Les opérations non décrites de manière explicite dans ce livret, exigent des moyens particuliers et/ou de connaissances techniques spécifiques. Pour leur exécution, il est donc conseillé de s'adresser aux **concessionnaires ou garages agréés Aprilia**.

Les véhicules sont couverts par la Garantie Limitée Aprilia pour Véhicules Neufs. Cette garantie couvre les véhicules pour des défauts inhérents au matériel et à la main-d'oeuvre pour une durée de deux ans sans aucune limite de kilométrage.

Comme pour toute garantie, un certain nombre d'exclusions subsiste ; Les zones, les situations, les activités, l'entretien, le traitement et/ou l'utilisation non conformes sont autant de cas pour lesquels la garantie ne couvrira pas le coût des pièces de rechange et/ou de la main-d'oeuvre nécessaire à une réparation complète. Une des exclusions de cette garantie s'applique si jamais la motocyclette est utilisée lors d'événements de sport de haut niveau organisés, Track Days ou d'autres activités de sport de haut niveau en circuit fermé. Aprilia comprend, cependant, que certains propriétaires de véhicule - bien qu'étant pleinement conscients de cette exclusion de garantie - puissent décider de prendre part à de tels événements et activités.

Ayant à l'esprit ce dernier aspect de la garantie, Aprilia a trouvé bon de vous fournir aussi des informations relatives à ceci dans ce manuel, concernant (mais pas uniquement limité à cela) un équipement spécialement adapté à la compétition pour le motorcycle pour les suspensions, la sélection de cartographie de l'injection, les contrôles du niveau de l'huile et les intervalles d'entretien.



Sécurité des personnes

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions peut comporter un danger grave pour la sécurité des personnes.



Sauvegarde de l'environnement

Il indique les comportements corrects à suivre afin que le véhicule n'entraîne aucune conséquence à la nature.



Bon état du véhicule

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions provoque de sérieux dégâts au véhicule et dans certains cas l'annulation de la garantie

Les signaux indiqués ci-dessus sont très importants. Ils servent en effet à mettre en évidence des parties de ce livret sur lesquelles il est nécessaire de s'attarder avec une plus grande attention. Comme on peut le voir, chaque signal est constitué par un symbole graphique différent qui rendra plus facile et évidente la position des sujets dans les différentes parties. Avant de démarrer le moteur, lire attentivement ce manuel, et en particulier le paragraphe « CONDUITE EN SÉCURITÉ ». Votre sécurité comme celle d'autrui ne dépendent pas uniquement de la rapidité de vos réflexes ni de votre dextérité, mais également de la connaissance du véhicule, de son état d'efficacité et de la connaissance des règles fondamentales pour une CONDUITE EN SÉCURITÉ. Nous vous conseillons donc de vous familiariser avec le véhicule de façon à vous déplacer dans toutes les situations de conduite avec maîtrise et sécurité. IMPORTANT Ce manuel fait partie intégrante du véhicule et doit toujours accompagner ce dernier même en cas de revente.

INDEX

RÈGLES GÉNÉRALES.....	7
Règles générales de sûreté.....	8
Prémisses.....	8
Entretien de la moto.....	9
Monoxyde de carbone.....	12
Carburant.....	13
Composants chauds.....	14
Départ.....	14
Le freinage.....	14
voyants.....	15
Liquide de refroidissement.....	16
Huile moteur et huile boîte de vitesses usées.....	17
Liquide de freins et d'embrayage.....	17
Électrolyte et gaz hydrogène de la batterie.....	18
Béquille.....	19
Précautions et avertissements généraux.....	19
Communication des défauts qui influent sur la sécurité.....	20
Code de la route et utilisation de la motocyclette.....	20
Garantie pour les émissions de bruit.....	21
Informations sur le système de contrôle des gaz d'échappement et du bruit.....	21
Violation/Falsification.....	22
Problèmes pouvant influer sur les émissions du véhicule	24
Position des étiquettes d'avertissement.....	25
Étiquette 1.....	26
Étiquette 2.....	27
Étiquette 3.....	27
Étiquette 4.....	28
Étiquette 5.....	28
Étiquette 6.....	29
Étiquette 7.....	29
Étiquette 8.....	30
Étiquette 9.....	30
Étiquette 10.....	31
Étiquette 11.....	31
Étiquette 12.....	32
Étiquette 13.....	32
Étiquette 14.....	33
Étiquette 15.....	33
Étiquette 16.....	34
Étiquette 17.....	34
Système des émissions d'évaporation pour la Californie.....	35
Droits et obligations pour la garantie.....	36
Couverture de garantie du Constructeur.....	37
Responsabilité en garantie du propriétaire du véhicule.....	38
VÉHICULE.....	43
Emplacement composants principaux.....	45
Tableau de bord.....	50
Instruments.....	51
Groupe témoins.....	53
Display/ecran digital.....	53
Alarmes.....	62
Sélection cartographies.....	63
Touches de commande.....	65
Commutateur d'allumage.....	74
Activation verrou de direction.....	74
Poussoir du klaxon.....	75
Contacteur des clignotants.....	76
Commutateur d'éclairage.....	77
Bouton appel de phares.....	77
Commande Des Poignées Chauffantes.....	77
Bouton du démarreur.....	79
Interrupteur d'arrêt moteur.....	79
Bouton Cruise Control.....	79
Système ABS.....	82

Système ATC (Aprilia Traction Control).....	86	Niveau liquide de refroidissement.....	153
Système ADD (Aprilia Dynamic Damping).....	89	Contrôle du niveau de l'huile des freins.....	155
Le fonctionnement du système antidémarrage.....	91	Appoint liquide système de freinage.....	156
Ouverture de la selle.....	92	Contrôle liquide d'embrayage.....	156
Bac vide-poches/trousse à outils.....	93	Appoint liquide d'embrayage.....	157
Prise USB.....	94	Dépose de la batterie.....	157
L'identification.....	95	Vérification du niveau de l'électrolyte.....	158
Réglage du pare-brise.....	97	Charge de la batterie.....	159
Véhicule préparé pour les futures installations d'accessoires	97	Longue inactivité.....	160
L'UTILISATION.....	101	Les fusibles.....	161
Contrôles.....	102	Éclairage.....	164
Ravitaillements.....	105	Remplacement de l'ampoule feu de route / feu de croisement.....	165
Réglage amortisseurs arrière.....	107	Remplacement de l'ampoule feu de position.....	166
Réglage des amortisseurs arrière.....	108	Bloc optique avant.....	167
Réglage fourche avant.....	111	Réglage du phare avant.....	167
Réglage levier de frein avant.....	113	Clignotants avant.....	169
Réglage levier d'embrayage.....	113	Groupe optique arrière.....	170
Rodage.....	114	Clignotants arrière.....	170
Demarrage du moteur.....	115	Éclairage de la plaque d'immatriculation.....	171
Ride by wire.....	119	Rétroviseurs.....	171
Départ / conduite.....	119	Frein à disque avant et arrière.....	173
Arrêt du moteur.....	125	Inactivité du véhicule.....	176
Stationnement.....	125	Nettoyage du véhicule.....	177
Pot d'échappement catalytique.....	126	Transport.....	181
Béquille.....	128	Chaîne de transmission.....	182
Conseils contre le vol.....	129	Contrôle du jeu de la chaîne.....	183
Une conduite sûre.....	130	Réglage du jeu de la chaîne.....	183
Normes de sécurité de base.....	140	Contrôle de l'usure de la chaîne, du pignon et de la couronne	184
L'ENTRETIEN.....	145	Lubrification et nettoyage de la chaîne.....	184
Avant-propos.....	146	DONNÉES TECHNIQUES.....	187
Niveau d'huile moteur.....	146	Trousse à outils.....	197
Vérification du niveau d'huile moteur.....	147	ENTRETIEN RECOMMANDÉ.....	199
Remplissage d'huile moteur.....	149	Tableau d'entretien périodique recommandé.....	200
Vidange d'huile moteur.....	150		
Remplacement du filtre à huile du moteur.....	150		
Les pneus.....	150		
Dépose de la bougie.....	152		
Démontage du filtre à air.....	153		

CAPONORD

aprilia



Chap. 01
Règles
générales

Règles générales de sûreté

Avant de démarrer le moteur, lire attentivement ce manuel d'utilisation et d'entretien et tout particulièrement les chapitres « PRÉCAUTIONS ET AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX » et « LA CONDUITE EN SÉCURITÉ ».

Votre sécurité et celle des autres personnes ne dépend pas seulement de votre capacité de conduite, mais également de la connaissance du véhicule et de la façon de conduire en sécurité. Pour cette raison, il est fondamental de ne pas utiliser le véhicule sur des voies publiques ou sur des autoroutes avant d'avoir reçu les instructions nécessaires d'un organisme de sécurité qualifié, tel que la Motorcycle Safety Foundation, d'avoir une préparation adéquate et d'être en possession du permis de conduire pour motocyclette.

Prémisses

N.B.

EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN À LA MOITIÉ DES INTERVALLES PRÉVUS SI LE VÉHICULE EST UTILISÉ DANS DES ZONES PLUVIEUSES, POUSSIÈREUSES, SUR DES PARCOURS ACCIDENTÉS OU EN CAS DE CONDUITE SPORTIVE.

N.B.

CE MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN EST UN DOCUMENT IMPORTANT ET DEVRA DONC TOUJOURS ÊTRE CONSERVÉ AVEC LE VÉHICULE. SI JAMAIS LE VÉHICULE ÉTAIT REVENDU, NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR FOURNIR CE MANUEL AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE.

Aprilia a réalisé ce manuel d'utilisation et d'entretien pour vous fournir, en tant qu'utilisateur, des informations correctes et actualisées. Toutefois, étant donné qu'**Aprilia** améliore constamment la conception de ses véhicules, il pourrait exister de légères différences entre les caractéristiques du véhicule en votre possession et le contenu

de ce manuel d'utilisation et d'entretien. Pour tout éclaircissement sur votre véhicule, contacter le concessionnaire **Aprilia** officiel qui sera toujours au courant des dernières informations disponibles de l'entreprise. Pour les contrôles et les réparations n'étant pas expressément décrits dans ce livret d'utilisation et d'entretien, l'achat de pièces de rechange originales, accessoires et autres produits **Aprilia**, ainsi que l'assistance concernant des problèmes spécifiques, veuillez vous adresser à votre propre revendeur **Aprilia** de zone. Ces professionnels pourront vous fournir une assistance rapide et soignée.

Merci d'avoir choisi **Aprilia**.

Nous vous souhaitons une conduite agréable !

Ce manuel d'utilisation et d'entretien est protégé par la loi sur le droit d'auteur dans tous les pays : sa reproduction totale ou partielle par n'importe quel moyen graphique ou électronique est strictement interdite.

Entretien de la moto

Aprilia recommande d'utiliser des produits de qualité pour le nettoyage du véhicule. L'utilisation de produits inappropriés peut endommager les composants du véhicule. Pour le nettoyage, ne pas utiliser de solvants comme des « diluants nitro », des « détergents à froid », des carburants ou similaires, ou de produits de nettoyage contenant de l'alcool.

LAVAGE DU MOTOCYCLE

aprilia recommande de ramollir d'abord la saleté abondamment à l'eau et d'enlever ensuite avec soin les insectes et la saleté la plus tenace avant le lavage du véhicule.

Pour éviter des taches, ne pas laver la moto au soleil ou immédiatement après une exposition à la lumière du soleil.

Si la moto est utilisée en hiver, veiller à la laver fréquemment. Pour enlever le sel de déneigement répandu sur la chaussée en hiver, laver la moto à l'eau froide immédiatement après l'utilisation.

ATTENTION

APRÈS AVOIR LAVÉ LE MOTOCYCLE, L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE FREINAGE POURRAIT ÊTRE MOMENTANÉMENT COMPROMISE, À CAUSE DE LA PRÉSENCE D'EAU SUR LES SURFACES DE FRICITION. PRÉVOIR DONC UNE AUGMENTATION DES DISTANCES DE FREINAGE ET ACTIONNER LES FREINS À PLUSIEURS REPRISES POUR RÉTABLIR LEUR FONCTIONNEMENT NORMAL. EFFECTUER LES CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES AVANT L'UTILISATION.



L'UTILISATION D'EAU CHAUDE INTENSIFIE L'EFFET DU SEL. UTILISER EXCLUSIVEMENT DE L'EAU FROIDE EN ABONDANCE POUR LAVER ET ENLEVER LE SEL DE DÉNEIGEMENT.



L'UTILISATION DES SYSTÈMES DE LAVAGE À HAUTE PRESSION (OU DES NETTOYEURS À VAPEUR) PEUT ENDOMMAGER LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ, LES JOINTS-SPI, LE SYSTÈME DE FREINAGE, L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET LA SELLE. NE PAS UTILISER DE SYSTÈMES DE LAVAGE À VAPEUR OU À HAUTE PRESSION.

NETTOYAGE DES PARTIES SENSIBLES

CARROSSERIE

Pour maintenir le motocycle brillant, le laver régulièrement, notamment s'il est utilisé dans des zones boueuses ou avec des niveaux de contamination élevés. Les taches agressives provoquées par la résine des arbres, l'essence, l'huile, le liquide de frein ou les excréments des oiseaux

doivent être enlevées immédiatement pour éviter des taches permanentes sur la peinture. Après le lavage, il est normal de trouver des auréoles et des taches résiduelles : les éliminer de la carrosserie en utilisant des chiffons doux et des pâtes à polir non abrasives de qualité, puis protéger le véhicule avec une cire de protection pour automobiles. Un soin périodique, un lavage soigné et une protection régulière

de la carrosserie avec une bonne cire de protection préserveront longtemps la qualité esthétique du motocycle.

COMPOSANTS EN PLASTIQUE



SI LES COMPOSANTS EN PLASTIQUE SONT NETTOYÉS EN UTILISANT DES PRODUITS AGRESSIFS, LES SURFACES PEUVENT SE DÉTÉRIORER. NE PAS UTILISER DE PRODUITS CONTENANT DE L'ALCOOL, DE SOLVANTS OU D'ABRASIFS POUR LE NETTOYAGE DES PARTIES EN PLASTIQUE. LES BROSSES TOURNANTES OU LES ÉPONGES AVEC DES SURFACES DURES PEUVENT PRODUIRE DES ÉGRATIGNURES.

PARTIES CHROMÉES ET SURFACES MÉTALLIQUES BRILLANTES



PRENDRE BON SOIN DES PARTIES CHROMÉES ET DES SURFACES EN ALUMINIUM OU ACIER POLI. LES LAVER ABONDAMMENT À L'EAU ET AU SHAMPOING POUR VOITURES, LES POLIR PÉRIODIQUEMENT POUR RÉCUPÉRER LEUR BRILLANCE AVEC UNE PÂTE À POLIR ET LES PROTÉGER AVEC DES CIRES OU DES PRODUITS APPROPRIÉS SANS ACIDES (EX. VASELINE)

RADIATEUR



SI LE MOTOCYCLE EST UTILISÉ EN HIVER SUR DES ROUTES COUVERTES DE SEL DE DÉNEIGEMENT, LAVER RÉGULIÈREMENT LE RADIATEUR POUR ÉVITER SA DÉTÉRIORATION ESTHÉTIQUE ET LA SURCHAUFFE DU MOTEUR. LE LAVER ABONDAMMENT À L'EAU. UTILISER, PAR EXEMPLE, UN TUYAU D'ARROSAGE ORDINAIRE AVEC DE L'EAU À BASSE PRESSION.

PARTIES EN CAOUTCHOUC

Nettoyer les parties en caoutchouc à l'eau et au shampoing neutre (de qualité, apte aux carrosseries automobiles).



L'UTILISATION DE SPRAYS SILICONES POUR LE NETTOYAGE DES JOINTS EN CAOUTCHOUC PEUT LES DÉTÉRIORER. NE PAS UTILISER DE PRODUITS CONTENANT DES SILICONES POUR NETTOYER LE MOTOCYCLE.

Monoxyde de carbone

S'il faut mettre en marche le moteur pour pouvoir effectuer certaines opérations, veiller à le faire dans un espace ouvert ou dans un local bien ventilé. Ne jamais faire fonctionner le moteur dans des espaces clos. En cas de travail dans un espace clos, utiliser un système d'évacuation des fumées d'échappement.

ATTENTION



LES FUMÉES D'ÉCHAPPEMENT CONTIENNENT DU MONOXYDE DE CARBONE, UN GAZ NOCIF QUI PEUT PROVOQUER LA PERTE DE CONNAISSANCE, VOIRE LA MORT.

ATTENTION



LE MONOXYDE DE CARBONE EST INODORE ET INCOLORE : IL NE PEUT PAS ÊTRE DÉTECTÉ AVEC LE NEZ, LES YEUX OU D'AUTRES ORGANES SENSI-RELFS. NE RESPIRER LES FUMÉES D'ÉCHAPPEMENT EN AUCUNE CIRCONSTANCE.

Carburant

Tenir l'essence hors de la portée des enfants. L'essence est toxique. Ne pas utiliser la bouche pour transvaser de l'essence. Éviter le contact de l'essence avec la peau. En cas de contact accidentel avec de l'essence, changer immédiatement de vêtements et laver soigneusement avec de l'eau chaude et du savon la zone sur laquelle l'essence a été renversée. En cas d'ingestion accidentelle d'essence, ne pas faire vomir. Boire de l'eau propre en abondance ou du lait et consulter immédiatement un médecin.

Si de l'essence entre accidentellement en contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau propre et fraîche et consulter immédiatement un médecin.

ATTENTION



LE CARBURANT UTILISÉ POUR FAIRE FONCTIONNER LE MOTEUR À COMBUSTION INTERNE EST HAUTEMENT INFLAMMABLE ET IL PEUT PROVOQUER DES EXPLOSIONS DANS CERTAINES CONDITIONS. IL EST CONSEILLÉ DONC DE EFFECTUER LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT ET LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DANS UNE ATMOSPHÈRE VENTILÉE ET AVEC LE MOTEUR ÉTEINT. NE PAS FUMER PENDANT LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT, LORSQU'ON TRAVAILLE OU EN PRÉSENCE DE VAPEURS DE CARBURANT. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC DES FLAMMES LIBRES, ÉTINCELLES OU D'AUTRES SOURCES POUVANT PROVOQUER L'INCENDIE OU L'EXPLOSION DES VAPEURS DE CARBURANT.

L'ESSENCE EST UNE SUBSTANCE DANGEREUSE ET ELLE NE DOIT PAS ÊTRE RÉPANDUE DANS L'ENVIRONNEMENT. ADOPTER TOUJOURS LES MÉTHODES D'ÉLIMINATION APPROPRIÉES.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.



LA CHUTE OU L'INCLINAISON EXCESSIVE DU VÉHICULE PEUVENT PROVOQUER LE DÉVERSEMENT DU CARBURANT.

Composants chauds

ATTENTION



LE MOTEUR ET TOUS LES COMPOSANTS DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT, TOUT COMME LE SYSTÈME DE FREINAGE, DEVIENNENT TRÈS CHAUDS ET RESTENT DANS CET ÉTAT MÊME APRÈS L'ARRÊT DU VÉHICULE ET DU MOTEUR. AVANT DE MANIPULER UN QUELCONQUE COMPOSANT DU VÉHICULE APRÈS LA MARCHE, S'ASSURER QU'IL AIT SUFFISAMMENT REFROIDI POUR POUVOIR ÊTRE MANIPULÉ.

Départ

ATTENTION

SI LE VOYANT DE LA RÉSERVE DE CARBURANT S'ALLUME ALORS QU'ON CONDUIT, CELA SIGNIFIE QU'IL RESTE UNE QUANTITÉ RÉDUITE DE CARBURANT ET QUE L'AUTONOMIE EST LIMITÉE.

POURVOIR AU PLUS VITE AU RAVITAILLEMENT EN CARBURANT.

Le freinage

ATTENTION

ARRÊTER LE VÉHICULE EN UTILISANT PRINCIPALEMENT LE FREIN AVANT. UTILISER LE FREIN ARRIÈRE UNIQUEMENT POUR ÉQUILIBRER LE FREINAGE ET TOUJOURS EN MÊME TEMPS QUE LE FREIN AVANT.

voyants



LE TABLEAU DE BORD DU MOTOCYCLE EST ÉQUIPÉ DE PLUSIEURS VOYANTS DE CONTRÔLE. POUR MIEUX COMPRENDRE LEUR FONCTIONNEMENT, CONSULTER CE MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN.



SI LE VOYANT D'ALARME CLIGNOTE ET QUE L'ICÔNE D'HUILE MOTEUR S'ALLUME, OU BIEN S'ILS S'ALLUMENT LORS DU FONCTIONNEMENT NORMAL DU MOTEUR, LA PRESSION D'HUILE DANS LE CIRCUIT EST INSUFFISANTE. DANS CE CAS, IL EST OBLIGATOIRE D'ARRÊTER LE MOTEUR IMMÉDIATEMENT AFIN DE PRÉVENIR D'ÉVENTUELS DOMMAGES.



VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR. SI L'INDICATION DE PRESSION D'HUILE INSUFFISANTE PERSISTE MALGRÉ L'EXÉCUTION CORRECTE DE LA PROCÉDURE INDIQUÉE CI-DESSUS, S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE OFFICIEL aprilia POUR RÉALISER LA VÉRIFICATION DU SYSTÈME.



SI LE VOYANT D'ALARME S'ALLUME FIXE ET QUE TOUTES LES ICÔNES DES CASQUES CLIGNOTENT SUR L'AFFICHEUR SIMULTANÉMENT LORS DU FONCTIONNEMENT NORMAL DU MOTEUR, LA CENTRALE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE (VCU) A DÉTECTÉ UNE ANOMALIE. DANS LA PLUPART DES CAS, LE MOTEUR CONTINUE À FONCTIONNER RÉGULIÈREMENT, MAIS LES SUSPENSIONS FONCTIONNENT AVEC DES PERFORMANCES LIMITÉES. POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, IL CONVIENT DE MODÉRER LA VITESSE. S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT À UN concessionnaire officiel aprilia.

Liquide de refroidissement

ATTENTION



RISQUE D'INCENDIE : Dans certaines conditions, le glycol éthylène contenu dans le liquide de refroidissement est inflammable ; ses flammes sont invisibles, mais elles peuvent provoquer des brûlures.

NE PAS VERSER DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT SUR LE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT OU SUR LES COMPOSANTS DU MOTEUR, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE CHAUDS ET ENFLAMMER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT, ENTRAÎNANT AINSI LE RISQUE DE BRÛLURES. REMARQUER QUE LES FLAMMES SONT INVISIBLES.

LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT (GLYCOL ÉTHYLÈNE) PEUT IRRITER LA PEAU ET EST TOXIQUE SI INGÉRÉ.

TENIR LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS : LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MÉLANGÉ OU NON À L'EAU A UNE SAVEUR DOUCE ET UNE COULEUR VIVE ATTRAITANT FACILEMENT LES ANIMAUX ET LES ENFANTS. PRENDRE DES PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR TENIR LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT NEUF OU USÉ HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

RISQUE DE BRÛLURE : NE PAS DÉPOSER LE BOUCHON DU RADIATEUR LORSQUE LE MOTEUR EST CHAUD. AVEC LE MOTEUR CHAUD ET LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT À TEMPÉRATURE D'EXERCICE, LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT SERA ALORS SOUS PRESSION. LE FAIT DE RETIRER LE BOUCHON DU RADIATEUR LORSQUE LE MOTEUR EST CHAUD POURRAIT CAUSER LE DÉBORDEMENT SOUDAIN DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ENCORE CHAUD ET SOUS PRESSION ET CE, SANS AUCUN PRÉAVIS PROVOquant D'ÉVENTUELLES BRÛLURES. ATTENDRE QUE LE MOTEUR SE SOIT COMPLÈTEMENT REFROIDI POUR DÉVISSER ET RETIRER LE BOUCHON DU RADIATEUR.

Huile moteur et huile boîte de vitesses usées

ATTENTION



SE LAVER LES MAINS TRÈS SOIGNEUSEMENT APRÈS AVOIR MANIPULÉ DE L'HUILE : L'HUILE DU MOTEUR ET LE LIQUIDE DE LA BOÎTE DE VITESSES PEUVENT ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LA PEAU S'ILS SONT MANIPULÉS PENDANT LONGTEMPS ET DE MANIÈRE RÉGULIÈRE. IL EST CONSEILLÉ DE PORTER DES GANTS EN LATEX OU D'AUTRES GANTS ÉQUIVALENTS (MÊME S'ILS NE SONT PAS EN LATEX) LORS DES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN DU VÉHICULE.

ADOPTER TOUJOURS LES MÉTHODES D'ÉLIMINATION APPROPRIÉES. L'HUILE EST DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA LOI FÉDÉRALE INTERDIT SON ÉLIMINATION NON AUTORISÉE. PORTER L'HUILE USÉE AUPRÈS D'UN CENTRE DE RÉCUPÉRATION SPÉCIALISÉ OU DEMANDER QU'ELLE SOIT RETIRÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE RÉCUPÉRATION D'HUILE USÉE LA PLUS PROCHÉ.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Liquide de freins et d'embrayage

Liquide de frein et d'embrayage



LE LIQUIDE DE FREIN ET D'EMBRAYAGE PEUT ENDOMMAGER LES SURFACES PEINTES, EN PLASTIQUE OU EN CAOUTCHOUC. LORS DE L'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE FREINAGE OU D'EMBRAYAGE, PROTÉGER CES COMPOSANTS AVEC UN CHIFFON PROPRE. TOUJOURS METTRE DES LUNETTES DE PROTECTION LORS DE L'ENTRETIEN DE CES SYSTÈMES. LE LIQUIDES DE FREIN ET D'EMBRAYAGE EST EXTRÊMEMENT NOCIF POUR LES YEUX. EN CAS DE CONTACT ACCIDENTEL AVEC LES YEUX, RINCER IMMÉDIATEMENT

ET ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU FRAÎCHE ET PROPRE, ET CONSULTER AU PLUS VITE UN MÉDECIN.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Électrolyte et gaz hydrogène de la batterie

ATTENTION



L'ÉLECTROLYTE DE LA BATTERIE EST TOXIQUE, CAUSTIQUE ET EN CONTACT AVEC L'ÉPIDERME PEUT CAUSER DES BRÛLURES CAR IL CONTIENT DE L'ACIDE SULFURIQUE. PORTER DES GANTS BIEN ADHÉRENTS ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION LORS DE LA MANIPULATION DE L'ÉLECTROLYTE DE LA BATTERIE. SI DU LIQUIDE ÉLECTROLYTIQUE ENTRE EN CONTACT AVEC LA PEAU, LAVER ABONDAMMENT À L'EAU FROIDE. IL EST PARTICULIÈREMENT IMPORTANT DE PROTÉGER LES YEUX, DANS LA MESURE OÙ UNE QUANTITÉ MÊME INFIME D'ACIDE DE LA BATTERIE PEUT CAUSER LA CÉCITÉ. S'IL ENTRE EN CONTACT AVEC LES YEUX, LAVER ABONDAMMENT À L'EAU PENDANT CINQ MINUTES ET CONSULTER RAPIDEMENT UN OCULISTE. LA BATTERIE ÉMANE DES VAPEURS EXPLOSIVES : TENIR ÉLOIGNÉES LES FLAMMES, ÉTINCELLES, CIGARETTES ET TOUTE AUTRE SOURCE DE CHALEUR. PRÉVOIR UNE AÉRATION ADÉQUATE LORS DE L'ENTRETIEN OU DE LA RECHARGE DE LA BATTERIE.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

LE LIQUIDE DE LA BATTERIE EST CORROSIF. NE PAS LE VERSER OU LE RÉPANDRE, NOTAMMENT SUR LES PARTIES EN PLASTIQUE. VEILLER À CE QUE L'ÉLECTROLYTE SOIT APPROPRIÉ POUR LA BATTERIE À ACTIVER.

Béquille



LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ : NE PAS S'ASSEOIR SUR LE VÉHICULE PENDANT QU'IL EST POSITIONNÉ SUR LA BÉQUILLE (LATÉRALE OU CENTRALE). LES BÉQUILLES DE STATIONNEMENT SONT CONÇUES EXCLUSIVEMENT POUR MAINTENIR LE VÉHICULE EN ÉQUILIBRE. LE POIDS SUPPLÉMENTAIRE D'UN CONDUCTEUR, D'UN PASSAGER OU DES DEUX POURRAIT FAIRE TOMBER LE VÉHICULE, CE QUI POURRAIT PROVOQUER DE GRAVES BLESSURES, VOIRE LA MORT.

AVANT DE DÉPLACER LE VÉHICULE : VÉRIFIER QUE LA BÉQUILLE (LATÉRALE OU CENTRALE) EST COMPLÈTEMENT SOULEVÉE. SI LA BÉQUILLE N'EST PAS COMPLÈTEMENT SOULEVÉE, ON RISQUE DE SUBIR DE GRAVES BLESSURES, VOIRE LA MORT.

Précautions et avertissements généraux

En cas de questions relatives à vos droits et responsabilités de garantie, veuillez contacter Piaggio Group Americas, Inc., 257 Park Avenue South, 4th Floor, New York, NY 10010 U.S.A. Numéro de téléphone : (212) 380 4400, l'U.S. Environmental Protection Agency, 2000 Traverwood Ann Arbor, MI 48105 ou la California Air Resources Board à l'adresse suivante P.O. Box 8001, 9528 Telstar Avenue, El Monte, CA 91734-8001.

Si vous considérez que votre véhicule a un défaut qui pourrait provoquer un accident, des lésions voire la mort, informer immédiatement la **National Highway Traffic Safety Administration** (NHTSA) ainsi qu'**Aprilia**. Si jamais la NHTSA recevait d'autres informations similaires, une enquête pourrait alors être ouverte, et si un défaut de sécurité concernant un groupe de véhicules est constaté, la NHTSA pourrait en demander le retrait ou bien exiger l'application de mesures correctives. En tout cas, la NHTSA n'intervient pas en cas de problèmes de type individuel entre personnes, revendeurs ou **Aprilia**. Pour contacter la NHTSA, appeler le numéro vert de la **Vehicle Safety Hotline** (888 327 4236) ou écrire à : U.S. Department of Transportation, National Highway Safety Administration, 1200 New Jersey Ave., SE, Washington DC

20590. Pour plus d'informations sur la sécurité des véhicules, contacter le numéro vert.

Votre sécurité et celle des personnes proches de vous dépendent non seulement de votre habileté dans la conduite, mais également de votre connaissance du véhicule et des règles de sécurité.

C'est pourquoi il est essentiel que vous n'utilisiez pas votre véhicule sur les routes publiques ou sur les autoroutes tant que vous n'aurez pas reçu des instructions par une organisation de sécurité préparée et qualifiée comme par exemple la FONDATION DE SÉCURITÉ DES MOTOCYCLISTES.

Communication des défauts qui influent sur la sécurité

Sauf indication contraire à l'intérieur de ce manuel d'utilisation et d'entretien, ne démonter aucun composant mécanique ou électrique.

ATTENTION

CERTAINS CONNECTEURS DU VÉHICULE PEUVENT ÊTRE INTERCHANGEABLES, ET S'ILS SONT MONTÉS DE MANIÈRE ERRONÉE, ILS PEUVENT NUIRE AU FONCTIONNEMENT NORMAL DU VÉHICULE.

Code de la route et utilisation de la motocyclette

Les règles du code de la route varient d'un état à l'autre. Il est d'une importance fondamentale de connaître à l'avance les règles du code de la route du pays dans lequel le véhicule sera utilisé.

ATTENTION

CE VÉHICULE A ÉTÉ CONÇU EXCLUSIVEMENT POUR ÊTRE UTILISÉ SUR DES ROUTES ASPHALTÉES. CELUI-CI N'A PAS ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ SUR DES PARCOURS OFF-ROAD, SUR DES CIRCUITS DE COURSE, POUR DES COURSES OFF-ROAD OU DE MOTOCROSS. NE PAS UTILISER CE VÉHICULE SUR DES TERRAINS INSTABLES, CHEMINS DE TERRE OU EN GRAVIER. LE NON-RESPECT DE CES AVERTISSEMENTS POURRAIT PORTER À UNE CHUTE AVEC D'IMPORTANTES LÉSIONS VOIRE DES LÉSIONS MORTELLES.

Garantie pour les émissions de bruit

Piaggio & C. S.p.A. garantit que le système d'échappement est conforme, au moment de la production, à tous les standards fédéraux des États-Unis sur les émissions de bruit **EPA**. D'éventuelles questions concernant le système d'échappement de ce véhicule doivent être adressées à tout revendeur autorisé **Aprilia** ou bien au Service Clients **Aprilia** en téléphonant au numéro (212) 380 4433, ou en écrivant à :

Aprilia Customer Care c/o Piaggio Group Americas, Inc.

257 Park Avenue South, 4th Floor,

New York, NY 10010

U.S.A.

Informations sur le système de contrôle des gaz d'échappement et du bruit

Origine des émissions

ATTENTION



LE PROCESSUS DE COMBUSTION PRODUIT DU MONOXYDE DE CARBONE ET DES HYDROCARBURES. LE CONTRÔLE DES HYDROCARBURES EST TRÈS IMPORTANT DANS LA MESURE OÙ DANS CERTAINES CONDITIONS CEUX-CI RÉAGISSENT LORSQU'ILS SONT EXPOSÉS À LA LUMIÈRE SOLAIRE EN CAUSANT DE LA POLLUTION PHOTOCHIMIQUE.

LE MONOXYDE DE CARBONE NE RÉAGIT PAS DE LA MÊME MANIÈRE, MAIS RESTE TOXIQUE ET NOCIF. APRILIA UTILISE UN RÉGLAGE DU CARBURATEUR BASÉ SUR UN MÉLANGE « MAIGRE » ET D'AUTRES SYSTÈMES POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE MONOXYDE DE CARBONE ET D'HYDROCARBURES.

Violation/Falsification

L'altération du système de contrôle du bruit est interdite. Les actions suivantes sont interdites par la loi fédérale :

a) La dépose et toute action, de la part de quiconque, visant à rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, n'importe quel dispositif ou élément de conception incorporé dans tous les véhicules neufs, afin de contrôler l'émission de bruits avant la vente ou la livraison du véhicule à l'acquéreur final ou en cours d'utilisation,

ou bien

b) l'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception ait été déposé ou rendu inopérant par n'importe quelle personne.

Parmi ces altérations figurent également les actions listées ci-après :

- a) Dépose ou perforation du pot d'échappement, des déflecteurs, des tuyaux du collecteur ou de n'importe quel autre composant d'acheminement des gaz d'échappement.
- b) Démontage ou perforation de n'importe quel composant du système d'admission.
- c) Entretien adéquat insuffisant.
- d) Remplacement de n'importe quelle pièce en mouvement du véhicule ou de pièces du système d'admission ou d'échappement par des pièces différentes de celles spécifiées par le fabricant.
- e) Enlèvement des décalcomanies ou des étiquettes d'avertissement concernant les émissions ou le bon fonctionnement du véhicule. **D'ÉVENTUELS DOMMAGES DÉRIVANT DE L'ENLÈVEMENT DES DÉCALCOMANIES ET/OU DES ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT NE SERONT PAS COUVERTS PAR LES CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE Aprilia POUR LES NOUVEAUX VÉHICULES.** Par ailleurs, nombreux pays pourraient refuser d'accepter l'enregistrement d'un véhicule n'étant pas muni des étiquettes nécessaires d'avertissement concernant les émissions et/ou la sécurité, si celle-ci ne sont pas correctement collées sur le véhicule. Le propriétaire du véhicule doit considérer que Piaggio Group Americas, Inc. / Aprilia USA ne reconnaît aucune garantie si le véhicule ou n'importe lequel de ses composants s'avère être endommagé ou défectueux à cause de négligence, de mauvais entretien, de modifications pas autorisées, ou d'utilisation lors de courses organisées ou non organisés ou bien lors d'événements tels que Track Days.

ATTENTION



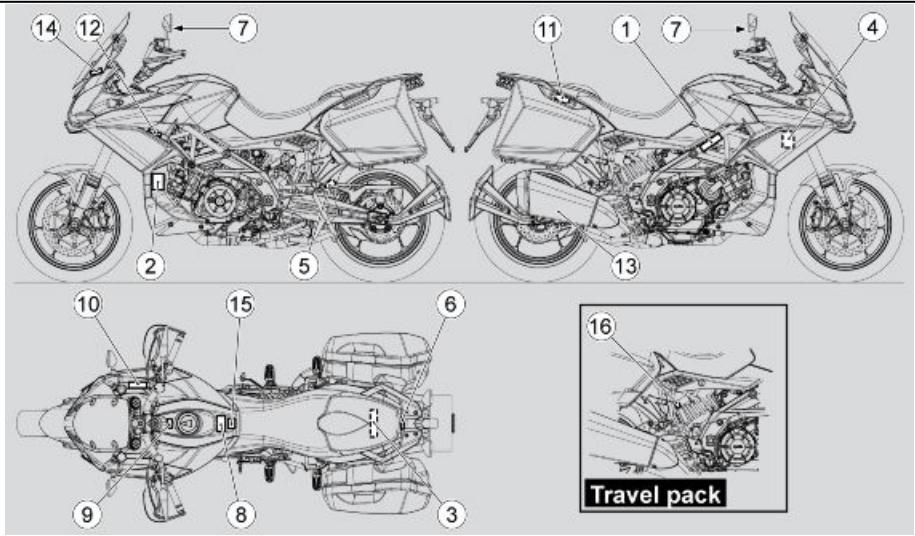
CE PRODUIT DOIT ÊTRE RÉPARÉ OU REMPLACÉ SI LE BRUIT AUGMENTE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LORS DE SON UTILISATION. DANS LE CAS CONTRAIRE, DES SANCTIONS POURRAIENT ÊTRE INFLIGÉES AU PROPRIÉTAIRE, AUX TERMES DES NORMES NATIONALES OU LOCALES.

Problèmes pouvant influer sur les émissions du véhicule

En présence d'un des symptômes suivants, faire contrôler et réparer immédiatement le véhicule par un concessionnaire **Aprilia** local.

Symptômes :

- Difficulté lors du démarrage. Arrêt du moteur après le démarrage.
- Ralenti instable.
- Problèmes de démarrage, démarrage raté en phase d'accélération. Pre-démarrage/détonation
- Faibles prestations du moteur.
- Difficultés de manœuvres.
- Des variations excessives ou inexplicables concernant la consommation de carburant.



01_01

Position des étiquettes d'avertissement (01_01)

Étiquette 1 (01_02, 01_03)

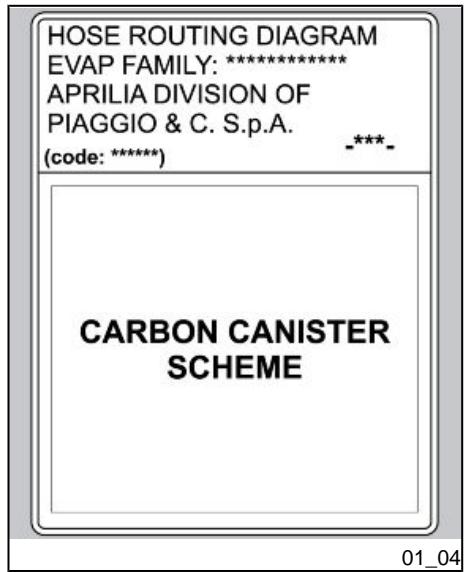
MANUFACTURED BY APRILIA DIVISION OF PIAGGIO & C. S.p.A.	
<input type="checkbox"/> GWMR: *** KG (** LB)	
<input type="checkbox"/> GAWR: F. *** KG (** LB) WITH *** x *** TIRE, *** x *** - DOT-D RIM, AT *** KPA (** PSI) COLD	
<input type="checkbox"/> GAWR: R. *** KG (** LB) WITH *** x *** TIRE, *** x *** - DOT-D RIM, AT *** KPA (** PSI) COLD.	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE U.S. FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.	
(code: *****)	MOTORCYCLE

USA	
01_02	

MFD BY / FABRIQUE PAR: APRILIA DIVISION OF PIAGGIO & C. S.p.A.	
DATE: <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> GWMR/PNMR: *** KG FRONT/AVANT GAWR/PNBE: *** KG REAR/ARRIERE GAWR/PNBE: *** KG	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE STANDARDS PRESCRIBED UNDER THE CANADIAN MOTOR VEHICLE SAFETY REGULATIONS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE.	
<input type="checkbox"/> CE VEHICULE EST CONFORME A TOUTES LES NORMES QUI LUI SONT APPLICABLES EN VERTU DU REGLEMENT SUR LA SECURITE DES VEHICULES AUTOMOBILES DU CANADA EN VIGUEUR A LA DATE DE SA FABRICATION.	
VIN / NIV: <input type="checkbox"/>	TYPE: MC

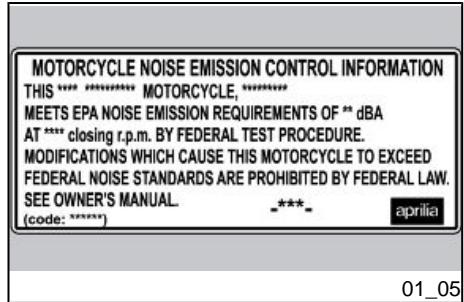
(code: *****)	
CDN	
01_03	

Étiquette 2 (01_04)



01_04

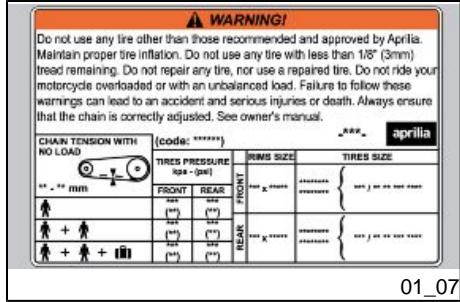
Étiquette 3 (01_05)



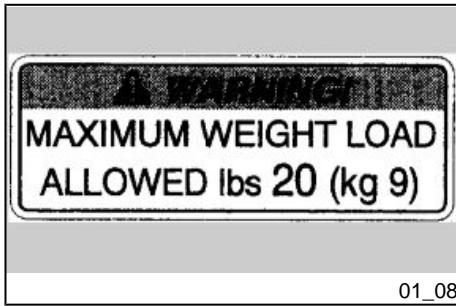
01_05



Étiquette 4 (01_06)

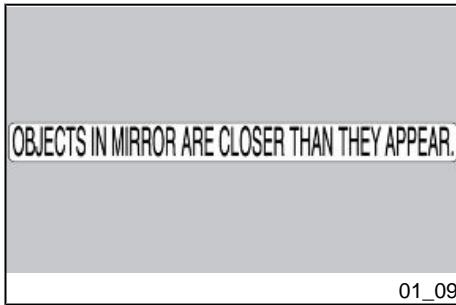


Étiquette 6 (01_08)



01_08

Étiquette 7 (01_09)



01_09

⚠ WARNING!

- Wear a helmet, eye protection, and bright protective clothing.
- Don't ride after consuming alcohol or other drugs.
- Slow down on slippery surface, unfamiliar terrain or when visibility is reduced.
- Read owner's manual carefully
- Failure to follow these warnings can lead to an accident and serious injuries or death.
- USE UNLEADED FUEL. MINIMUM OCTANE RATING (R + M) / 2 METHOD 90.
- See owner's manual for the correct running in and maintenance of the vehicle.

01_10

Étiquette 8 (01_10)

⚠ WARNING!

DO NOT ALLOW KEY CHAIN AND ANY OTHER ITEM TO FALL BETWEEN THE STEERING HEAD AND THE BODY OF MOTORCYCLE.
THIS CAN CAUSE LOSS OF CONTROL.

01_11

Étiquette 9 (01_11)

Étiquette 10 (01_12)

⚠ WARNING!

DO NOT REMOVE THE CAP UNTIL THE ENGINE IS ENTIRELY COOL. COOLANT IS HOT AND UNDER PRESSURE. FAILURE TO OBSERVE THIS WARNING MAY LEAD TO SERIOUS BURNS. USE ONLY FLUID FOR SEALED CIRCUITS. USE ONLY ANTIFREEZE AND ANTI CORROSION WITHOUT NITRATE, ENSURING PROTECTION -35°C AT LEAST.

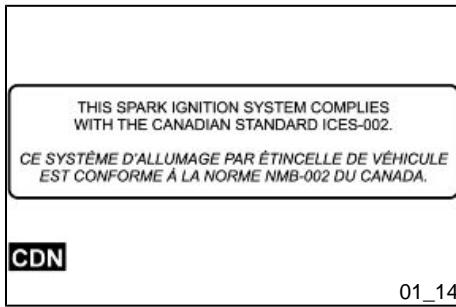
01_12

Étiquette 11 (01_13)

⚠ WARNING!

Contain sulfuric acid which can cause severe injuries. Avoid contact with skin, eyes or clothing. Antidote: EXTERNAL - Flush with water. INTERNAL - Drink large quantities of water or milk. Follow with milk of magnesia, beaten egg or veg. oil. Call physician immediately. Eyes: Flush with water for 15 minutes and get prompt medical attention.
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
Batteries produce explosive gases. Keep sparks, flames, cigarettes away. Charge only in well-ventilated space. Always wear protective goggles when working around batteries. Always connect the battery vent tube. Failure to heed this warning will cause corrosion of the electrical system.

01_13



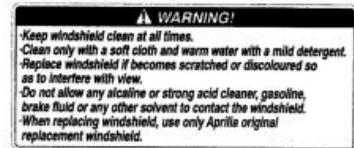
Étiquette 12 (01_14)

- Plaque présente uniquement sur la version Canada du véhicule.



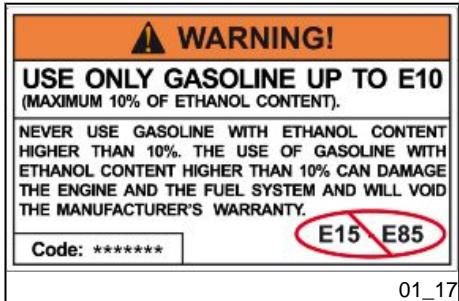
Étiquette 13 (01_15)

Étiquette 14 (01_16)

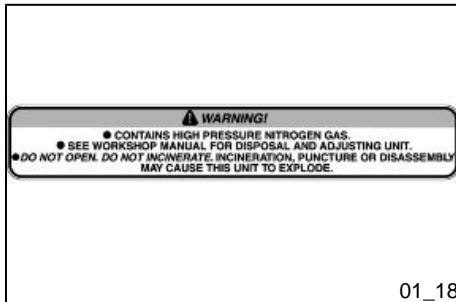


01_16

Étiquette 15 (01_17)

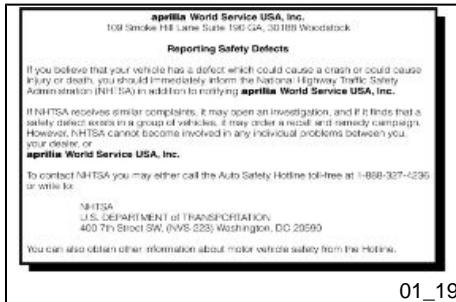


01_17



01_18

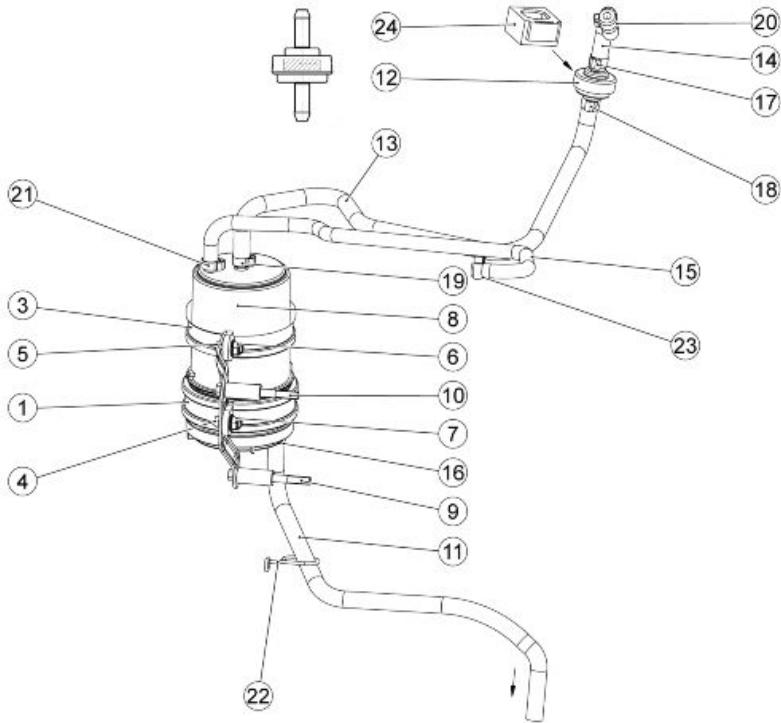
Étiquette 16 (01_18)



01_19

Étiquette 17 (01_19)

ÉTIQUETTE NON PRÉSENTE SUR LE MOTOCYCLE



01_20

Système des émissions d'évaporation pour la Californie (01_20)

Légende :

1. Support du canister ;
2. Collier diam. 3,17 in (80,5 mm) ;
3. Collier diam. 2,99 in (76 mm) ;
4. Vis TEF M6x16 ;

5. Vis TEF M6x16 ;
6. Écrou D= 0.24 in (6 mm) bridé auto-freiné ;
7. Écrou D= 0.24 in (6 mm) bridé auto-freiné ;
8. Canister ;
9. Vis TE bridée M6x60 ;
10. Vis TE bridée M6x60 ;
11. Tuyau essence 8x13 ;
12. Soupape de ventilation à deux voies ;
13. Tuyau SAE J 30 ;
14. Tuyau SAE J 30 ;
15. Tuyau SAE J 30 ;
16. Collier de serrage ;
17. Collier clic 12.5 ;
18. Collier clic 12.5 ;
19. Collier clic 11 ;
20. Collier clic 11 ;
21. Collier clic 11 ;
22. Bague de guidage ;
23. Collier clic 11 ;
24. Caoutchouc du support du relais (protection soupape).

Droits et obligations pour la garantie

La United States Environmental Protection Agency, la California Air Resources Board et Aprilia Division of **Piaggio & C. S.p.A.** (ci-après dénommée "**Aprilia**") sont heureux de présenter la garantie sur le système de contrôle des émissions équipant les motocyclettes de l'année 1999 et des années suivantes. En Californie, les motocycles neufs doivent être conçus, construits et équipés de façon à répondre aux stricts standards antismog des États-Unis. **Aprilia** doit garantir le système de contrôle des émissions de votre moto pour les périodes de temps listées ci-après, sauf en cas de violation, négligence ou entretien impropre de votre motocyclette.

Votre système de contrôle des émissions pourrait comprendre des composants comme le carburateur ou le système d'injection du carburant, le système d'allumage, le

catalyseur et la centrale moteur. Il pourrait inclure également des tuyaux, des courroies, des connecteurs et d'autres groupes associés aux émissions.

Face à une situation légitime, Aprilia procédera gratuitement à la réparation de votre motocyclette, y compris le diagnostic, les pièces de rechange et la main-d'œuvre.

Couverture de garantie du Constructeur

Motocycles de classe I [3.05 - 10.31 cu in (50 - 169 cm³)]: pour une période d'utilisation de cinq (5) ans ou 7,456 mi (12 000 km), une condition excluant l'autre.

Motocycles de classe II [10.37 - 17.02 cu in (170 - 279 cm³)]: pour une période d'utilisation de cinq (5) ans ou 11,184 mi (18 000 km), une condition excluant l'autre.

Motocycles de classe III [17.09 cu in (280 cm³) et supérieurs]: pour une période d'utilisation de cinq (5) ans ou 18,641 mi (30 000 km), une condition excluant l'autre.

Si un composant de votre motocyclette associé aux émissions est défectueux, celui-ci sera réparé ou remplacé par Aprilia. Ceci constitue votre GARANTIE SUR LES DÉFAUTS du système de contrôle des émissions.

Aprilia - DÉCLARATION DE GARANTIE LIMITÉE SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS (UNIQUEMENT POUR MARCHÉ USA)

Piaggio & C. S.p.A., Via G. Galilei, 1, 30033 Noale (VE) Italie (ci-après dénommée « **Aprilia** ») garantit que tous les motocycles **Aprilia** neufs de 1999 et suivants, dont l'équipement standard se compose d'un feu avant, d'un feu arrière et de feux d'arrêt, sont homologués pour la circulation routière :

a) Ceux-ci ont été conçus, construits et équipés conformément à toutes les réglementations de la United States Environmental Protection Agency et de la California Air Resources Board, en vigueur au moment de la production du véhicule ;

et

b) ils sont exempts de défauts matériels et de vices de fabrication pouvant comporter un manque de respect des règlements en vigueur de l'United States Environmental Protection Agency ou du California Air Resources Board pour une période d'utilisation,

selon la cylindrée du moteur, de 6 000 km (3.750 mi) si la cylindrée du moteur est inférieure à 3 cu in (50 cm³) ; de 12.000 km (7.456 mi) si la cylindrée du moteur est inférieure à 170 cc (10.37 cu in) ; de 18.000 km (11.185 mi) si la cylindrée du moteur est égale ou supérieure à 170 cc (10.37 cu in), mais toutefois inférieure à 280 cc (17.1 cu in) ; ou de 30.000 km (18.641 mi), si la cylindrée du moteur est égale ou supérieure à 280 cc (17.1 cu in) ; ou 5 (cinq) ans à compter de la date initiale de vente au public, une condition excluant l'autre.

Responsabilité en garantie du propriétaire du véhicule

- En qualité de propriétaire, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien prévu reporté dans votre manuel d'utilisation et d'entretien. **Aprilia** recommande de conserver tous les reçus relatifs à l'entretien de votre motocyclette même si **Aprilia** ne peut pas refuser le droit à la garantie exclusivement pour manque de reçu ou de preuve de l'exécution effective de tout l'entretien programmé.
- Il est de votre responsabilité de faire contrôler votre motocyclette par un concessionnaire **Aprilia** dès qu'un problème se manifeste. Les réparations sous garantie devraient être terminées dans une période raisonnable, non supérieure à 30 jours.
- En qualité de propriétaire du motocycle, vous devriez être conscient qu'**Aprilia** peut refuser la garantie si votre motocyclette ou l'un de ses composants s'avère défectueux suite à une violation, une négligence, un entretien impropre ou des modifications non autorisés.

En cas de questions relatives à vos droits et responsabilités de garantie, veuillez contacter **Piaggio Group Americas, Inc.** 257 Park Avenue South, 4th Floor, New York, NY 10010 U.S.A., Numéro de téléphone: (212) 380 4400, ou bien la **California Air Resources Board** à l'adresse P.O. Box 8001, 9528 Telstar Avenue, El Monte, CA 91734- 8001.

I - Couverture

Les pièces défectueuses sous garantie devront être réparées durant les horaires de travail normaux par un concessionnaire officiel **Aprilia**, siégeant aux États-Unis

d'Amérique, conformément au Clean Air Act et aux normes applicables de l'United States Environmental Protection Agency et du California Air Resources Board. Tous les composants remplacés sous cette garantie deviendront propriété de **Piaggio Group Americas, Inc.**

Dans l'État de Californie uniquement, les composants sous garantie associés aux émissions sont définis spécifiquement par la « Liste des composants sous garantie associés aux émissions » de cet état. Les composants sous garantie sont les suivants : carburateur et composants internes ; soufflet d'aspiration ; réservoir de carburant ; système d'injection du carburant ; mécanisme d'avance à l'allumage ; reniflard du carter moteur ; soupapes d'obturation de l'air ; bouchon du réservoir pour les véhicules avec contrôle des émissions par évaporation ; bouchon de remplissage d'huile ; soupape de contrôle de la pression ; séparateur vapeurs / carburant ; absorbeur ; allumeurs ; régulateurs d'interrupteurs ; bobines d'allumage ; câbles d'allumage ; points d'allumage ; condensateurs et bougies d'allumage s'avérant défectueux avant le premier remplacement programmé ; et tuyaux, colliers, raccords et tubes utilisés directement dans ces composants. Étant donné que les composants associés aux émissions varient d'un modèle à l'autre, certains modèles peuvent ne pas être dotés de tous ces composants et d'autres peuvent avoir des composants ayant un fonctionnement équivalent.

Dans l'État de Californie uniquement, les réparations urgentes du système de contrôle des émissions, conformément aux dispositions du Code administratif de Californie, pourront être effectuées par des tiers autres que le concessionnaire officiel **Aprilia**. On entend par situation d'urgence lorsque le concessionnaire officiel **Aprilia** n'est pas disponible, lorsqu'un composant n'est pas disponible ou ne peut pas être obtenu dans les 30 jours, ou bien lorsque la réparation ne peut être terminée dans les 30 jours. En cas de réparation urgente, n'importe quelle pièce de rechange peut être utilisée. **Piaggio Group Americas, Inc.** remboursera les frais au propriétaire, y compris le diagnostic, sans dépasser le prix de vente au public suggéré par **Aprilia** pour toutes les pièces sous garantie remplacées et pour les coûts de main-d'œuvre, sur la base des plannings recommandés par **Aprilia** pour les réparations sous garantie et sur la base du tarif horaire adapté à la zone géographique. Il pourra être demandé au propriétaire de conserver les reçus et les pièces défectueuses pour l'obtention du remboursement.

II - Limites

La garantie sur le système de contrôle des émissions ne couvre pas ce qui suit :

a) Les réparations ou remplacements nécessaires suite à :

- (1) des accidents,
 - (2) une utilisation impropre,
 - (3) des réparations effectuées de façon impropre ou des remplacements montés incorrectement,
 - (4) l'utilisation de pièces de rechange ou d'accessoires non-conformes aux spécifications Aprilia et pouvant influer négativement sur le rendement,
 - (5) utilisation lors de compétitions, Track Days et autres événements de ce type.
- b)** Les contrôles, le remplacement de composants ou d'autres services et réglages nécessaires à l'entretien prévu.
- c)** Toute motocyclette sur laquelle le kilométrage du compteur a été modifié de façon à ne plus pouvoir établir rapidement le kilométrage réel.

III - Responsabilité limitée

a) la responsabilité d'**Aprilia** en ce qui concerne la garantie de contrôle des émissions se limite exclusivement à l'élimination de défauts sur le matériel et/ou pour la main-d'oeuvre à travers un revendeur autorisé **Aprilia** pendant les horaires de travail normales du revendeur en question. Cette garantie ne couvre pas le dérangement de ne pas avoir pu utiliser le véhicule puisque celui-ci n'était pas utilisable, ni le transport du véhicule depuis/chez le revendeur **Aprilia** autorisé.

Aprilia et Piaggio Group Americas, Inc. SONT EXEMPTS DE TOUT AUTRE FRAIS, PERTE OU DOMMAGE, DIRECT, INDIRECT, CASUEL OU PUNITIF, DÉCOULANT DE LA VENTE, DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU MOTOCYCLE **Aprilia** POUR N'IMPORTE QUEL MOTIF. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION POUR DES

DOMMAGES ACCIDENTELS OU INDIRECTS : LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES POURRAIENT DONC NE PAS ÊTRE APPLICABLES À VOTRE CAS.

b) AUCUNE AUTRE GARANTIE SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS N'EST OFFERTE PAR Aprilia et/ou Piaggio Group Americas, Inc. EN DEHORS DE CE QUI EST DÉFINI SPÉCIFIQUEMENT DANS CE DOCUMENT. TOUTE GARANTIE SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS IMPLIQUE DANS LA LOI, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ OU D'ADÉQUATION À UN USAGE DÉTERMINÉ, SE LIMITE AUX TERMES DE LA GARANTIE SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DÉFINIS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. CES DÉCLARATIONS DE GARANTIE EXCLUENT ET REMPLACENT TOUT AUTRE DROIT À INDEMNISATION. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS LES LIMITATIONS SUR LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLIQUE : LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES POURRAIENT DONC NE PAS ÊTRE APPLICABLES À VOTRE CAS.

c) Aucun concessionnaire n'est autorisé à modifier la garantie sur le système de contrôle des émissions d'Aprilia.

IV - Droits légaux

LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS ACCORDE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES ET D'AUTRES DROITS ÉVENTUELS QUI PEUVENT VARIER EN FONCTION DES ÉTATS.

V - La présente garantie s'ajoute à la garantie limitée Piaggio pour le véhicule

Le Manuel d'Utilisation et d'Entretien contient des informations sur les garanties concernant le bruit et les émissions, mais ne mentionne rien en ce qui concerne la garantie standard pour le motocycle et ses composants. En tout cas, le Manuel d'Utilisation et d'Entretien sous sa forme actuelle atteste que cette garantie complète la garantie limitée d'**Aprilia** concernant le motocycle.

VI - Ultérieures informations

Toute pièce de rechange ayant des performances et une durée équivalentes pourra être utilisée pour effectuer n'importe quelle réparation d'entretien. Toutefois, Aprilia n'assume aucune responsabilité concernant ces pièces. Le propriétaire est responsable de l'exécution de tout l'entretien prévu. Cet entretien peut être effectué par un revendeur autorisé Aprilia ou bien par le/la propriétaire même. La garantie entre en vigueur à partir de la date de livraison à un client au détail.

Piaggio & C. S.p.A.

via G. Galilei, 1

30033 Noale (VE) Italie

Piaggio Group Americas, Inc.

257 Park Avenue South, 4th Floor

New York, NY 10010

U.S.A.

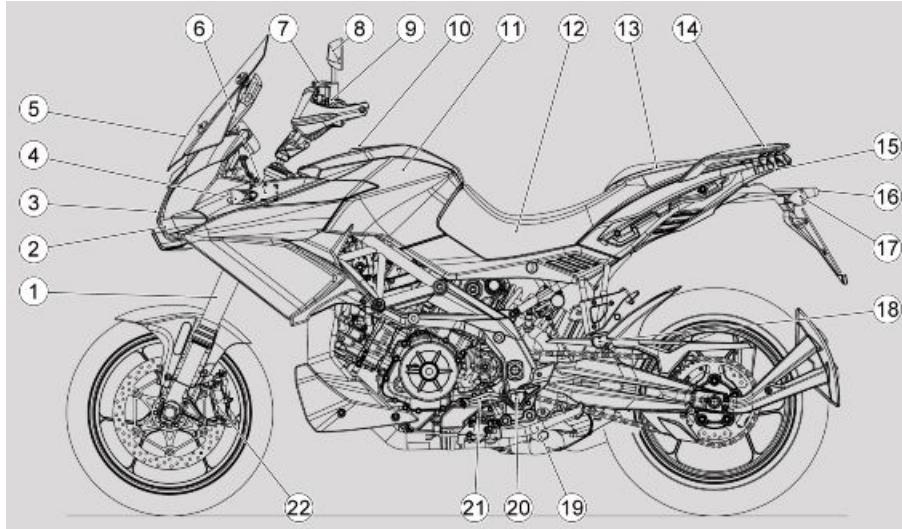
Numéro de téléphone : (212)380 4400

CAPONORD

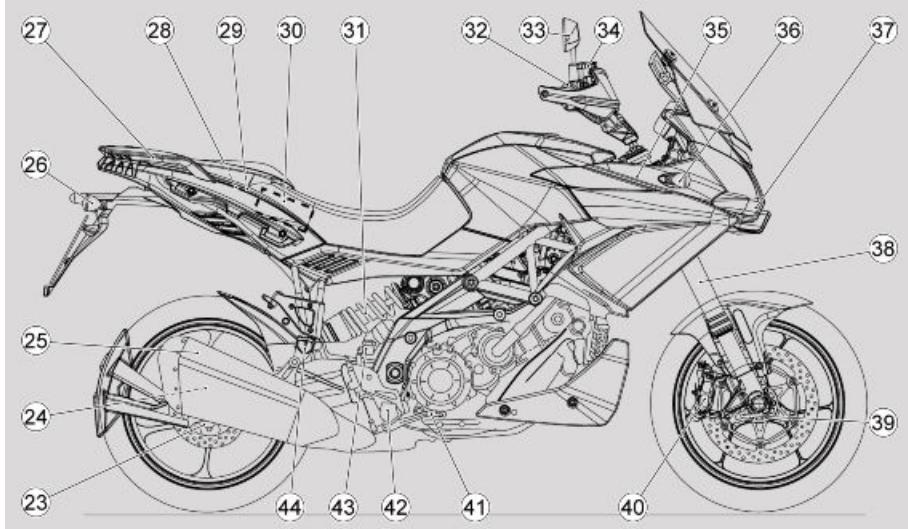
aprilia



Chap. 02
Véhicule



02_01



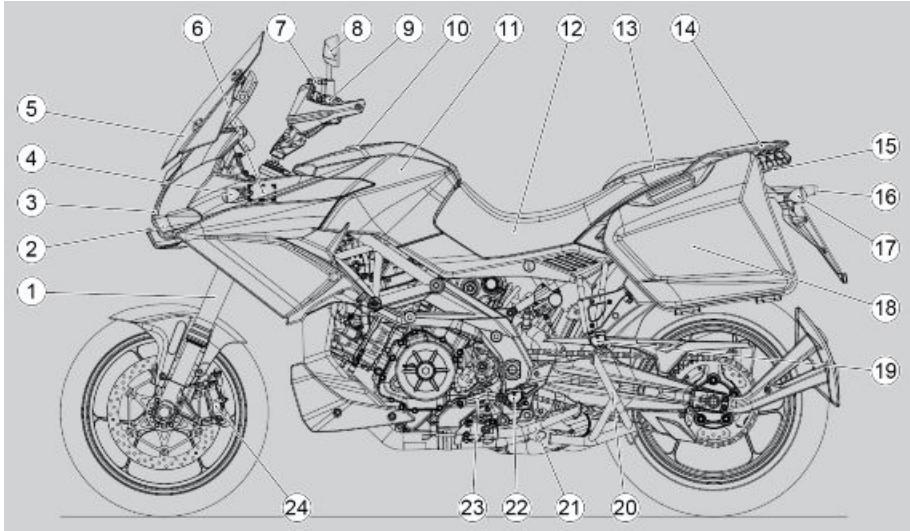
02_02

Emplacement composants principaux (02_02)

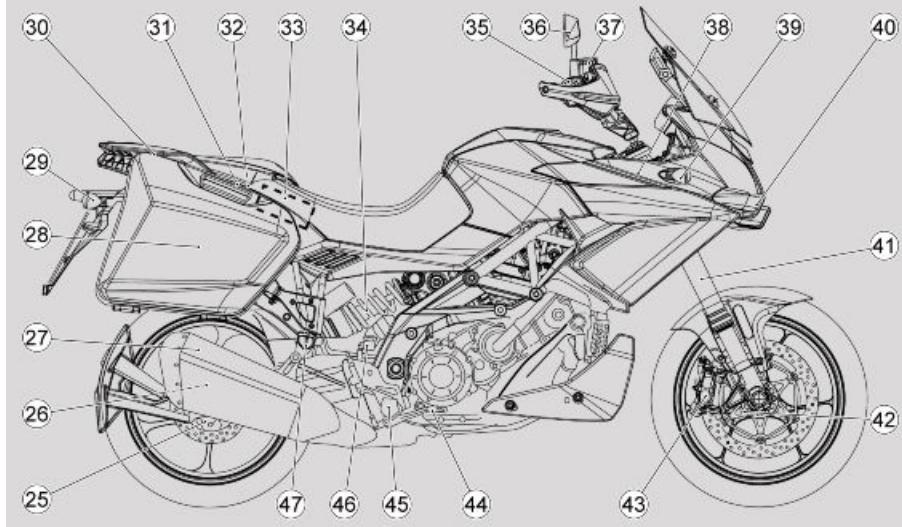
Légende (Caponord 1200) :

1. Fourche avant gauche
2. Feu avant gauche
3. Feu avant central
4. Clignotant avant gauche
5. Pare-brise
6. Boîte à fusibles secondaires
7. Réservoir du liquide d'embrayage
8. Rétroviseur gauche
9. Inverseur de feux gauche
10. Bouchon du réservoir de carburant
11. Réservoir de carburant

12. Selle pilote
13. Selle passager
14. Poignée passager gauche
15. Feu arrière
16. Ampoule d'éclairage de la plaque
17. Clignotant arrière gauche
18. Repose-pied passager gauche
19. Béquille latérale
20. Repose-pied pilote gauche
21. Levier de vitesses
22. Étrier du frein avant gauche
23. Capteur de vitesse arrière
24. Étrier du frein arrière
25. Terminal d'échappement
26. Clignotant arrière droit
27. Poignée passager droite
28. Prise USB
29. Fusibles principaux
30. Batterie
31. Amortisseur arrière réglable
32. Inverseur de feux droit
33. Rétroviseur droit
34. Réservoir de liquide du système de freinage avant
35. Réservoir de liquide de refroidissement
36. Clignotant avant droit
37. Feu avant droit
38. Fourche avant droite
39. Capteur de vitesse avant
40. Étrier de frein avant droit
41. Levier de frein arrière
42. Repose-pied pilote droit
43. Réservoir de liquide du système de freinage arrière
44. Repose-pied passager droit



02_03

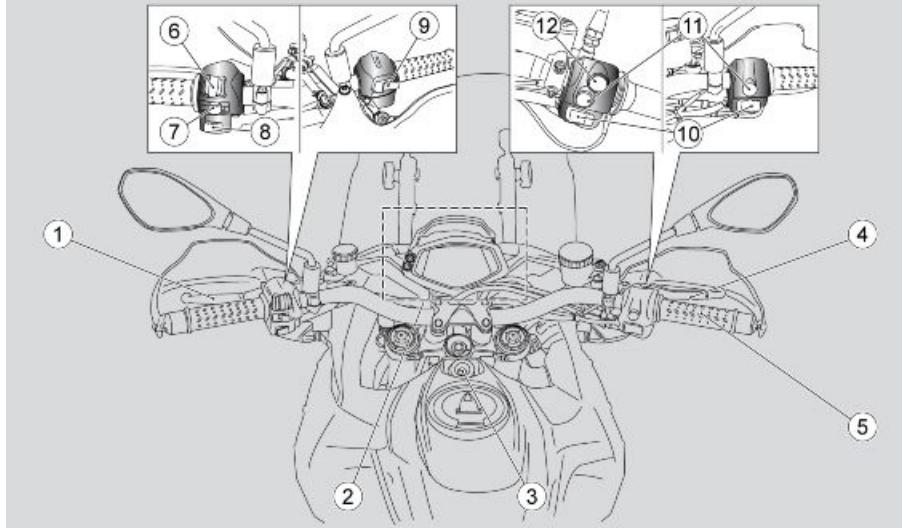


02_04

Légende (Caponord 1200 Travel Pack) :

1. Fourche avant gauche
2. Feu avant gauche
3. Feu avant central
4. Clignotant avant gauche
5. Pare-brise
6. Boîte à fusibles secondaires
7. Réservoir du liquide d'embrayage
8. Rétroviseur gauche
9. Inverseur de feux gauche
10. Bouchon du réservoir de carburant
11. Réservoir de carburant
12. Selle pilote
13. Selle passager

14. Poignée passager gauche
15. Feu arrière
16. Ampoule d'éclairage de la plaque
17. Clignotant arrière gauche
18. Sacoche latérale gauche
19. Repose-pied passager gauche
20. Béquille centrale
21. Béquille latérale
22. Repose-pied pilote gauche
23. Levier de vitesses
24. Étrier du frein avant gauche
25. Capteur de vitesse arrière
26. Étrier du frein arrière
27. Terminal d'échappement
28. Sacoche latérale droite
29. Clignotant arrière droit
30. Poignée passager droite
31. Prise USB
32. Fusibles principaux
33. Batterie
34. Amortisseur arrière réglable
35. Inverseur de feux droit
36. Rétroviseur droit
37. Réservoir de liquide du système de freinage avant
38. Réservoir de liquide de refroidissement
39. Clignotant avant droit
40. Feu avant droit
41. Fourche avant droite
42. Capteur de vitesse avant
43. Étrier de frein avant droit
44. Levier de frein arrière
45. Repose-pied pilote droit
46. Réservoir de liquide du système de freinage arrière
47. Repose-pied passager droit



02_05

Tableau de bord (02_05)

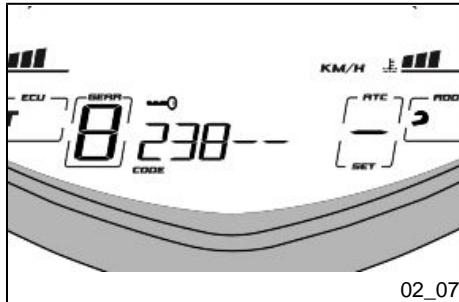
Légende de la localisation des commandes/instruments

1. Levier de commande de l'embrayage
2. Tableau de bord
3. Commutateur d'allumage/antivol de direction
4. Levier de frein avant
5. Poignée d'accélérateur
6. Commande MODE
7. Commande des clignotants
8. Bouton du klaxon
9. Commutateur feux
10. Commutateur d'allumage et d'arrêt du moteur (On/Off)
11. Bouton des poignées chauffantes (si prévu)

12. Bouton Cruise Control (si prévu)

Instruments (02_06, 02_07)

02_06



Légende :

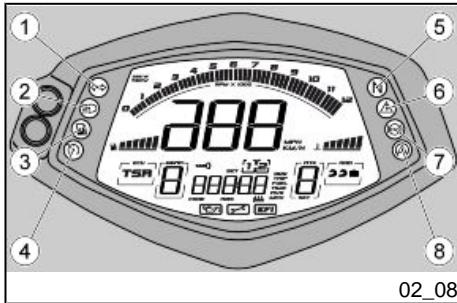
1. Afficheur numérique multifonction
2. Voyants
3. Boutons de commande

Le tableau de bord est doté d'un système antidémarrage qui empêche le démarrage au cas où le système ne parviendrait pas à identifier une clé ayant été mémorisée précédemment.

Le véhicule est livré avec deux clés mémorisées. Le tableau de bord peut mémoriser quatre clés au maximum : pour les activer ou pour désactiver une clé égarée, s'adresser à un concessionnaire officiel **aprilia**. À la livraison du véhicule, après avoir mis la clé sur ON, l'icône CODE clignote toujours. Le tableau de bord demande alors de saisir un code personnel de cinq chiffres. Cette demande ne sera plus visualisée une fois le code personnel saisi. Pour connaître la procédure de saisie du code, voir le paragraphe **BOUTONS DE COMMANDE**.

Il est important de se souvenir du code personnel puisqu'il permet de :

- démarrer le véhicule si le fonctionnement du système antidémarrage est défectueux ;
- éviter le remplacement du tableau de bord au cas où il serait nécessaire de remplacer le commutateur d'allumage ;
- mémoriser de nouvelles clés.



Groupe témoins (02_08)

Légende :

1. Voyant des clignotants (couleur verte)
2. Voyant du feu de route (couleur bleue)
3. Voyant de la réserve de carburant (couleur orange)
4. Voyant de contrôle de la vitesse de croisière (couleur verte)
5. Voyant de boîte de vitesses au point mort (couleur verte)
6. Voyant d'alerte générale (couleur rouge)
7. Voyant ABS (Anti-lock Braking System) (couleur orange)
8. Voyant ATC (aprilia Traction Control) (couleur orange)

Display/ecran digital (02_09, 02_10, 02_11, 02_12, 02_13, 02_14, 02_15, 02_16, 02_17, 02_18, 02_19, 02_20, 02_21, 02_22, 02_23, 02_24, 02_25, 02_26, 02_27)

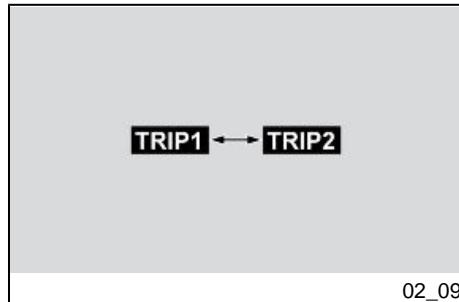
En tournant la clé de démarrage sur « KEY-ON », les éléments suivants s'allument pendant deux secondes sur l'afficheur :

- tous les voyants ;
- le rétroéclairage, qui s'éteint après avoir mis la clé sur ON.

Au bout de deux secondes, tous les instruments indiqueront instantanément la valeur courante des grandeurs mesurées.

N.B.

LE VOYANT DE LA RÉSERVE DE CARBURANT DEMANDE UN CERTAIN TEMPS POUR SE STABILISER.



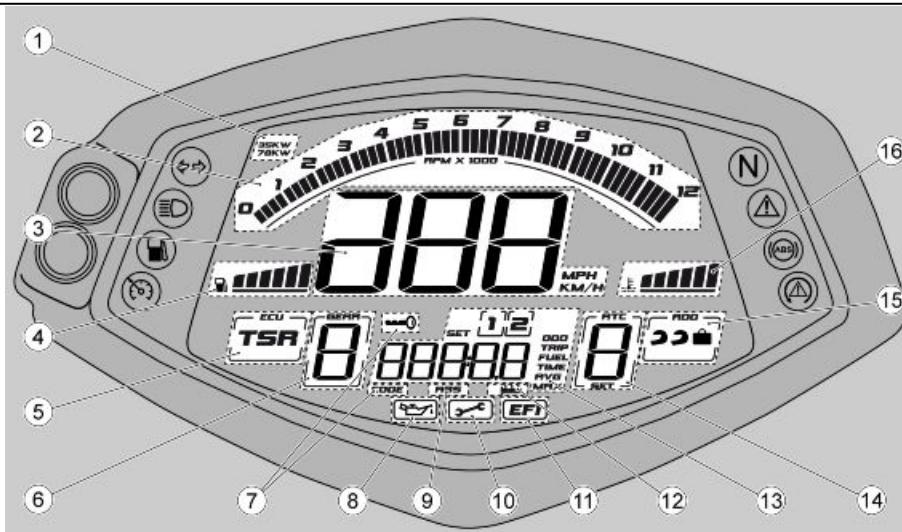
N.B.

À CHAQUE PRESSION LONGUE SUR LA COMMANDE MODE À DROITE OU À GAUCHE, IL EST POSSIBLE DE PASSER DU JOURNAL DE VOYAGE 1 (TRIP1) AU JOURNAL DE VOYAGE 2 (TRIP2).

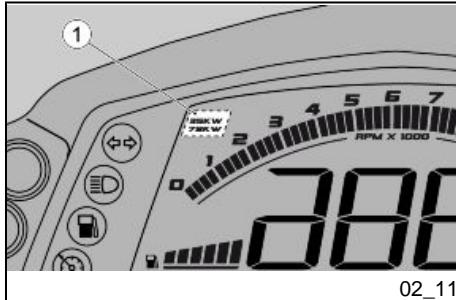
Les réglages standard affichés à l'écran sont :

- 1) Éventuelle indication relative à la limitation de puissance présente dans la centrale.
- 2) Régime moteur.
- 3) Vitesse (compteur de vitesse) (affichée en km/h ou en mph).
- 4) Niveau de carburant.
- 5) Cartographie de moteur sélectionnée.
- 6) Rapport engagé.
- 7) Alarme de l'antidémarrage.
- 8) Alarme de pression d'huile moteur.
- 9) Icône ABS (affichée en phase de réglage).
- 10) Éventuel seuil de révision périodique.
- 11) Alarme du moteur (EFI - Electronic Fuel Injection).
- 12) Niveau d'intensité de fonctionnement des poignées chauffantes (si prévu).
- 13) Journal de l'ordinateur de voyage ou alarmes éventuelles, en particulier :
 - Odomètre total.

- Odomètre partiel.
 - Parcours en réserve.
 - Temps de parcours.
 - Vitesse de parcours moyenne.
 - Vitesse maximale mémorisée.
 - Horloge.
- 14) ATC (Aprilia Traction Control).
- 15) ADD (Aprilia Dynamic Damping).
- 16) Température d'eau.

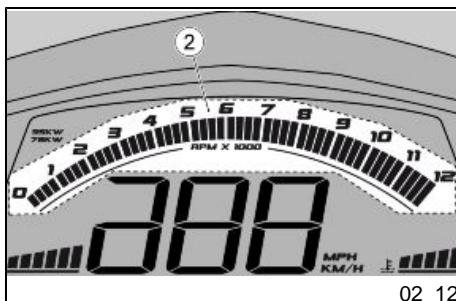


02_10



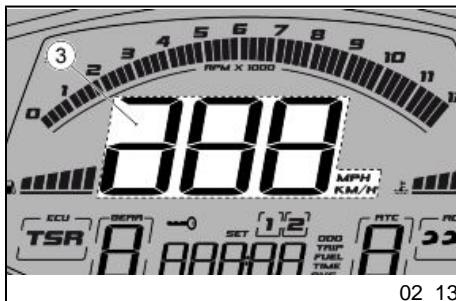
CARTOGRAPHIE PRÉSENTE DANS LA CENTRALE

Dans la partie supérieure gauche de l'afficheur numérique, la cartographie de puissance du moteur (1) actuellement utilisée est indiquée exclusivement si une cartographie avec une puissance limitée différente de celle standard est présente.



RÉGIME MOTEUR

Dans la partie centrale de l'afficheur numérique, le régime moteur (2) est indiqué, avec un seuil maximum de 12 000 tr/min (12 - tr/min x 1 000).

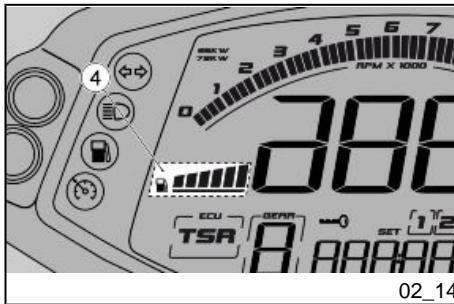


VITESSE MAXIMALE

Dans la partie centrale de l'afficheur numérique, la vitesse maximale (3) est indiquée, en MPH ou en KM/H selon le pays de destination.

N.B.

**IL EST POSSIBLE DE MODIFIER LE TYPE DE VALEUR INDICUÉE EN S'ADRES-
SANT À UN Concessionnaire Officiel Aprilia.**



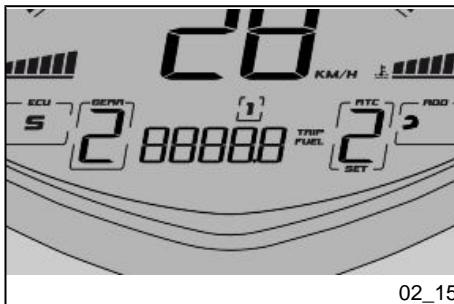
NIVEAU DE CARBURANT

Dans la partie centrale gauche de l'afficheur numérique, le niveau de carburant dans le réservoir est indiqué par le biais d'une série de barres (4).

Lorsque le niveau de carburant descend au point de faire disparaître toutes les barres de l'afficheur numérique, le voyant de la réserve de carburant s'allume.

ATTENTION

LE PARCOURS CORRESPONDANT À LA DERNIÈRE BARRE DE L'INDICATEUR DE CARBURANT EST ENVIRON TROIS FOIS SUPÉRIEUR À CELUI DES AUTRES BARRES.



Après avoir parcouru 1,24 mi (2 km) depuis l'allumage du voyant de la réserve de carburant, l'indication des kilomètres parcourus en réserve apparaît sur l'afficheur numérique.

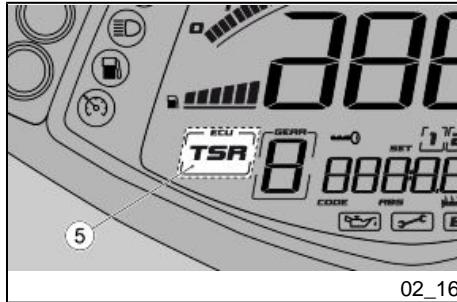
N.B.

POUR GARANTIR UNE LECTURE CORRECTE, L'INDICATION DE LA RÉSERVE PEUT ÊTRE RETARDÉE JUSQU'À 60 SECONDES.

Lorsque le voyant de la réserve de carburant est allumé, il disparaît puis réapparaît après 60 secondes si l'on appuie sur le bouton de commande MODE.

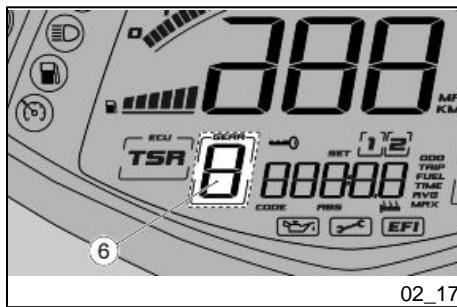
N.B.

L'INDICATION DU NIVEAU DE CARBURANT PEUT CHANGER EN FONCTION DE L'INCLINAISON DU MOTOCYCLE, LORSQU'IL EST PLACÉ SUR LA BÉQUILLE LATÉRALE OU S'IL EST EN MARCHE.



CARTOGRAPHIE DU MOTEUR

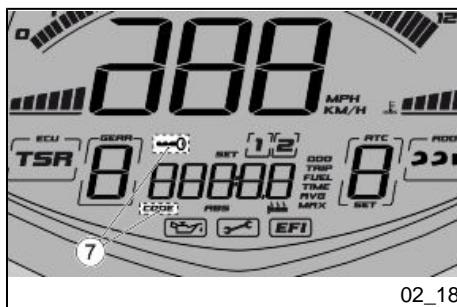
Dans la partie gauche de l'afficheur numérique, la cartographie du moteur sélectionnée (5) actuellement utilisée est indiquée (TOURING/SPORT/RAIN).



RAPPORT ENGAGÉ

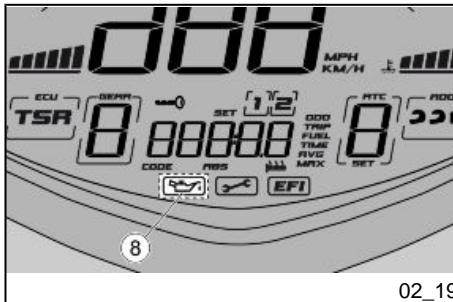
Dans la partie inférieure gauche de l'afficheur numérique, le rapport sélectionné (6) actuellement utilisé est indiqué.

Quand le motocycle est au point mort, le symbole « 0 » sera affiché.



ALARME DU MOTEUR (EFI - Electronic Fuel Injection)

En présence d'une anomalie dans le système, le symbole de la clé ou de la demande de saisie du code d'utilisateur (7) s'affichera dans la partie centrale.



ALARME DE PRESSION D'HUILE MOTEUR

Si le système de lubrification du motocycle a une anomalie, l'icône de l'ampoule d'huile (8) s'allume dans la partie centrale de l'afficheur numérique pour indiquer un mauvais fonctionnement.

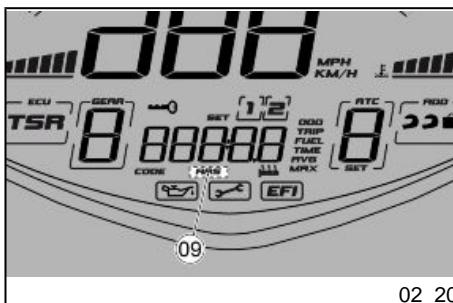
N.B.

QUAND L'ICÔNE EST ALLUMÉE FIXE, CELA SIGNIFIE QU'UNE ALARME DÉ-CLENCHÉE PAR LE CAPTEUR DE PRESSION D'HUILE EST PRÉSENTE.

QUAND L'ICÔNE CLIGNOTE, CELA SIGNIFIE QU'UNE ALARME DE PRESSION D'HUILE MOTEUR ANORMALE EST PRÉSENTE.

ABS

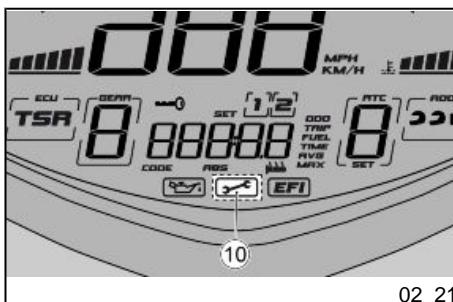
L'icône ABS (9) s'allume dans la partie centrale de l'afficheur numérique exclusivement en phase de réglage du système.

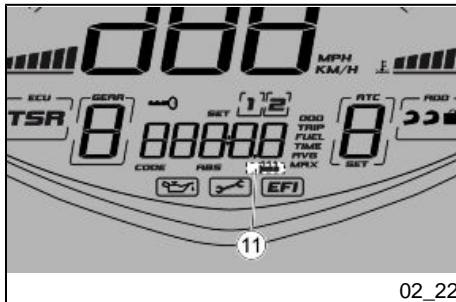


SEUIL DE RÉVISION PÉRIODIQUE

Au dépassement des seuils des intervalles d'entretien, une icône avec le symbole d'une clé anglaise (10) apparaît dans la partie centrale de l'afficheur numérique.

La réalisation des interventions d'entretien programmées par les **concessionnaires et les garages agréés Aprilia** permet d'éliminer cette indication.

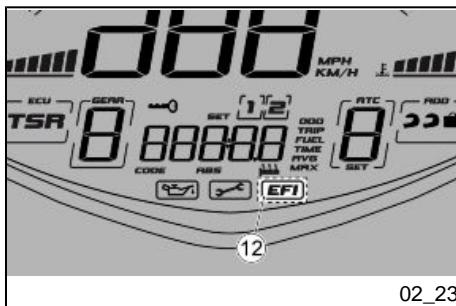




POIGNÉES CHAUFFANTES

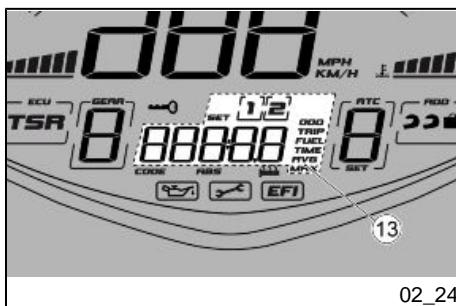
(si prévu)

Lorsque les poignées chauffantes sont activées, le symbole correspondant (11) apparaît dans la partie centrale de l'afficheur numérique.



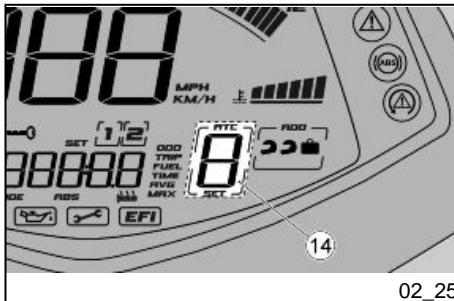
EFI

Le message EFI (Electronic Fuel Injection) (12) s'allumera dans la partie centrale de l'afficheur numérique s'il existe un problème d'injection.



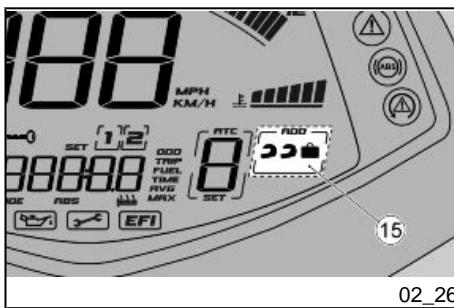
ORDINATEUR DE VOYAGE

La partie centrale de l'afficheur numérique loge l'ordinateur de voyage (13) qui fournit des informations spécifiques sur le parcours, la vitesse et le temps de voyage.



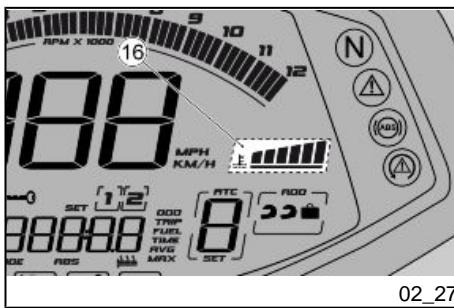
ATC (Aprilia Traction Control)

Le niveau de fonctionnement du Traction Control (14) en cours est indiqué dans la partie droite de l'afficheur numérique.



ADD (Aprilia Dynamic Damping)

Le niveau de précharge de l'amortisseur arrière (15) est indiqué dans la partie droite de l'afficheur numérique à l'aide de certains symboles (casques et valises).



TEMPÉRATURE D'EAU

Le niveau de température de fonctionnement du système de refroidissement (16) est indiqué dans la partie droite de l'afficheur numérique à l'aide d'une série de barres.

Si la température atteint un niveau trop élevé, le voyant d'alerte générale sera aussi allumé.

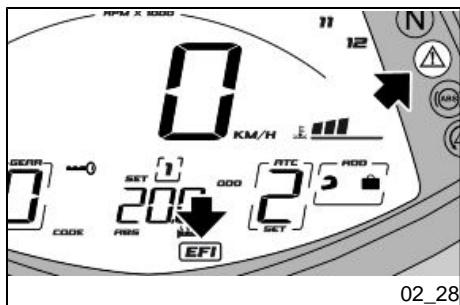
Alarmes (02_28, 02_29, 02_30)

En cas d'anomalie, une icône spécifique, en fonction de la cause, est affichée dans la partie inférieure de l'afficheur.

Il est nécessaire de s'adresser au plus vite à un concessionnaire officiel **Aprilia**.

ALARME SERVICE

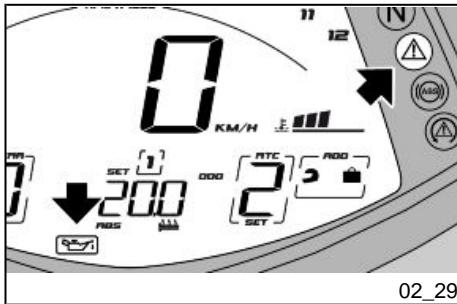
En cas d'anomalie détectée par le tableau de bord ou par la centrale électronique, le tableau de bord signale l'anomalie en affichant l'icône EFI et en allumant le voyant rouge d'alerte générale de façon fixe.



ALARME URGENT SERVICE

Une anomalie grave est signalée par le clignotement du voyant d'alerte générale et par l'icône EFI sur l'afficheur numérique. Il est nécessaire de s'adresser au plus vite à un concessionnaire officiel **Aprilia**. Dans ce cas, la centrale active une procédure de sécurité qui limite les performances du véhicule pour permettre de se rendre à une vitesse réduite chez un concessionnaire officiel **Aprilia**. Selon le type d'anomalie, les performances peuvent être limitées de deux manières : a) en réduisant le couple maximum fourni ; b) en maintenant le moteur dans un ralenti légèrement accéléré (pendant ce type de fonctionnement, la commande d'accélérateur est désactivée).

Au cas où lors de l'allumage une anomalie serait retrouvée dans l'antidémarrage, le tableau de bord demandera de saisir le code d'utilisateur. Si le code est saisi correctement, le tableau de bord signalera l'anomalie en affichant l'icône clé et en allumant le voyant d'alerte générale rouge.



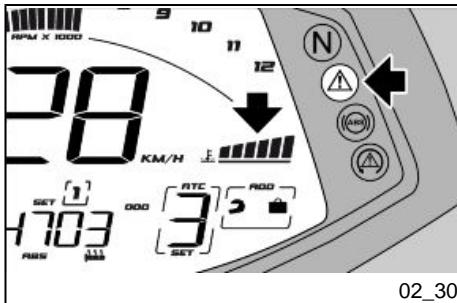
Anomalie de l'huile

En cas d'anomalie de la pression d'huile ou du capteur de pression d'huile, le tableau de bord signale l'anomalie sur l'ampoule et par l'allumage du voyant d'alerte générale rouge.

ATTENTION

SI CETTE INDICATION S'AFFICHE LORS DE LA MISE EN CONTACT, UNE ANOMALIE DU CAPTEUR EST SIGNALÉE (VOYANT ALLUMÉ FIXE). IL N'Y A PAS DE DANGER IMMÉDIAT POUR LE MOTEUR.

PAR CONTRE, SI L'INDICATION S'AFFICHE APRÈS L'ALLUMAGE DU MOTEUR (VOYANT ALLUMÉ CLIGNOTANT), IL FAUT COUPER IMMÉDIATEMENT LE MOTEUR ET TRANSPORTER LE MOTOCYCLE À L'AIDE D'UNE DÉPANNEUSE À UN Concessionnaire Officiel Aprilia.



Alarme de surchauffe du moteur

L'alarme de surchauffe du moteur s'active quand la température est égale ou supérieure à 239 °F (115 °C) et cette situation est signalée par l'allumage de tous les crans de niveau et du voyant d'alerte générale rouge.

Sélection cartographies (02_31)

La centrale de gestion du moteur prévoit 3 « cartographies » différentes de gestion de l'accélérateur électronique, visualisées dans la partie supérieure gauche de l'afficheur numérique du tableau de bord, de la manière suivante :

- **T** correspond à une cartographie **TOURING**
- **S** correspond à une cartographie **SPORT**

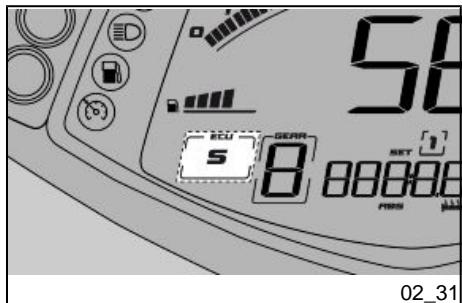
- R correspond à une cartographie **RAIN**

Le mode **TOURING** est conçu pour une utilisation touristique du véhicule.

Le mode **SPORT** est le plus réactif, il est conçu pour une utilisation sportive du véhicule.

ATTENTION

CE MODE D'UTILISATION EST RECOMMANDÉ POUR LES MOTOCYCLISTES EXPÉRIMENTÉS ET SUR DES SURFACES AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE. ELLE EST DÉCONSEILLÉE SUR DES SURFACES MOUILLÉES ET/OU DE BASSE ADHÉRENCE.



Le mode **RAIN** est conçu pour une utilisation de l'engin sur des surfaces mouillées ou avec une faible adhérence. Le système réduit le couple maximum délivré par le moteur et il le fournit doucement, pour éviter les pertes d'adhérence. Dans ce mode, les performances de la moto sont réduites, il n'est donc pas possible d'atteindre la vitesse maximale.

IL EST RECOMMANDÉ DE TOUJOURS FAIRE TRÈS ATTENTION SUR LES CHAUSSÉES À BASSE ADHÉRENCE.

Le passage aux différentes cartographies se produit en appuyant sur le bouton de démarrage, qui acquiert la fonction de bouton de sélection des cartographies 5 secondes après le démarrage du moteur.

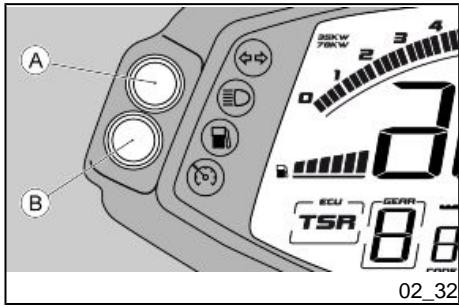
ATTENTION

LA PROCÉDURE PERMETTANT DE SÉLECTIONNER LES CARTOGRAPHIES NE PEUT SE FAIRE QU'AVEC LE MOTEUR EN MARCHE ET LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR AU REPOS. LA PROCÉDURE EST ÉGALEMENT POSSIBLE LORSQUE LA MOTO ROULE ET QUE LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR EST AU REPOS.

Pour changer la cartographie, agir comme suit :

- En appuyant une première fois sur le bouton, l'encadrement du symbole de la cartographie en cours clignote sur l'afficheur.

- En appuyant une seconde fois sur le bouton (dans un délai de 1,5 secondes après la première fois), la cartographie suivante est sélectionnée, toujours mise en évidence par l'encadrement clignotant sur l'afficheur. Si l'on laisse s'écouler plus de 1,5 secondes sans agir de nouveau sur le bouton (autrement la cartographie suivante serait sélectionnée) et sans actionner la commande d'accélérateur, la nouvelle cartographie sera mise en évidence par l'allumage fixe de l'encadrement sur l'afficheur, ce qui signifie qu'elle a été effectivement appliquée.

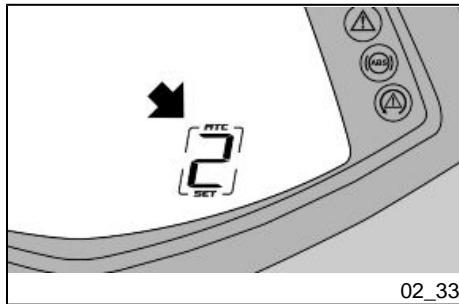


Touches de commande (02_32, 02_33, 02_34, 02_35, 02_36, 02_37, 02_38, 02_39, 02_40, 02_41, 02_42, 02_43, 02_44, 02_45)

BOUTONS DE COMMANDE DU TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord est équipé de deux boutons de commande (« A » et « B ») qui permettent d'accéder à quelques fonctions et réglages de l'afficheur numérique, dont :

- ATC
- ADD
- ABS
- Calibration
- Rétroéclairage du tableau de bord
- Fonctions de service



À l'aide d'une pression courte sur le bouton « B », il est possible d'afficher cycliquement les fonctions d'ATC, d'ADD et d'ABS.

ATC (Aprilia Traction Control)

Pour modifier la valeur de la fonction affichée, il faut effectuer une pression courte sur le bouton « A », après quoi l'intensité d'intervention du système augmentera du niveau 1 (intervention minimale) au niveau 3 (intervention maximale).

Toute pression successive diminuera progressivement le degré d'intervention jusqu'au minimum.

Le voyant ATC sera clignotant.

ATTENTION

POUR SE FAMILIARISER AVEC LE SYSTÈME ATC, IL EST CONSEILLÉ DE RÉGLER D'ABORD LA VALEUR « 3 » POUR CHOISIR PAR LA SUITE LE RÉGLAGE PRÉFÉRÉ SELON LE STYLE DE CONDUITE, LES CONDITIONS AMBIANTES ET L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE.

LE NIVEAU « 1 » EST INDICÉ POUR LES CONDUCTEURS EXPÉRIMENTÉS ET UNE BONNE ADHÉRENCE DE LA CHAUSSÉE.

LE NIVEAU « 2 » EST UN RÉGLAGE INTERMÉDIAIRE ENTRE LE NIVEAU « 1 » ET LE NIVEAU « 3 ».

Pour désactiver le système, appuyer longuement sur le bouton A (à partir du niveau 1) jusqu'à l'affichage de la valeur « - ».

Le voyant ATC sera allumé fixe.

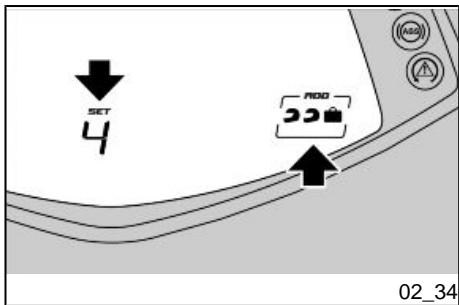
Pour quitter la fonction ATC, appuyer longuement sur le bouton « B » ou faire rouler la moto.

N.B.

LORS DU PREMIER BRANCHEMENT DE LA BATTERIE, LE VOYANT ATC S'ALLUME FIXE (SYSTÈME INACTIF).

N.B.

UNE FOIS LE TABLEAU DE BORD DU MOTOCYCLE ÉTEINT, AU PROCHAIN RALLUMAGE LE SYSTÈME ATC MAINTIENDRA LES RÉGLAGES RÉALISÉS PRÉCÉDEMMENT.

**ADD (Aprilia Dynamic Damping)**

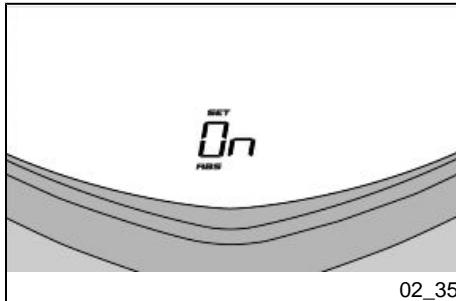
Pour modifier la valeur de la fonction de précharge affichée, il faut effectuer une pression courte sur le bouton « A », après quoi le type d'intervention sera modifié selon les exigences du conducteur.

Le système fournit des informations à l'aide d'une série de symboles qui correspondent à un type de réglage spécifique :

- Un casque correspond au réglage de la précharge avec le pilote uniquement à bord.
- Un casque et la valise correspondent au réglage de la précharge avec le pilote et des bagages.
- Deux casques correspondent au réglage de la précharge avec le pilote et un passager.
- Deux casques et la valise correspondent au réglage de la précharge avec le pilote, le passager et des bagages.
- Deux casques et la valise clignotant alternativement correspondent au réglage de la précharge en mode automatique.

N.B.

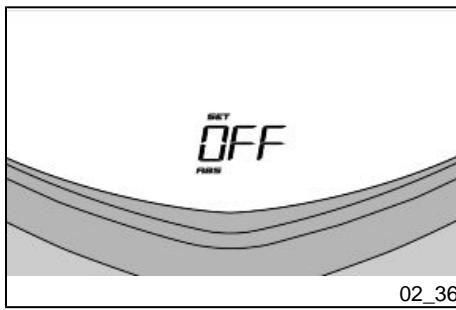
UNE FOIS LE TABLEAU DE BORD DU MOTOCYCLE ÉTEINT, AU PROCHAIN RALLUMAGE LE SYSTÈME ADD MAINTIENDRA LES RÉGLAGES RÉALISÉS PRÉCÉDEMMENT.



ABS

Pour activer ou désactiver le système, il faut effectuer une pression courte sur le bouton « A », après quoi le système sera activé ou désactivé cycliquement.

Lorsque le système est activé, le voyant ABS sera clignotant.



Lorsque le système est désactivé, le voyant ABS sera allumé fixe.

Dans les deux cas, il faut effectuer une pression longue sur le bouton « B » pour confirmer le choix.

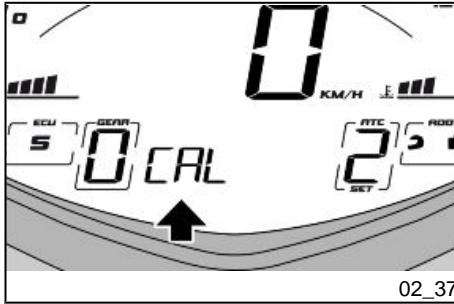
Le tableau de bord quittera automatiquement la fonction après 5 secondes si le choix n'est pas effectué rapidement ou si le motocycle roule.

N.B.

LORS DE LA MISE EN CONTACT, SI LE SYSTÈME FONCTIONNE CORRECTEMENT, LE VOYANT ABS CLIGNOTERA (APRÈS AVOIR DÉPASSÉ 3,1 mph - 5 km/h, LE SYSTÈME NE SERA ACTIVÉ QUE SI LE VOYANT S'ÉTEINT).

N.B.

UNE FOIS LE TABLEAU DE BORD DU MOTOCYCLE ÉTEINT, AU PROCHAIN RALLUMAGE LE SYSTÈME ABS RESTERA TOUTEFOIS ACTIVÉ, INDÉPENDAMMENT DU RÉGLAGE RÉALISÉ PRÉCÉDEMMENT.



CALIBRAGE

Pour accéder à la fonction CALIBRAGE, il faut appuyer longuement et simultanément sur les boutons « A » et « B ».

Quand la fonction est activée (véhicule arrêté), le message suivant s'affiche à l'écran :

CAL

Le voyant de feu de route commence à clignoter rapidement.

Pour calibrer le système ATC (Aprilia Traction Control), réaliser un parcours d'environ 10 secondes sur une route plate et droite, en deuxième vitesse à une allure de 18,64 +/- 1,24 mph (30 +/- 2 km/h), jusqu'à ce que le message CAL disparaisse de l'afficheur et que le voyant soit éteint.

N.B.

**UNE FOIS QUE LE MESSAGE CALIBRAGE EST DISPARU DE L'AFFICHEUR,
POUR COMPLÉTER LA PROCÉDURE DE CALIBRAGE, ARRÊTER LE VÉHICULE
ET ÉTEINDRE LE TABLEAU DE BORD PENDANT AU MOINS 30 SECONDES.**

DE CETTE FAÇON, LE CALIBRAGE EST MÉMORISÉ PAR LA CENTRALE.

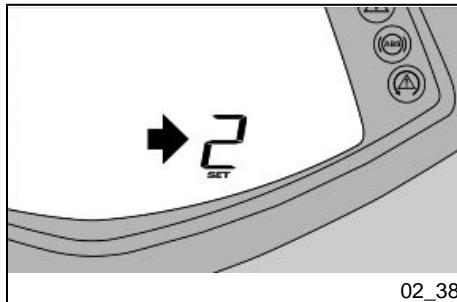
N.B.

**EFFECTUER LE CALIBRAGE À CHAQUE VARIATION DU TYPE DE PNEU OU DE
LA DÉMULTIPLICATION DE TRANSMISSION.**

N.B.

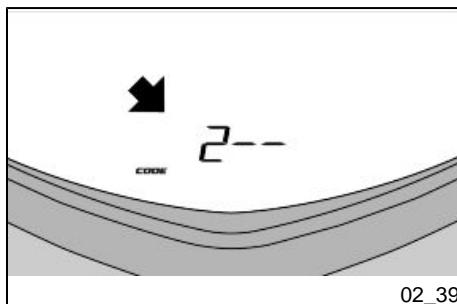
**POUR ANNULER L'OPÉRATION DE CALIBRAGE, ÉTEINDRE LE TABLEAU DE
BORD.**

**QUAND ON EFFECTUE LE CALIBRAGE, L'ATC SE DÉSACTIVE AUTOMATI-
QUEMENT (S'IL EST ACTIVÉ).**



RÉTROÉCLAIRAGE

Pour modifier l'intensité du rétroéclairage de l'afficheur numérique, il faut appuyer longuement sur le bouton « B » pour accéder à la page-écran de réglage.



FONCTIONS DE SERVICE

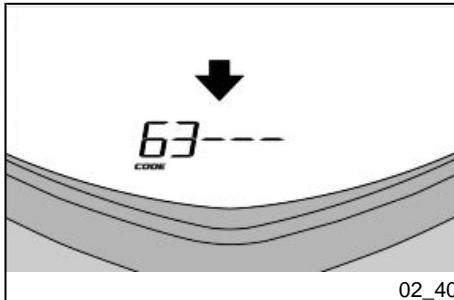
Les boutons de commande « A » et « B » permettent de saisir ou de modifier le code de la clé d'antidémarrage.

Saisie d'un nouveau code

Au premier allumage du motocycle, l'afficheur numérique visualise le message CODE clignotant lentement. Cet avertissement signale l'obligation de saisie du code de sécurité de la clé.

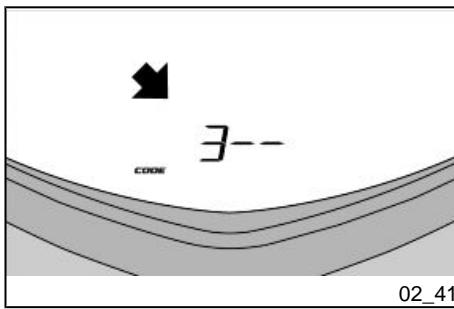
Pour accéder à cette fonction, appuyer longuement sur le bouton « A ».

Saisir le code « 222 » en appuyant brièvement sur le bouton « B ».



Saisir le nouveau code personnel de 5 chiffres en appuyant brièvement sur le bouton « B ».

Au terme de la saisie du code, celui-ci reste affiché jusqu'à l'extinction du tableau de bord.



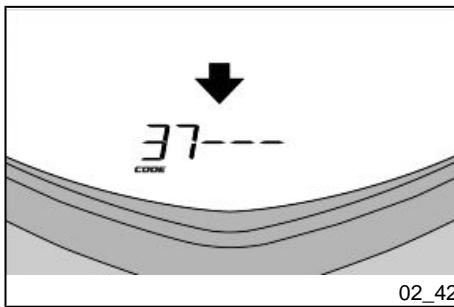
Modification du code

Il est possible de remettre à zéro le code existant.

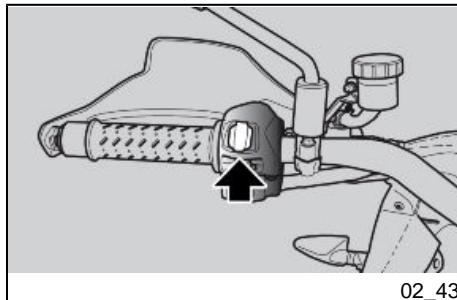
Pour accéder à cette fonction, appuyer longuement sur le bouton « A ».

Saisir le code « 384 » en appuyant brièvement sur le bouton « B ».

Saisir l'ancien code.

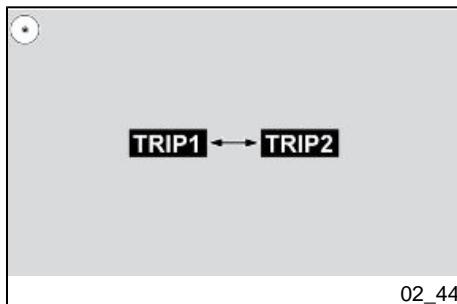


Il est alors possible de saisir le nouveau code.



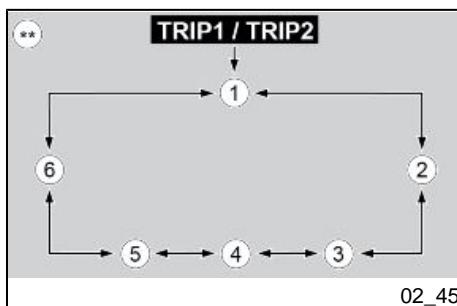
INTERRUPEUR MODE

L'interrupteur MODE permet d'afficher, de remettre à zéro et de modifier les informations présentes dans les journaux de voyage selon la valeur indiquée.



Journaux de voyage 1 et 2

Deux journaux de voyage sont disponibles (*).



Par une pression longue sur la commande MODE à gauche, on sélectionne le JOURNAL DE VOYAGE 1 et l'icône « 1 » s'allume sur l'AFFICHEUR NUMÉRIQUE.

Par une pression longue sur la commande MODE à droite, on sélectionne le JOURNAL DE VOYAGE 2 et l'icône « 2 » s'allume sur l'AFFICHEUR NUMÉRIQUE.

Dans les deux journaux, chaque pression courte sur la commande MODE à droite ou à gauche affiche l'une après l'autre les informations suivantes (**):

ODOMÈTRE (1)

ODOMÈTRE PARTIEL (2)

TEMPS DE PARCOURS (3)

VITESSE MOYENNE (4)

VITESSE MAXIMALE (5)

HORLOGE (6)

Dans les options suivantes : ODOMÈTRE PARTIEL, TEMPS DE PARCOURS ET VITESSE MAXIMALE, une pression longue sur le bouton central remet à zéro toutes les indications mémorisées dans le JOURNAL DE VOYAGE actif.

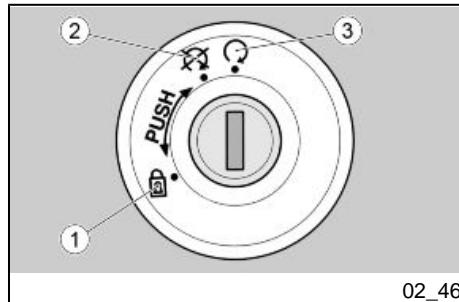
HORLOGE

Pour régler l'horloge, il faut parcourir le menu TRIP1 ou TRIP2 jusqu'à atteindre la fonction correspondante.

En appuyant longuement sur le sélecteur MODE, on entre dans ce mode : l'indication des minutes disparaît et il ne reste que celle des heures. À chaque pression sur le sélecteur MODE vers la droite, on augmente la valeur des heures, et inversement, à chaque pression sur le sélecteur MODE vers la gauche, on diminue la valeur des heures. Une pression sur la partie centrale du sélecteur MODE mémorise la valeur réglée et fait passer au réglage des minutes.

Quand on entre dans ce mode, l'indication des heures disparaît et il reste seulement celle des minutes. À chaque pression sur le sélecteur MODE vers la droite, on augmente la valeur des minutes, et inversement, à chaque pression vers la gauche, on diminue la valeur des minutes.

Une pression sur la partie centrale du sélecteur MODE permet de mémoriser la valeur réglée et de quitter le mode de réglage de l'horloge.



Commutateur d'allumage (02_46)

L'interrupteur d'allumage (1) se trouve dans la partie avant du réservoir de carburant.

Deux clés sont livrées avec le véhicule (l'une de réserve).

L'extinction des feux est subordonnée au positionnement de l'interrupteur d'allumage sur « OFF ».

N.B.

LA CLÉ ACTIONNE LE COMMUTATEUR D'ALLUMAGE/LE BLOCAGE DE DIRECTION.

N.B.

LES FEUX S'ALLUMENT AUTOMATIQUEMENT APRÈS LE DÉMARRAGE DU MOTEUR.

LOCK (1) : La direction est bloquée. Il n'est pas possible de démarrer le moteur ni d'actionner les feux. Il est possible d'enlever la clé.

OFF (2) : le moteur et les feux ne peuvent pas être mis en fonctionnement. Il est possible d'enlever la clé.

ON (3) : Le moteur peut être mis en marche. Il n'est pas possible d'enlever la clé.

Activation verrou de direction

Pour bloquer la direction :

- Tourner complètement le guidon vers la gauche.
- Tourner la clé sur « OFF ».
- Appuyer sur la clé et la tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), braquer lentement le guidon jusqu'à ce que la clé soit placée sur « LOCK ».

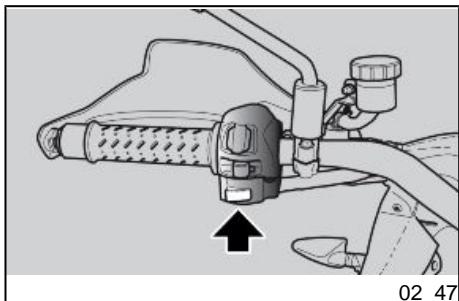
- Extraire la clé.

ATTENTION

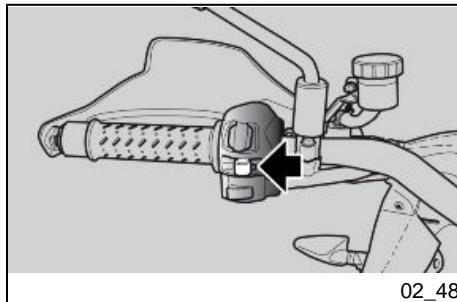
NE JAMAIS TOURNER LA CLÉ SUR « LOCK » PENDANT LA MARCHE, AFIN D'ÉVITER DE PERDRE LE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

Poussoir du klaxon (02_47)**N.B.**

LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES FONCTIONNENT UNIQUEMENT LORSQUE LE COMMUTATEUR D'ALLUMAGE SE TROUVE SUR « ON ».



Sa pression active le klaxon.



Contacteur des clignotants (02_48)

Déplacer l'interrupteur vers la gauche pour indiquer le virage à gauche ; déplacer l'interrupteur vers la droite pour indiquer le virage à droite. Appuyer sur l'interrupteur pour désactiver le clignotant.

ATTENTION

SI LE VOYANT DES FEUX DE DIRECTION CLIGNOTE RAPIDEMENT, CELA VEUT DIRE QU'UNE OU LES DEUX AMPOULES DES CLIGNOTANTS SONT GRILLÉES.

On a implémenté l'arrêt automatique des clignotants selon la logique suivante :

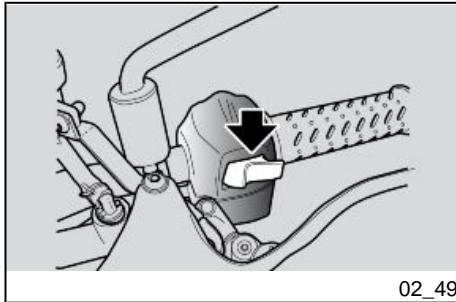
Si le véhicule est arrêté, les clignotants continuent de clignoter à l'infini.

Si le véhicule roule, les clignotants s'arrêtent automatiquement une fois une des deux conditions remplie :

- Après un temps $t = 40$ s
- Après avoir parcouru 0.31 mi (500 m).

Si la vitesse devient nulle au cours de ce laps de temps, le décompte du temps et de la distance reviennent au zéro. Le décompte repart lorsque le véhicule recommence à rouler.

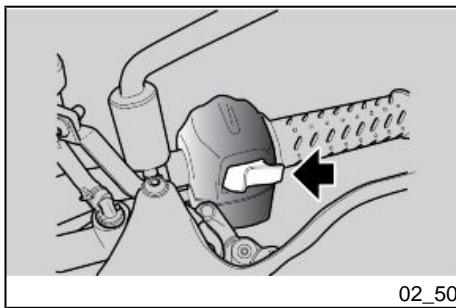
Le passage de l'indication d'un côté à l'autre provoque le retour à zéro et fait repartir le décompte du temps comme de la distance, même sans impulsion intermédiaire pour revenir à zéro.



Commutateur d'éclairage (02_49)

L'inverseur de feux placé au centre permet d'activer les feux de croisement.

En appuyant sur l'inverseur de feux vers la droite, le feu de route s'active.



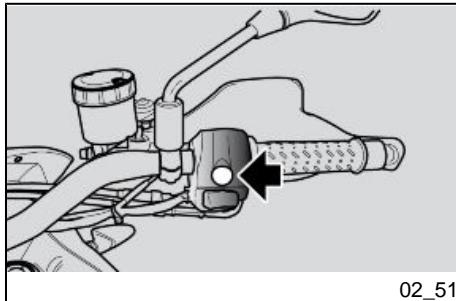
Bouton appel de phares (02_50)

Il permet d'utiliser l'appel de phares du feu de route en cas de danger ou d'urgence.

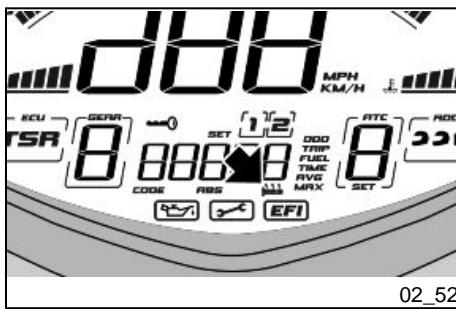
Une fois le bouton relâché, l'appel de phares du feu de route se désactive.

Commande Des Poignées Chauffantes (02_51, 02_52)

(SI DISPONIBLE)



L'activation, la désactivation et le niveau de température des poignées s'effectue par brève pression sur la commande.

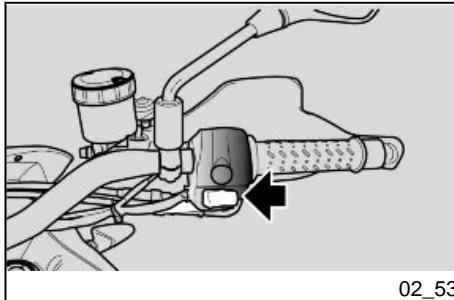


L'intensité de chaleur a 3 niveaux qui peuvent être activés cycliquement du niveau 1 (intensité minimale) au niveau 3 (intensité maximale) à chaque pression courte sur la commande. Une autre pression courte sur la commande au-delà du niveau 3 permet de désactiver la fonction.

En cas de clé OFF, la fonction sera désactivée au rallumage.

N.B.

LE CHAUFFAGE DES POIGNÉES, INDÉPENDAMMENT DU NIVEAU D'INTENSITÉ CHOISI, NE SE PRODUIT QUE LORSQUE LE MOTEUR EST DÉMARRÉ ET À UN RÉGIME SUPÉRIEUR À 2 000 tr/min.

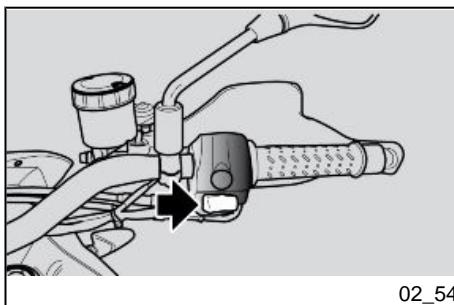


Bouton du démarreur (02_53)

En appuyant sur ce bouton, le démarreur fait tourner le moteur.

ATTENTION

CINQ SECONDES APRÈS LE DÉMARRAGE DU MOTEUR, CE BOUTON PREND LA FONCTION DE « SÉLECTION DES CARTOGRAPHIES ».



Interrupteur d'arrêt moteur (02_54)

Il fonctionne comme interrupteur de sécurité ou d'urgence.

Appuyer sur le commutateur pour arrêter le moteur.

Bouton Cruise Control (02_55, 02_56)

(SI PRÉVU)

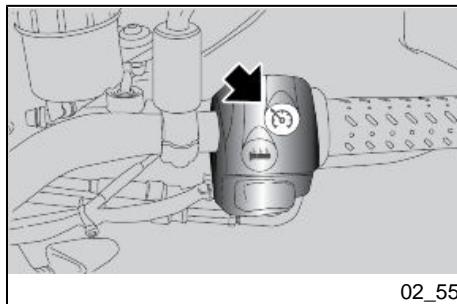
- Le Cruise Control est un système électronique qui permet de maintenir la vitesse sélectionnée.

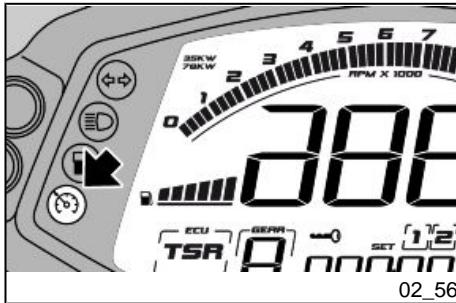
- Pour activer le système (passage de l'état OFF à l'état ON), appuyer longuement sur le bouton Cruise Control (environ 2 secondes).
- L'activation du système est indiquée par le clignotement du voyant correspondant sur le tableau de bord.

Le système peut être utilisé dans la plage de vitesse indiquée dans le tableau ci-dessous, uniquement pour les vitesses allant de la troisième à la sixième, même en phase de décélération et avec la poignée de l'accélérateur relâchée.

VITESSE D'ACTIVATION DU SYSTÈME - É.-U.

VITESSE	3°	4°	5°	6°
Vitesse MIN	31,07 MPH (50 km/h)	37,28 MPH (60 km/h)	40,39 MPH (65 km/h)	43,50 MPH (70 km/h)
Vitesse MAX	62,14 MPH (100 km/h)	74,56 MPH (120 km/h)	99,42 MPH (160 km/h)	111,85 MPH (180 km/h)





Une fois la vitesse souhaitée atteinte, le système peut être activé (passage à l'état SET) en appuyant brièvement sur le bouton Cruise Control, à condition que :

- La boîte de vitesses ne soit pas au point mort et la vitesse engagée ne soit pas inférieure à la troisième.
- Les freins ne soient pas actionnés.
- L'embrayage ne soit pas actionné.

L'activation du système sera indiquée par l'allumage fixe du voyant sur le tableau de bord.

La poignée d'accélérateur pourra alors être relâchée, puisque le système maintiendra la vitesse sélectionnée de façon autonome.

Il est possible d'agir sur l'accélérateur pour augmenter momentanément la vitesse, jusqu'à un maximum de 30 km/h (18,64 MPH) supplémentaires, sans désactiver le système (ex. pour doubler).

Si l'augmentation de vitesse dépasse 18,64 MPH (30 km/h) le système sera désactivé (passage de l'état SET à ON). Une fois l'accélérateur relâché, le motocycle se remettra à la vitesse de croisière sélectionnée.

Si le seuil maximal fixé pour chaque rapport dans le tableau précédent est dépassé, le système sera désactivé (passage de l'état SET à l'état ON).

En outre, le système se désactive (passage de l'état SET à l'état ON, c'est-à-dire voyant clignotant), si l'une des conditions suivantes se présente :

- Actionnement de l'embrayage.
- Actionnement des freins avant/arrière.
- Passage d'une vitesse inférieure à la 3^e ou boîte de vitesses au point mort.
- Pression courte sur le bouton Cruise Control.

- Intervention du limiteur de régime moteur.
- Intervention du contrôle de traction.
- En cas de montée ou descente particulièrement raide.

Le système se désactive entièrement (passage de l'état SET à l'état OFF), la vitesse mémorisée est effacée et le voyant s'éteint sur le tableau de bord si l'une des conditions suivantes se présente :

- Pression longue sur le bouton Cruise Control.
- Interrupteur Run-OFF actionné.
- Arrêt du moteur (Key-OFF).
- En cas d'erreur.

Système ABS

SI PRÉVU

L'ABS est un dispositif qui empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence, augmentant ainsi la stabilité du véhicule lors du freinage par rapport à un système de freinage traditionnel.

Le système ABS permet d'améliorer le contrôle du véhicule, tout en se rappelant de ne jamais dépasser les limites physiques de tenue de route du véhicule. Le conducteur a pour responsabilité de maintenir le véhicule à la bonne vitesse, en prenant en compte les conditions atmosphériques et la surface de la route, en laissant une marge de sécurité suffisante.

L'ABS ne peut compenser les erreurs de jugement ou l'utilisation inappropriée des freins quelles que soient les situations.

N.B.

QUAND L'ABS ENTRE EN FONCTIONNEMENT, ON PEUT RESENTIR UNE VIBRATION SUR LE LEVIER DE FREIN.



LE SYSTÈME ANTIBLOCAGE DES ROUES N'EMPÈCHE PAS LES CHUTES DANS LES VIRAGES.

LE FREINAGE D'URGENCE LORSQUE LE VÉHICULE EST INCLINÉ, LE GUIDON TOURNÉ ET LA CHAUSSÉE IRRÉGULIÈRE, GLISSANTE OU EN CONDITION DE FAIBLE ADHÉRENCE CRÉE UNE CONDITION D'INSTABILITÉ DIFFICILE À GÉRER. IL EST CONSEILLÉ DE MAINTENIR UNE CONDUITE VIGILANTE ET PRUDENTE AINSI QU'UN FREINAGE PROGRESSIF.

NE PAS ROULER VITE ET IMPRUDÉMMENT, LA TENUE DE ROUTE DU VÉHICULE EST SOUMISE À DES LOIS PHYSIQUES PARTICULIÈRES QUE L'ABS N'EST PAS À MÊME D'ÉLIMINER.

Au démarrage du véhicule, après le contrôle initial du tableau de bord, le voyant ABS clignote jusqu'au franchissement d'une vitesse de 5 km/h (3,1 mph), puis il s'éteint.

Le système ABS peut être désactivé à l'aide des boutons de réglage de l'a-PRC, à la page-écran « Réglages a-PRC ». Dans ce cas, le voyant ABS reste allumé fixe.

Le système ABS étant activé (niveaux 3, 2,1), si le voyant ABS reste allumé fixe ou continue à clignoter même après le dépassement de la vitesse de 5 km/h (3,1 mph), le système a détecté un mauvais fonctionnement et l'ABS a été désactivé.

Dans ce cas-là, réaliser les opérations suivantes :

- Arrêter le véhicule.

- Clé OFF-ON.
- Dépasser la vitesse de 5 km/h (3,1 mph) : le voyant ABS doit s'éteindre.
- L'ABS fonctionne correctement.

Si l'indication d'ABS désactivé persiste :

N.B.

DANS CE CAS, S'ADRESSER À UN Concessionnaire Officiel Aprilia.



LE SYSTÈME ABS INTERVIENT SUR LA ROUE AVANT ET SUR LA ROUE ARRIÈRE EN PRENANT DES INFORMATIONS SUR LES ROUES PHONIQUES DE ROTATION/BLOCAGE. IL EST IMPORTANT DE TOUJOURS VEILLER À CE QUE LA ROUE PHONIQUE SOIT PROPRE, ET DE VÉRIFIER PÉRIODIQUEMENT QUE LA DISTANCE AVEC LE CAPTEUR SOIT CONSTANTE SUR LES 360 DEGRÉS. EN CAS DE DÉPOSE ET REPOSE DES ROUES, IL EST TRÈS IMPORTANT DE VÉRIFIER SI LA DISTANCE ENTRE LA ROUE PHONIQUE ET LE CAPTEUR CORRESPOND À CELLE PRÉVUE. POUR LE CONTRÔLE ET LE RÉGLAGE, S'ADRESSER À UN garage agréé aprilia.



DANS LE CAS D'UN MOTOCYCLE ÉQUIPÉ DU SYSTÈME ABS, LES PLAQUETTES DE FREIN CONTENANT DES MATERIAUX DE FRICTION NON HOMOLOGUÉS NUISENT AU BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE, RÉDUISANT RADICALEMENT LA SÉCURITÉ DE CONDUITE.

N.B.

COMME LES CAPTEURS DU SYSTÈME RÉALISENT UNE LECTURE TRÈS PRÉCISE DES ROUES PHONIQUES, LORSQUE LE MOTOCYCLE EST ARRÊTÉ ET QUE LE MOTEUR TOURNE, ILS PEUVENT GÉNÉRER UNE INDICATION DE VITESSE DE QUELQUES km/h (mph) SUR L'AFFICHEUR NUMÉRIQUE.

CE COMPORTEMENT EST À CONSIDÉRER COMME NORMAL ET N'INDIQUE EN AUCUN CAS UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.



SI LA DISTANCE DE L'UN OU DES DEUX CAPTEURS N'EST PAS comprise ENTRE LES INTERVALLES CI-DESSOUS, S'ADRESSER À UN Concessionnaire Officiel aprilia

Caractéristiques techniques

Distance entre la roue phonique et le capteur avant

0,012 - 0,079 in (0,3 - 2,00 mm)

Distance entre la roue phonique et le capteur arrière

0,012 - 0,079 in (0,3 - 2,00 mm)

N.B.



EN CAS DE ROTATION PROLONGÉE DE LA ROUE ARRIÈRE TANDIS QUE LA ROUE AVANT EST BLOQUÉE (BURNOUT, MOTO SUR BÉQUILLE CENTRALE, ETC.), LE SYSTÈME PEUT SE DÉSACTIVER AUTOMATIQUEMENT, CE QUI DÉCLENCHERA L'ALLUMAGE FIXE DES VOYANTS ABS ET a-PRC.

POUR RÉTABLIR LE SYSTÈME, ÉTEINDRE ET RALLUMER LE TABLEAU DE BORD, PUIS SÉLECTIONNER LE RÉGLAGE APPROPRIÉ.

N.B.



**LE VÉHICULE FONCTIONNE PARFAITEMENT QUAND L'ABS EST DÉSACTIVÉ,
MAIS IL EST CONSEILLÉ DE NE PAS LE DÉSACTIVER SI CECI N'EST PAS
STRICTEMENT NÉCESSAIRE.**

**QUAND L'ABS EST DÉSACTIVÉ, FAIRE BEAUCOUP D'ATTENTION PENDANT
LA CONDUITE.**

N.B.



**LA SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRE FOURNIE PAR L'ABS NE JUSTIFIE EN AU-
CUN CAS LA RÉALISATION DE MANŒUVRES HASARDEUSES. MÊME SI LE
CONTÔLE DU VÉHICULE EST SUPÉRIEUR EN CAS DE FREINAGE D'URGEN-
CE, IL CONVIENT DE RESPECTER LES DISTANCES DE SÉCURITÉ DES AU-
TRES VÉHICULES.**

Système ATC (Aprilia Traction Control)

L'ATC est un système qui contrôle le patinage de la roue arrière en phase d'accélération, en limitant l'effet si nécessaire, dans le but d'augmenter la stabilité du véhicule.

Le système ATC permet d'améliorer le contrôle du véhicule sans oublier de ne jamais dépasser les limites physiques de tenue de route du véhicule. Le conducteur a pour responsabilité de maintenir le véhicule à la bonne vitesse, en prenant en compte les conditions atmosphériques et la surface de la route, en laissant une marge de sécurité suffisante.

L'ATC ne peut cependant compenser les erreurs de jugement ou l'utilisation inappropriée de l'accélérateur dans les différentes situations.



LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA TRACTION N'EMPÈCHE PAS LES CHUTES DANS LES VIRAGES.

UNE BRUSQUE ACCÉLÉRATION LORSQUE LE VÉHICULE EST INCLINÉ OU QUE LE GUIDON EST BRAQUÉ CRÉE UNE CONDITION D'INSTABILITÉ DIFFICILEMENT CONTRÔLABLE.

NE PAS ROULER VITE ET IMPRUDEMMENT, LA TENUE DE ROUTE DU VÉHICULE EST SOUMISE À DES LOIS PHYSIQUES PARTICULIÈRES QUE MÊME L'ATC NE PEUT PAS ÉLIMINER.

LÉGENDE DES VOYANTS

- **Voyant éteint** : système activé après avoir dépassé une vitesse de 3,1 mph (5 km/h) suite à l'allumage du tableau de bord ;
- **Voyant allumé en mode fixe** : système désactivé, soit volontairement, soit à cause d'un mauvais fonctionnement ;
- **Voyant clignotant (clignotement lent)** : système actif après allumage du tableau de bord, avant de franchir les 3,1 mph (5 km/h) ou dans certaines situations de défaut de fonctionnement, qui provoquent le gel (on ne peut plus régler l'ATC) du niveau de l'ATC ;
- **Voyant clignotant (clignotement rapide)** : lorsque le système intervient effectivement sur le contrôle de la traction.

SYSTÈME ATC DÉCONNECTÉ MANUELLEMENT

Dès qu'on allume le véhicule, après le contrôle initial du tableau de bord, le voyant ATC est allumé fixe si le système est désactivé et reste ainsi jusqu'à ce qu'on décide d'activer le système.

SYSTÈME ATC ACTIF

Dès qu'on allume le véhicule, après le contrôle initial du tableau de bord, le voyant ATC clignote si le système était déjà connecté lors de l'utilisation précédente ; il reste ainsi jusqu'à ce que le véhicule dépasse une vitesse de 3,1 mph (5 km/h), puis il s'éteint.

Si le voyant ATC s'allume de manière fixe, cela signifie que le système a détecté un mauvais fonctionnement et que l'ATC a été automatiquement désactivé.

Dans ce cas-là, réaliser les opérations suivantes :

- Arrêter le véhicule.
- Clé OFF-ON.
- Réactiver manuellement le système.
- Dépasser la vitesse de 5 km/h (3,1 mph) : le voyant ATC doit s'éteindre.
- L'ATC fonctionne correctement.

Si l'indication d'ATC désactivé persiste :

N.B.

DANS CE CAS, S'ADRESSER À UN Concessionnaire Officiel Aprilia.



LE SYSTÈME ATC INTERVIENT SUR LA ROUE ARRIÈRE EN PRENANT DES INFORMATIONS DEPUIS LES ROUES PHONIQUES DE ROTATION/BLOCAGE MONTÉES SUR LES DEUX ROUES. IL EST IMPORTANT QUE LES ROUES PHONIQUES SOIENT TOUJOURS PROPRES ; CONTRÔLER PÉRIODIQUEMENT QUE LA DISTANCE AVEC LE CAPTEUR SOIT CONSTANTE SUR LES 360 DEGRÉS. EN CAS DE DÉPOSE ET REPOSE DES ROUES, IL EST TRÈS IMPORTANT DE VÉRIFIER SI LA DISTANCE ENTRE LA ROUE PHONIQUE ET LE CAPTEUR CORRESPOND À CELLE PRÉVUE. POUR LE CONTRÔLE ET LE RÉGLAGE, S'ADRESSER À UN garage agréé Aprilia.

N.B.

EN CAS DE ROTATION PROLONGÉE DE LA ROUE ARRIÈRE LORSQUE LA ROUE AVANT EST BLOQUÉE (BURNOUT, MOTO PLACÉE SUR LA BÉQUILLE CENTRALE, ETC.), LE SYSTÈME PEUT SE DÉSACTIVER AUTOMATIQUEMENT ET DÉCLENCHER L'ALLUMAGE FIXE DU VOYANT ATC.

POUR RÉTABLIR LE SYSTÈME, ÉTEINDRE ET RALLUMER LE TABLEAU DE BORD, PUIS SÉLECTIONNER LE RÉGLAGE APPROPRIÉ.

N.B.

COMME LES CAPTEURS DU SYSTÈME RÉALISENT UNE LECTURE TRÈS PRÉCISE DES ROUES PHONIQUES, LORSQUE LE MOTOCYCLE EST ARRÊTÉ ET QUE LE MOTEUR TOURNE, ILS PEUVENT GÉNÉRER UNE INDICATION DE VITESSE DE QUELQUES km/h (mph) SUR L'AFFICHEUR NUMÉRIQUE.

CE COMPORTEMENT EST À CONSIDÉRER COMME NORMAL ET N'INDIQUE EN AUCUN CAS UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.

Caractéristiques techniques

Distance entre la roue phonique et le capteur avant

0,012 - 0,079 in (0,3 - 2,00 mm)

Distance entre la roue phonique et le capteur arrière

0,012 - 0,079 in (0,3 - 2,00 mm)

Système ADD (Aprilia Dynamic Damping)

L'ADD (Aprilia Dynamic Damping) est un système intégré de contrôle des suspensions semi-actives et de la précharge, à actionnement électrique, qui agit uniquement sur l'amortisseur arrière.

Le système adapte en temps réel le rebond de la fourche et de l'amortisseur pour maximiser le confort de conduite et maintenir le plus possible l'assiette de la moto constante pendant la marche.

Le système fonctionne de façon autonome au moyen d'une centrale spécifique. Aucun réglage n'est nécessaire, sauf pour la précharge du monoamortisseur arrière.

Lorsque le moteur est coupé, les suspensions sont rigides car elles ne sont pas commandées.

La précharge de l'amortisseur arrière est réglable manuellement sur quatre niveaux, plus un cinquième niveau nommé automatique. Au key-on, le niveau réglé sur le tableau de bord avant le dernier key-off est maintenu. Le niveau automatique est indiqué sur l'afficheur du tableau de bord par des symboles (casques et valises) qui défilent lentement à tour de rôle.

Le niveau automatique règle de façon autonome la précharge en fonction de la charge du véhicule, de manière à maintenir, dans la mesure du possible, une hauteur constante.

Le système fonctionne en deux étapes :

1) Véhicule arrêté, moteur allumé, boîte de vitesses au point mort, béquille repliée, le système effectue un premier réglage général de la précharge, si certaines conditions de continuité des signaux sont satisfaites.

2) Une fois le véhicule en mouvement, le système surveille en continu différents signaux provenant du véhicule et si certaines conditions de continuité des signaux sont satisfaites, il agit sur la précharge pour atteindre la position idéale.

Si le système a déjà atteint la position idéale, il n'effectuera pas d'autres réglages.

L'adaptation automatique de la précharge est indiquée sur l'afficheur numérique par des symboles (casques et valises) qui défilent rapidement à tour de rôle, et qui commencent ensuite à défiler lentement quand le système a terminé le réglage.

Selon le type d'anomalie, les suspensions peuvent fonctionner avec un rebond à freinage moyen ou maximal.

Si le système ADD présente une anomalie, les symboles des deux casques et de la valise clignotent tous ensemble sur l'afficheur du tableau de bord et le voyant d'ALERTE GÉNÉRALE rouge est allumé fixe. Selon le type d'anomalie, les suspensions peuvent fonctionner à rigidité moyenne ou devenir complètement rigides.

AVERTISSEMENT

EN CAS D'ANOMALIE, POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, IL CONVIENT DE MODÉRER LA VITESSE DU VÉHICULE.

EN RAISON DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES, LA PRÉCHARGE ÉLECTRIQUE NE FONCTIONNE QUE LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHE (MOTEUR ÉTEINT, LE RÉGLAGE DES NIVEAUX EST BLOQUÉ). POUR LA MÊME RAISON, SI LE MOTEUR N'EST PAS DÉMARRÉ DANS UN DÉLAI DE 15 SECONDES À PARTIR DU KEY-ON, LES SUSPENSIONS ÉLECTRONIQUES SONT DÉSACTIVÉES (ELLES ADOPTENT DONC UN REBOND À FREINAGE MAXIMAL) ET ELLES NE SERONT RÉACTIVÉES QU'UNE FOIS LE MOTEUR ALLUMÉ.

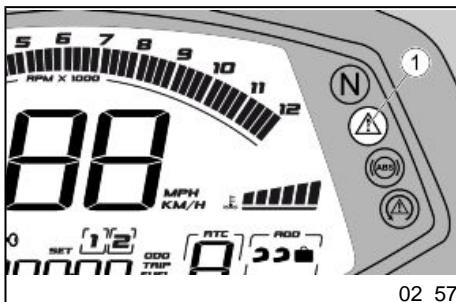
Le fonctionnement du système antidémarrage (02_57)

Pour augmenter la protection contre le vol, le véhicule est doté d'un système électronique de blocage du moteur qui s'active automatiquement en extrayant la clé de démarrage.

Conserver la seconde clé en lieu sûr car une fois perdue celle-ci il n'est plus possible d'en faire une copie. Cela implique le remplacement de nombreux composants du véhicule (outre les serrures).

Chaque clé renferme dans la poignée un dispositif électronique - un transpondeur - ayant la fonction de moduler le signal de radiofréquence émis au démarrage par une antenne spéciale incorporée dans le commutateur.

Le signal modulé constitue le « mot de passe » avec lequel la centrale respective reconnaît la clé et seulement sous cette condition elle permet de démarrer le véhicule.



ATTENTION

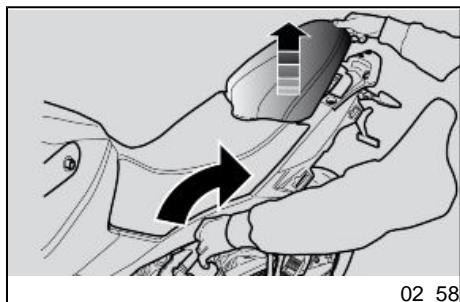
LE SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE MÉMORISE JUSQU'À QUATRE CLÉS.

L'OPÉRATION DE MÉMORISATION EST RÉALISABLE SEULEMENT AUPRÈS DU CONCESSIONNAIRE.

LA PROCÉDURE DE MÉMORISATION EFFACE LES CODES PRÉEXISTANTS : SI LE CLIENT VEUT MÉMORISER DES NOUVELLES CLÉS, IL DEVRA SE RENDRE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE AVEC TOUTES LES CLÉS QU'IL A L'INTENTION D'ACTIVER.

La clé sur OFF, le mode de fonctionnement de l'antidémarrage est signalé par un voyant (1) situé sur le tableau de bord.

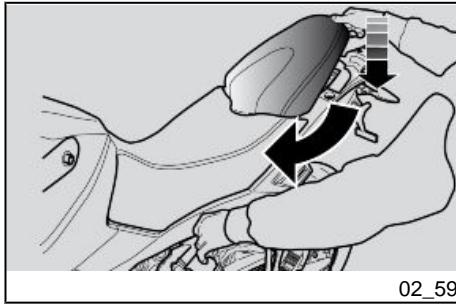
Le voyant s'éteint après 50 h.



Ouverture de la selle (02_58, 02_59)

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Insérer la clé (1) dans la serrure située sur le carénage gauche.
- Tourner la clé (1) dans le sens des aiguilles d'une montre et déposer la selle passager (2).

À l'intérieur de la bavette du véhicule, un coffre porte-documents très pratique a été aménagé. Pour y accéder, il suffit de déposer la selle passager (2).

**Pour bloquer la selle (2) :**

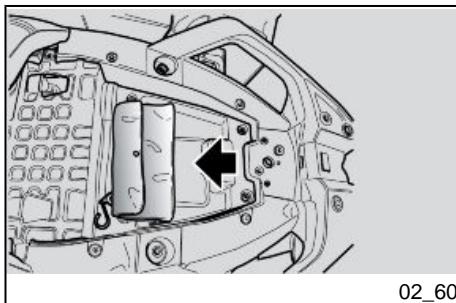
- Placer la selle passager (2) de manière à insérer la fixation avant.
- Appuyer sur l'arrière de la selle passager (2), au niveau de la fixation arrière, pour déclencher la serrure.

ATTENTION

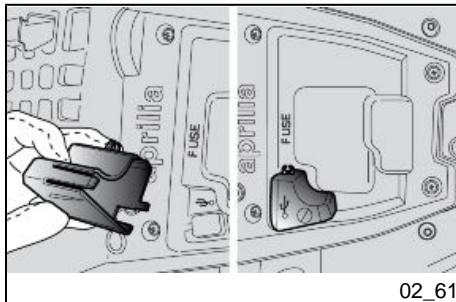
AVANT D'ABAISSEZ ET BLOQUER LA SELLE, CONTRÔLER DE NE PAS AVOIR OUBLIÉ LA CLÉ DANS LE COFFRE PORTE-DOCUMENTS/LA TROUSSE À OUTILS.



AVANT D'ENTREPRENDRE LA CONDUITE, S'ASSURER QUE LA SELLE EST BLOQUÉE CORRECTEMENT.

**Bac vide-poches/trousse à outils (02_60)**

Pour accéder au coffre porte-documents/trousse à outils, il faut déposer la selle passager.



Prise USB (02_61, 02_62, 02_63)

Le coffre porte-documents/la trousse à outils logent une prise USB.

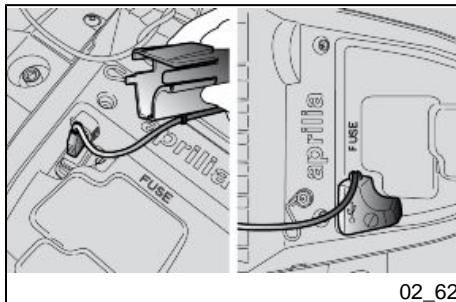
Pour l'utiliser, déposer le couvercle et le bouchon de protection.



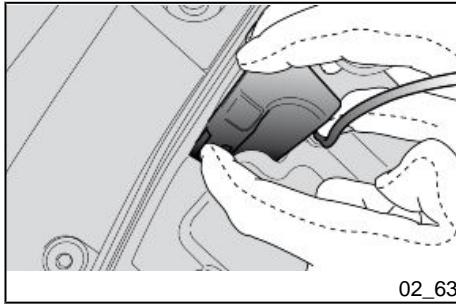
AFIN D'ÉVITER QUE DE L'EAU ET/OU DE L'HUMIDITÉ PUISSENT ENDOMMAGER LA PRISE USB, UTILISER LE COUVERCLE DE PROTECTION MÊME LORS QU'UN DISPOSITIF EST BRANCHÉ.



LA PRISE USB FOURNIE EST COMPATIBLE AVEC LES DISPOSITIFS DES MARQUES SUIVANTES : Apple iPhone, Apple iPod, Apple iPod Nano, Apple iPod Touch, Blackberry Pearl, Blackberry 8xxx ET N'EST PAS COMPATIBLE AVEC LES DISPOSITIFS DE LA MARQUE MOTOROLA.



SI UN DISPOSITIF USB EST BRANCHÉ, VEILLER AU BON POSITIONNEMENT DU CÂBLE POUR ÉVITER QU'IL SOIT PINCÉ.



02_63

Pour déposer le couvercle, écraser la languette de blocage.

La prise USB n'est activée qu'une fois la clé mise sur « **ON** ».

AVERTISSEMENT

**UNE UTILISATION PROLONGÉE DE LA PRISE PEUT PROVOQUER LA DÉ-
CHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE.**

PRISE USB

Tension de sortie	(5,00+/-0,25) Vcc
Courant de charge	1 A max.

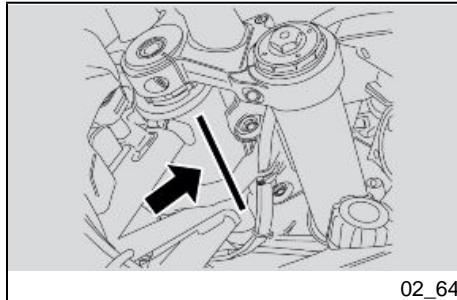
L'identification (02_64, 02_65)

Il convient d'inscrire les numéros de cadre et de moteur dans l'espace réservé à cette fin dans ce livret. Le numéro de cadre peut être utilisé pour l'acquisition de pièces de rechange.

ATTENTION



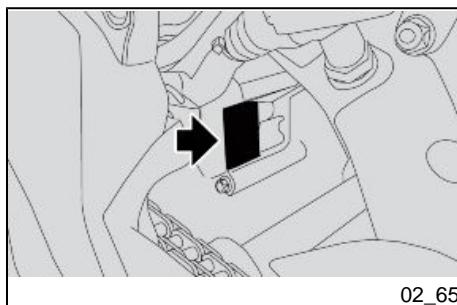
LA MODIFICATION DES CODES D'IDENTIFICATION REPRÉSENTE UNE INFRACTION QUI PEUT ÊTRE PUNIE AVEC DES GRAVES ACCUSATIONS CRIMINELLES. PAR AILLEURS, LA GARANTIE LIMITÉE POUR DE NOUVEAUX VÉHICULES SERA ANNULÉE SI LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN) A ÉTÉ MODIFIÉ OU NE PEUT PAS ÊTRE RAPIDEMENT DÉTERMINÉ.



NUMÉRO DE CADRE

Le numéro de cadre est estampillé sur le tube de direction, côté droit.

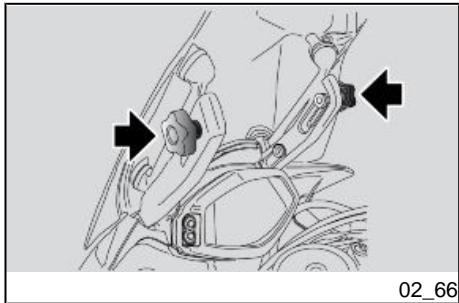
Cadre n°



NUMÉRO DE MOTEUR

Le numéro de moteur est estampillé sur la base du carter moteur côté gauche.

Moteur n°



02_66

Réglage du pare-brise (02_66)

Il est possible de régler le pare-brise manuellement de la manière suivante :

- En soutenant le pare-brise et en agissant des deux côtés, desserrer les deux molettes.
- Régler la position souhaitée du pare-brise.
- En soutenant le pare-brise et en agissant des deux côtés, serrer les deux molettes.

**Véhicule préparé pour les futures installations d'accessoires
(02_67, 02_68, 02_69, 02_70, 02_71, 02_72)**

SACOCHES LATÉRALES

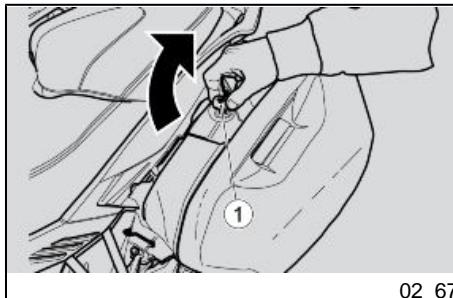
(si prévu)



**NE PAS CHARGER PLUS DE 5 kg (11,02 lb) POUR CHAQUE SACOCHE, CAR
UNE CHARGE EXCESSIVE POURRAIT L'ENDOMMAGER**

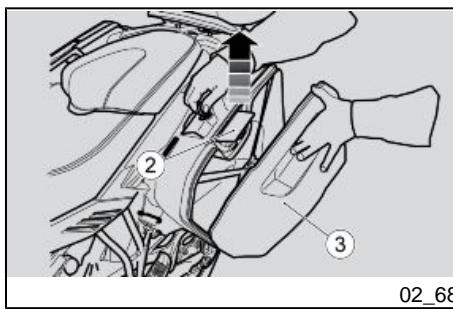
OUVERTURE DU COUVERCLE

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Insérer la clé (1) dans la poignée du couvercle des sacoches (2).
- Tourner la clé (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

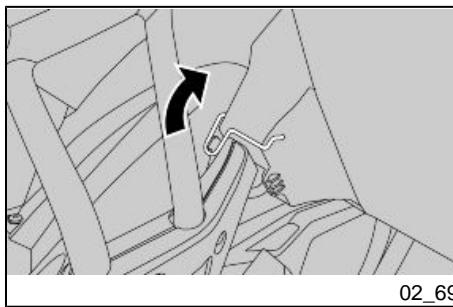


- Soulever la poignée (2) et la décrocher du couvercle (3).
- Ouvrir le couvercle (3).

02_67



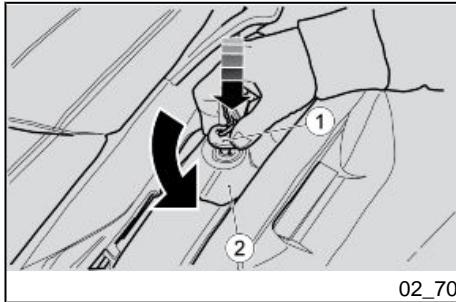
02_68



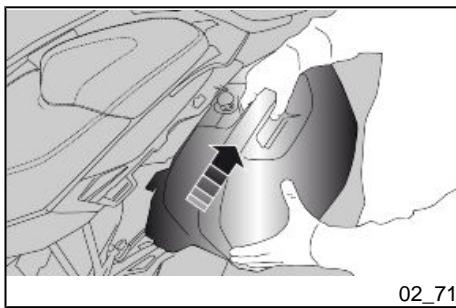
02_69

DÉPOSE

- Soulever l'arrêt de sécurité.



02_70



02_71

- Insérer la clé (1) dans la poignée du couvercle des sacoches (2). Tourner la clé (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Tirer la sacoche et la décrocher de l'arrêt.
- La soulever et l'extraire des crochets de fixation.

CAPONORD

aprilia



Chap. 03
L'utilisation

Contrôles (03_01)

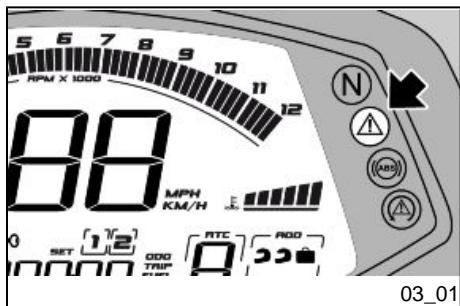
ATTENTION



AVANT DE PARTIR, TOUJOURS EFFECTUER UN CONTRÔLE PRÉLIMINAIRE DU VÉHICULE, AFIN D'OBtenIR UN FONCTIONNEMENT CORRECT ET SÛR. LA NON-EXÉCUTION DE CES OPÉRATIONS PEUT PROVOQUER DE GRAVES LÉSIONS CORPORELLES OU DE GRAVES DOMMAGES AU VÉHICULE. NE PAS HÉSITER À S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia SI ON NE COMPREND PAS LE FONCTIONNEMENT DE CERTAINES COMMANDES OU SI DES ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT SONT RENCONTREES OU SUSPECTÉES. LE TEMPS NÉCESSAIRE À UNE VÉRIFICATION EST INSIGNIFIANT ET LA SÉCURITÉ QUI EN DÉCOULE EST CONSIDÉRABLE.

ATTENTION

SELON LE TEMPS ÉCOULÉ ENTRE LE POSITIONNEMENT DE LA CLÉ SUR « KEY-ON » ET LE DÉMARRAGE DU MOTEUR, LE FEU STOP PEUT S'ACTIVER OU NON POUR UNE DEMI-SECONDE ENVIRON.



Ce véhicule est conçu pour identifier en temps réel d'éventuelles anomalies de fonctionnement, mémorisées par la centrale électronique.

Chaque fois que l'interrupteur d'allumage est sur « KEY-ON », le voyant DEL d'alarme s'allume sur le tableau de bord pendant environ trois secondes.

Contrôles préliminaires

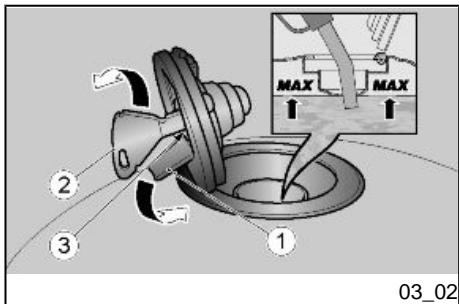
Freins à disque avant et arrière	Contrôler le fonctionnement, la course à vide des leviers de commande, le niveau de liquide et les fuites éventuelles. Vérifier l'usure des plaquettes. Au besoin, faire l'appoint de liquide de frein.
Accélérateur	Contrôler qu'il fonctionne doucement et qu'on puisse l'ouvrir et le fermer complètement, dans toutes les positions de la direction. Régler et/ou lubrifier au besoin.
Huile moteur	Contrôler et/ou remplir, au besoin.
Roues/pneus	Contrôler l'état des surfaces des pneus, la pression de gonflage, l'usure et les éventuels dommages. Retirer des sculptures de la bande de roulement les éventuels corps étrangers encastrés.
Leviers de frein	Contrôler qu'ils fonctionnent doucement. Lubrifier les articulations et régler la course au besoin.
Embrayage	Contrôler le fonctionnement, la course à vide du levier de commande, le niveau du liquide et les fuites éventuelles. Au besoin, faire l'appoint de liquide.

L'embrayage doit fonctionner sans broutages ni patinages.

Direction	Veiller à ce que la rotation soit homogène, fluide et exempte de jeux ou desserrages.
Béquille latérale/béquille centrale (si prévu)	<p>Contrôler leur bon fonctionnement. Durant le déploiement et la rentrée de la béquille, vérifier qu'il n'y a pas de frottements et que la tension des ressorts la ramène à la position normale.</p> <p>Lubrifier les joints et articulations au besoin.</p> <p>Contrôler le bon fonctionnement de l'interrupteur de sécurité.</p>
Éléments de fixation	Vérifier si les éléments de fixation sont bien serrés. Le cas échéant, régler ou serrer.
Chaîne de transmission	Contrôler le jeu.
Réservoir de carburant	Contrôler le niveau et ravitailler au besoin. Contrôler les éventuelles fuites ou occlusions dans le circuit. Contrôler la fermeture correcte du bouchon de carburant.
Liquide de refroidissement	Le niveau dans le vase d'expansion doit être compris entre

les références « **FULL** » et « **LOW** ».

Interrupteur d'arrêt moteur (ON - OFF)	Contrôler le bon fonctionnement.
Feux, voyants, klaxon, interrupteurs du feu stop arrière et dispositifs électriques	Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs sonores et visuels. Remplacer les ampoules ou intervenir en cas de panne.
Roue phonique	Vérifier si les roues phoniques sont parfaitement propres et intactes.



Ravitaillements (03_02)

Pour le ravitaillement en carburant :

- Soulever le cache (1).
- Insérer la clé (2) dans la serrure du bouchon du réservoir (3).
- Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre, tirer et ouvrir le volet du carburant.

Caractéristiques techniques

Réservoir de carburant (réserve incluse)

6,34 US gal (5,28 UK gal ; 24 l)

Réserve de carburant

4,06 US gal (0,88 UK gal ; 4 l)

- Ravitailler.

ATTENTION



NE PAS AJOUTER D'ADDITIFS NI D'AUTRES SUBSTANCES AU CARBURANT.

SI L'ON UTILISE UN ENTONNOIR, VEILLER À CE QU'IL SOIT PARFAITEMENT PROPRE.



LORSQU'ON FAIT LE PLEIN DE CARBURANT, LE NIVEAU MAXIMAL DOIT DANS TOUS LES CAS SE TROUVER EN-DESSOUS DU BORD INFÉRIEUR DE LA GOULOTTE (VOIR FIGURE).

PENDANT LE RAVITAILLEMENT, ÉVITER TOUTE FUITE DE CARBURANT QUI POURRAIT PROVOQUER UN RISQUE D'INCENDIE OU DES DOMMAGES POUR LES OBJETS ET/OU POUR LES PERSONNES.

PENDANT LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT, ÉVITER D'UTILISER DES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES ET/OU DES TÉLÉPHONES PORTABLES QUI, À CAUSE DES VAPEURS D'ESSENCE, POURRAIENT PROVOQUER DES DOMMAGES AUX BIENS ET/OU AUX PERSONNES.

Une fois le ravitaillement effectué :

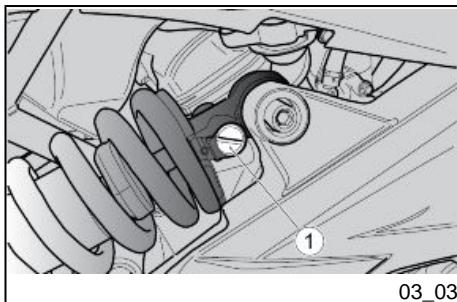
- Le bouchon ne peut être refermé que si la clé (2) est insérée.
- La clé (2) insérée, refermer le bouchon en le pressant.
- Extraire la clé (2).
- Refermer le cache (1).



VÉRIFIER SI LE BOUCHON EST CORRECTEMENT FERMÉ.

Réglage amortisseurs arrière (03_03, 03_04)

(Caponord 1200)



La suspension arrière se compose d'un groupe ressort-amortisseur fixé au cadre et à la fourche arrière par des silentblocs.

Pour régler l'assiette du véhicule, l'amortisseur est pourvu :

- d'une vis de réglage (1), pour régler le freinage hydraulique en extension ;
- d'une molette de réglage (2), pour régler la précharge du ressort (3).

N.B.

IL EST POSSIBLE DE RÉGLER LA HAUTEUR DE LA PARTIE ARRIÈRE DU VÉHICULE POUR PERSONNALISER SON ASSIETTE.

N.B.

EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN À LA MOITIÉ DES INTERVALLES PRÉVUS SI LE VÉHICULE EST UTILISÉ DANS DES ZONES PLUVIEUSES, POUSSIÉREUSES, SUR DES PARCOURS ACCIDENTÉS OU EN CAS DE CONDUITE SPORTIVE.

ATTENTION

NE PAS FORCER LA ROTATION DES RÉGULATEURS (1) - (2) AU-DELÀ DE LA FIN DE COURSE DANS LES DEUX SENS POUR ÉVITER DE LES ENDOMMAGER.

03_04

La configuration standard de l'amortisseur arrière est réglée de façon à satisfaire la plupart des conditions de conduite à faible et grande vitesse, pour le transport du conducteur avec bagages.

Il est toutefois possible d'effectuer un réglage personnalisé, en fonction de l'utilisation du véhicule.



AVANT D'AGIR SUR LES RÉGULATEURS, ATTENDRE LE REFROIDISSEMENT TOTAL DU MOTEUR ET DU SILENCIEUX D'ÉCHAPPEMENT.

ATTENTION



RÉGLER LA PRÉCHARGE DU RESSORT ET LE FREINAGE HYDRAULIQUE EN EXTENSION DE L'AMORTISSEUR SUR LA BASE DES CONDITIONS D'UTILISATION DU VÉHICULE. EN AUGMENTANT LA PRÉCHARGE DU RESSORT, IL EST NÉCESSAIRE D'AUGMENTER AUSSI LE FREINAGE HYDRAULIQUE EN EXTENSION (1) DE L'AMORTISSEUR, POUR ÉVITER DES REBONDS IMPRÉVUS DURANT LA CONDUITE. EN CAS DE NÉCESSITÉ, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia.

(Caponord 1200 Travel Pack)

Cette version prévoit l'utilisation de suspensions semi-actives.

ATTENTION

L'AMORTISSEUR ARRIÈRE EST GÉRÉ ÉLECTRONIQUEMENT PAR LA CENTRALE ET PEUT ÊTRE RÉGLÉ À L'AIDE DE COMMANDES SUR LE TABLEAU DE BORD POUR TOUJOURS AVOIR UNE CONDITION DE CONDUITE OPTIMALE.

Réglage des amortisseurs arrière (03_05, 03_06)

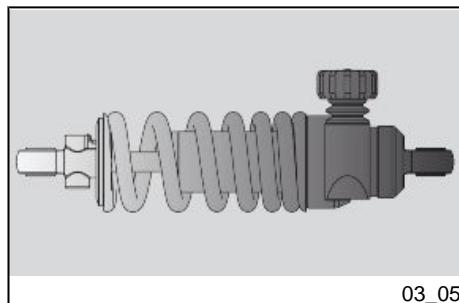
(Caponord 1200)

AMORTISSEUR ARRIÈRE - RÉGLAGE

	Précharge du ressort	Freinage hydraulique en extension
Pilote	Tourner 0 tour (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)	Tourner 17 déclics (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)
Pilote+bagages vides	Tourner 4 tours (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)	Tourner 14 déclics (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)
Pilote+bagages	Tourner 8 tours (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)	Tourner 11 déclics (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)
Pilote+passager	Tourner 16 tours (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)	Tourner 8 déclics (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)
Pilote+passager+bagages	Tourner 20 tours (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)	Tourner 5 déclics (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)

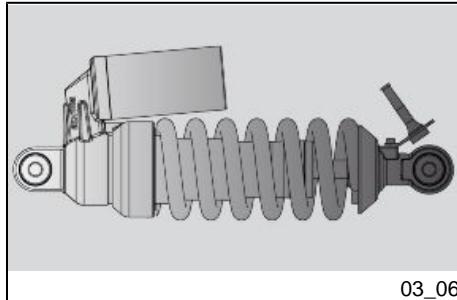
N.B.

AVANT DE PROCÉDER AU RÉGLAGE DE L'AMORTISSEUR, SERRER COMPLÈTEMENT (SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE) LES RÉGULATEURS.



03_05

(Caponord 1200 Travel Pack)



03_06

Cette version prévoit l'utilisation de suspensions semi-actives.

ATTENTION

L'AMORTISSEUR ARRIÈRE EST GÉRÉ ÉLECTRONIQUEMENT PAR LA CENTRALE ET PEUT ÊTRE RÉGLÉ À L'AIDE DE COMMANDES SUR LE TABLEAU DE BORD POUR TOUJOURS AVOIR UNE CONDITION DE CONDUITE OPTIMALE.

Le système fournit des informations à l'aide d'une série de symboles qui correspondent à un type de réglage spécifique :

- Un casque correspond au réglage du motocycle avec le pilote à bord uniquement.
- Un casque et la valise correspondent au réglage du motocycle avec le pilote et des bagages.
- Deux casques correspondent au réglage du motocycle avec le pilote et un passager.
- Deux casques et la valise correspondent au réglage du motocycle avec le pilote, le passager et des bagages.
- Deux casques et la valise clignotant alternativement correspondent au réglage du motocycle en mode automatique.

N.B.

UNE FOIS LE TABLEAU DE BORD DU MOTOCYCLE ÉTEINT, AU PROCHAIN RALLUMAGE LE SYSTÈME ADD MAINTIENDRA LES RÉGLAGES RÉALISÉS PRÉCÉDEMMENT.

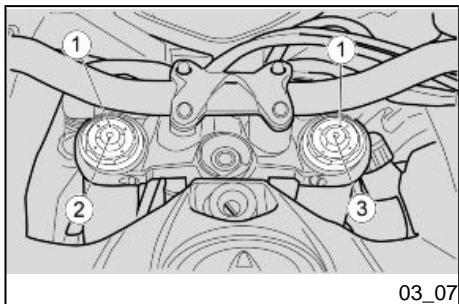
Réglage fourche avant (03_07, 03_08)

(Caponord 1200)

- Avec le levier du frein avant actionné, appuyer à plusieurs reprises sur le guidon, en faisant s'enfoncer la fourche. La course doit être souple et il ne doit pas y avoir de traces d'huile sur les jambes de fourche.
- Contrôler le serrage de tous les organes et le fonctionnement des articulations des suspensions avant et arrière.

ATTENTION

**POUR VIDANGER L'HUILE DE LA FOURCHE AVANT ET DES JOINTS-SPI,
S'ADRESSER A UN CONCESSIONNAIRE OFFICIEL aprilia.**



03_07

La suspension avant est composée d'une fourche hydraulique reliée au tube de direction au moyen de deux plaques.

Pour ajuster l'assiette du véhicule, chaque jambe de fourche est équipée d'un écrou supérieur (1) pour le réglage de la précharge du ressort.

La jambe de fourche gauche est aussi dotée d'un régulateur supérieur (2) pour régler le freinage hydraulique en extension.

La jambe de fourche droite est dotée d'un régulateur supérieur (3) pour régler le freinage hydraulique en compression.

Il est possible de modifier le réglage des jambes selon les exigences du pilote, tout en tenant compte que les réglages standard sont les suivants :

- Précharge : depuis la position complètement serrée, desserrer de 5 tours (les deux jambes).
- Freinage hydraulique en extension : depuis la position complètement serrée, desserrer de 10 tours (jambe gauche).
- Freinage hydraulique en compression : depuis la position complètement serrée, desserrer de 10 tours (jambe droite).

ATTENTION

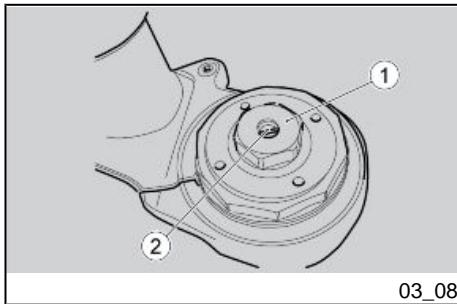
NE PAS FORCER LA ROTATION DES RÉGULATEURS (1-2) AU-DELÀ DE LA FIN DE COURSE DANS LES DEUX SENS, POUR ÉVITER DE POSSIBLES ENDOMMAGEMENTS. CONFIGURER LES DEUX TIGES AVEC LE MÊME RÉGLAGE DE PRÉCHARGE DU RESSORT : CONDUIRE LE VÉHICULE AVEC UNE CONFIGURATION DIFFÉRENTE ENTRE LES TIGES RÉDUIT LA STABILITÉ DU VÉHICULE. EN AUGMENTANT LA PRÉCHARGE DU RESSORT, IL FAUT AUGMENTER AUSSI LE FREINAGE HYDRAULIQUE EN EXTENSION, POUR ÉVITER LES REBONDS IMPRÉVUS DURANT LA CONDUITE.

ATTENTION



POUR COMPTER LE NOMBRE DE CRANS ET/OU TOURS DES RÉGULATEURS (1 - 2), PARTIR TOUJOURS DE LA CONFIGURATION LA PLUS RIGIDE (ROTATION COMPLÈTE DU RÉGULATEUR DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE). NE PAS FORCER LA ROTATION DES RÉGULATEURS (1 - 2) AU-DELÀ DE LA FIN DE COURSE DANS LES DEUX SENS, POUR ÉVITER DE POSSIBLES ENDOMMAGEMENTS.

(Caponord 1200 Travel Pack)



03_08

Cette version prévoit l'utilisation de suspensions semi-actives.

Selon les exigences du pilote, il est possible de modifier exclusivement la précharge de la jambe droite à l'aide de l'écrou de réglage du bouchon supérieur.

Le réglage standard de la jambe s'obtient à partir de la position complètement serrée de l'écrou (sens des aiguilles d'une montre), en le desserrant (sens inverse des aiguilles d'une montre) de 5 tours.

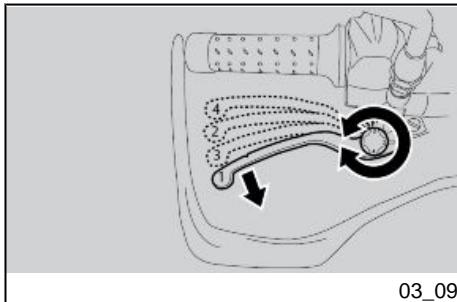
ATTENTION

SEULE LA JAMBE DROITE PEUT ÊTRE RÉGLÉE, LA JAMBE GAUCHE N'ADMET AUCUN RÉGLAGE, CAR ELLE EST GÉRÉE ÉLECTRONIQUEMENT.

Réglage levier de frein avant (03_09)

Il est possible de régler la distance entre l'extrémité du levier et la poignée, en tournant le régulateur.

Pour le réglage : déplacer le levier de commande en avant et tourner le régulateur jusqu'à porter le numéro désiré au niveau de la flèche de contrôle.

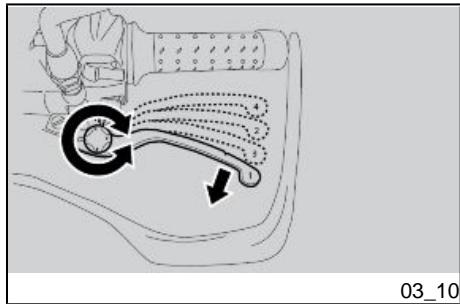


03_09

Réglage levier d'embrayage (03_10)

ATTENTION

NETTOYER LE PIVOT DU LEVIER D'EMBRAYAGE D'ÉVENTUELLES ACCUMULATIONS DE GRAISSE SALE.



03_10

LUBRIFIER ENSUITE LE PIVOT EN CAS DE CONDUITE SOUS LA PLUIE, SUR ROUTE MOUILLÉE OU APRÈS LE LAVAGE DU VÉHICULE.

Pour le type de lubrifiant à utiliser, se référer au tableau de produits conseillés.

Il est possible de régler la distance entre l'extrémité du levier et la poignée, en tournant le régulateur.

Pour le réglage : déplacer le levier de commande en avant et tourner le régulateur jusqu'à porter le numéro désiré au niveau de la flèche de contrôle.

Rodage

Le rodage est une phase fondamentale pour garantir une longévité satisfaisante. Durant les 1 000 premiers km (621,37 mi), suivre les indications ci-dessous pour garantir les performances et la fiabilité du véhicule :

- Éviter les départs à plein gaz et les accélérations brusques.
- Éviter les freinages violents et prolongés.
- Éviter les trajets à vitesse élevée et constante ; il vaut mieux rouler en variant la vitesse, en alternant des accélérations et des décélérations fréquentes et modérées.
- Conduire avec prudence pour se familiariser graduellement avec la moto, en augmentant progressivement le régime moteur.

ATTENTION

UNIQUEMENT APRÈS AVOIR EFFECTUÉ LA RÉVISION DE FIN DE RODAGE, IL EST POSSIBLE D'OBtenIR LES MEILLEURES PERFORMANCES DU VÉHICULE.

Suivre les indications suivantes :

- Ne pas accélérer brusquement et complètement quand le moteur fonctionne à bas régime, aussi bien pendant qu'après le rodage.
- Au cours des premiers 62 mi (100 km), agir avec prudence sur les freins et éviter les freinages brusques et prolongés. Cela autorise un correct ajustement du matériel de frottement des plaquettes sur les disques de frein.



AU KILOMÉTRAGE PRÉVU, FAIRE EXÉCUTER PAR UN Concessionnaire Officiel Aprilia LES CONTRÔLES PRÉVUS DANS LE TABLEAU « FIN DE RODAGE » DE LA SECTION « ENTRETIEN PROGRAMMÉ », AFIN D'ÉVITER DE SE BLESSER, DE BLESSER LES AUTRES ET/OU D'ENDOMMAGER LE VÉHICULE.

Demarrage du moteur (03_11, 03_12, 03_13, 03_14, 03_15)

Ce véhicule est extrêmement puissant et doit donc être utilisé avec soin, prudence et respect pour sa puissance et ses capacités potentielles.

Ne pas placer d'objets à l'intérieur de la bulle (entre le guidon et le tableau de bord), afin de ne pas gêner la rotation du guidon ni la vision du tableau de bord.



LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT CONTIENNENT DU MONOXYDE DE CARBONE, SUBSTANCE EXTRÊMEMENT NOCIVE SI INHALÉE PAR L'ORGANISME.

ÉVITER DE DÉMARRER LE MOTEUR DANS DES ESPACES FERMÉS OU INSUFFISAMMENT VENTILÉS.

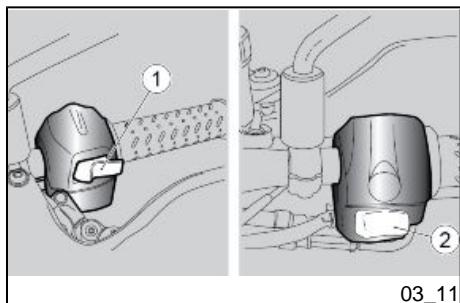


L'INOBSERVANCE DE CETTE RECOMMANDATION POURRAIT COMPORTER UNE PERTE DE CONNAISSANCE ET MÊME LA MORT PAR ASPHYXIE.

ATTENTION

LA BÉQUILLE LATÉRALE ABAISSÉE, LE MOTEUR NE PEUT ÊTRE DÉMARRÉ QUE SI LE SÉLECTEUR DE VITESSES EST AU POINT MORT. DANS CE CAS-LA, SI L'ON ESSAYE DE PASSER UNE VITESSE, LE MOTEUR S'ÉTEINT.

LA BÉQUILLE LATÉRALE SOULEVÉE, IL EST POSSIBLE DE DÉMARRER LE MOTEUR LORSQUE LE SÉLECTEUR DE VITESSES EST AU POINT MORT OU LORSQU'UNE VITESSE EST PASSÉE ET QUE LE LEVIER D'EMBRAYAGE EST ACTIONNÉ.



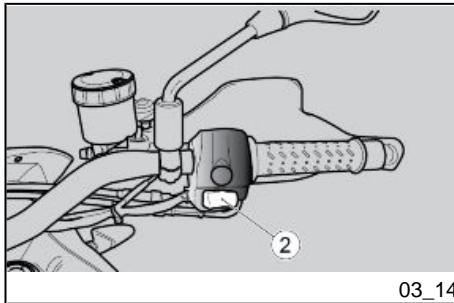
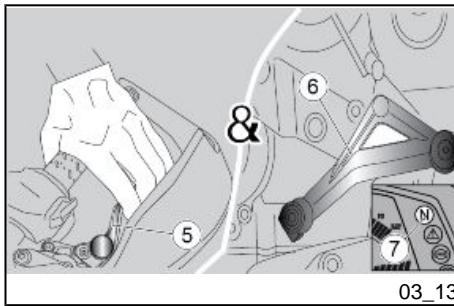
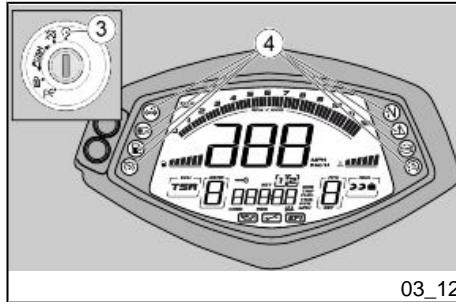
- Monter sur le véhicule en position de conduite.
- Vérifier si la béquille est complètement soulevée.
- Vérifier si l'inverseur de feux (1) est en position de feux de croisement.
- Placer le commutateur d'arrêt du moteur (2) sur « RUN ».
- Tourner la clé (3) et placer le commutateur d'allumage sur ON.

Arrivé à ce point :

- Tous les voyants (4) et le rétroéclairage s'allument sur le tableau de bord pendant 2 secondes.
- Durant l'utilisation normale du véhicule, la valeur courante est indiquée instantanément sur les instruments.



SI LE VOYANT DE LA RÉSERVE DE CARBURANT S'ALLUME SUR LE TABLEAU DE BORD, RÉALISER AU PLUS VITE LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT.



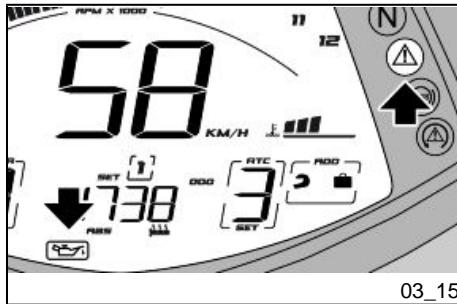
- Actionner un levier de frein pour bloquer au moins une roue.
- Actionner complètement le levier d'embrayage (5) et placer le levier de vitesses (6) au point mort (voyant vert « N » [7] allumé).
- Le véhicule dispose d'un démarreur, géré par la centrale, qui se met automatiquement en marche lorsqu'il s'avère nécessaire (départ à froid).



POUR ÉVITER UNE CONSOMMATION EXCESSIVE DE LA BATTERIE, NE PAS APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE (2) PENDANT PLUS DE DIX SECONDES.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS DANS CET INTERVALLE DE TEMPS, ATTENDRE DIX SECONDES ET APPUYER DE NOUVEAU SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE (2).

APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE (2) SANS ACCÉLÉRER, PUIS LE RELÂCHER DÈS QUE LE MOTEUR DÉMARRE.



SI L'ICÔNE DE PRESSION D'HUILE MOTEUR APPARAÎT SUR L'AFFICHEUR ET QUE LE VOYANT D'ALERTE GÉNÉRALE CLIGNOTE, LA PRESSION D'HUILE DANS LE CIRCUIT EST INSUFFISANTE.

- Tenir actionné au moins un levier de frein et ne pas accélérer avant le départ.



NE PAS EFFECTUER DE DÉPARTS BRUSQUES LORSQUE LE MOTEUR EST FROID. POUR LIMITER L'ÉMISSION DES SUBSTANCES POLLUANTES DANS L'AIR ET LA CONSOMMATION DE CARBURANT, IL EST CONSEILLÉ DE CHAUFFER LE MOTEUR EN ROULANT À FAIBLE VITESSE AU COURS DES PREMIERS KILOMÈTRES.



QUAND L'ICÔNE EFI S'AFFICHE ET QUE LE VOYANT D'ALERTE GÉNÉRALE EST ALLUMÉ FIXE LORS DU FONCTIONNEMENT NORMAL DU MOTEUR, LA CENTRALE ÉLECTRONIQUE A DÉTECTÉ UNE ANOMALIE. S'ADRESSER DÈS QUE POSSIBLE À UN concessionnaire officiel aprilia.

QUAND L'ICÔNE EFI S'AFFICHE ET QUE LE VOYANT D'ALERTE GÉNÉRALE CLIGNOTE LORS DU FONCTIONNEMENT NORMAL DU MOTEUR, LA CENTRALE ÉLECTRONIQUE A DÉTECTÉ UNE ANOMALIE GRAVE. S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT À UN concessionnaire officiel aprilia.

Ride by wire

Le véhicule est pourvu d'un système de contrôle de l'accélérateur innovant, appelé RIDE BY WIRE, qui assure un comportement optimal du moteur, à tout instant, en tenant compte des demandes du pilote, des conditions générales de fonctionnement et des conditions extérieures (pression atmosphérique, température). En comparaison avec les systèmes d'injection classiques, il offre un contrôle électronique de l'accélérateur qui remplace le câble traditionnel. Lors de la conduite en hauteur, le système RIDE BY WIRE compense la perte inévitable de puissance (1 % tous les 100 mètres de dénivellation à cause d'une concentration inférieure d'oxygène dans l'air) en agissant sur l'ouverture des boîtiers papillons. En conséquence, la réponse du moteur à la demande de couple réalisée au moyen de la poignée de l'accélérateur est similaire à une condition de conduite dans la plaine, en déplaçant la réduction naturelle de puissance aux régimes maximums. Les papillons atteignent alors la position d'ouverture totale avec la poignée de l'accélérateur non pas complètement tournée : une rotation totale de la poignée d'accélérateur n'augmentera donc pas les performances du véhicule.

Départ / conduite (03_16, 03_17, 03_18, 03_19, 03_20, 03_21)

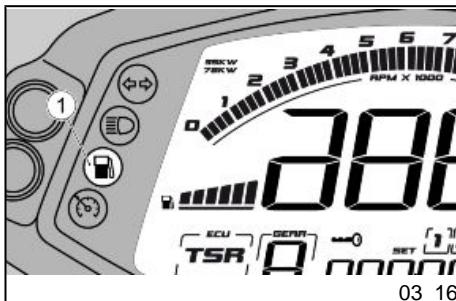
ATTENTION

L'ALLUMAGE DU VOYANT DE LA RÉSERVE DE CARBURANT (1) SUR LE TABLEAU DE BORD PENDANT LA CONDUITE INDIQUE QUE L'ON DISPOSE ENCORE D'UNE QUANTITÉ RÉDUITE DE CARBURANT.

POURVOIR AU PLUS VITE AU RAVITAILLEMENT EN CARBURANT.

ATTENTION

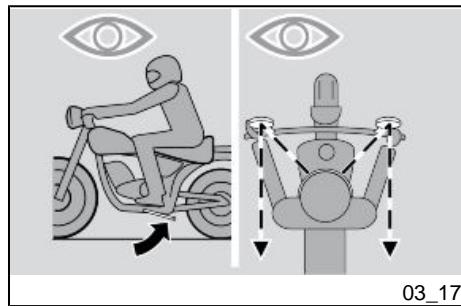
SI L'ON VOYAGE SANS PASSAGER, VÉRIFIER SI LES REPOSE-PIEDS PASSAGER SONT REPLIÉS.



ATTENTION

EN CAS DE CONDUITE AVEC PASSAGER, INSTRUIRE LA PERSONNE TRANSPORTÉE DE FAÇON À CE QU'ELLE NE POSE PAS DE DIFFICULTÉS DURANT LES MANŒUVRES.

AVANT DE PARTIR, VÉRIFIER SI LA BÉQUILLE EST COMPLÈTEMENT RENTRÉE.

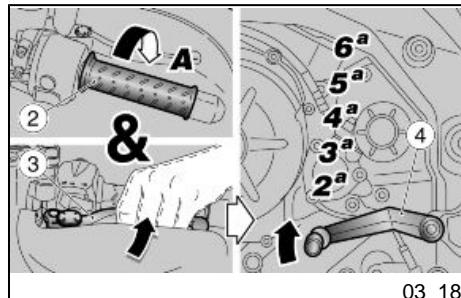


Pour le démarrage :

- Allumer le moteur.
- Réglér l'inclinaison des rétroviseurs pour s'assurer une bonne visibilité.

ATTENTION

LE VÉHICULE ARRÊTÉ, SE FAMILIARISER À L'UTILISATION DES RÉTROVISEURS. LA SURFACE RÉFLÉCHISSANTE EST CONVEXE, C'EST POURQUOI LES OBJETS SEMBLENTE PLUS ÉLOIGNÉS QU'ILS NE LE SONT RÉELLEMENT. CES RÉTROVISEURS OFFRENT UNE VISION GRAND-ANGLE ET SEULE L'EXPÉRIENCE PERMET D'ESTIMER LA DISTANCE DES VÉHICULES QUI SUVENT.

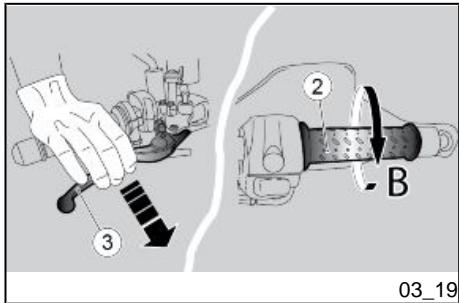


- La poignée d'accélérateur (2) fermée (**Pos. A**) et le moteur au ralenti, actionner le levier d'embrayage (3).
- Pousser vers le bas le levier de vitesses (4) pour sélectionner la première vitesse.
- Relâcher le levier d'embrayage (actionné au démarrage).

ATTENTION

LORS DE L'EXTINCTION DU VÉHICULE, NE PAS RELÂCHER L'EMBRAYAGE TROP RAPIDEMENT OU TROP SOUDAINEMENT CAR CECI POURRAIT CAUSER L'ARRÊT DU MOTEUR OU LE CABRAGE ACCIDENTEL DU VÉHICULE. NE PAS

**ACCÉLÉRER SOUDAINEMENT LORSQU'ON RELÂCHE L'EMBRAYAGE ET CE,
POUR LES MÊMES RAISONS PRÉCÉDEMMENT INDICUÉES.**



- Relâcher lentement le levier d'embrayage (3) et accélérer en même temps en tournant modérément la poignée d'accélérateur (2) (**Pos. B**).

Le véhicule commencera à avancer.

- Durant les premiers kilomètres de parcours, rouler à vitesse limitée pour réchauffer le moteur.

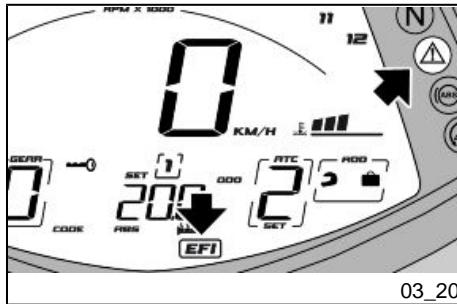
- Augmenter la vitesse en tournant graduellement la poignée d'accélérateur (2) (**Pos. B**), sans dépasser le régime conseillé.

Pour passer le deuxième rapport :

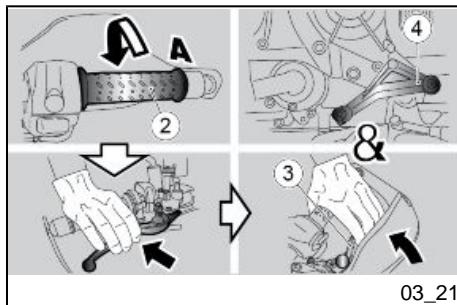


**ENGAGER LE RAPPORT CORRECT ET ROULER À LA VITESSE APPROPRIÉE
EN FONCTION DES CONDITIONS EXISTANTES.**

NE PAS ENGAGER LE RAPPORT À UN RÉGIME TROP BAS.



03_20



03_21

- Relâcher la poignée d'accélérateur (2) (**Pos. A**), actionner le levier d'embrayage (3), soulever le levier de commande de la boîte de vitesses (4), relâcher le levier d'embrayage (3) et accélérer.
- Répéter les deux dernières opérations et passer aux vitesses supérieures.



SI L'ICÔNE DE PRESSION D'HUILE MOTEUR ET LE VOYANT D'ALERTE GÉNÉRALE APPARAISSENT SUR L'AFFICHEUR LORS DU FONCTIONNEMENT NORMAL DU MOTEUR, LA PRESSION D'HUILE MOTEUR DANS LE CIRCUIT EST INSUFFISANTE.

DANS CE CAS, ARRÊTER LE MOTEUR ET S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia.

LE PASSAGE D'UNE VITESSE SUPÉRIEURE À UNE VITESSE INFÉRIEURE, APPELÉ RÉTROGRADAGE, S'EFFECTUE :

- Dans les trajets en pente et dans les freinages, pour augmenter l'action de freinage en utilisant la compression du moteur.
- Dans les trajets en côte, quand la vitesse passée n'est pas adaptée à l'allure (vitesse élevée, allure modérée) et le régime moteur descend.

ATTENTION

RÉTROGRADER D'UNE VITESSE À LA FOIS : LE PASSAGE À LA VITESSE INFÉRIEURE EN RÉTROGRADANT PLUSIEURS RAPPORTS POURRAIT CAUSER LE SURRÉGIME DU MOTEUR, C'EST-À-DIRE ENTRAÎNER LE DÉPASSEMENT DU RÉGIME MOTEUR MAXIMUM ADMISSIBLE.

- Relâcher la poignée d'accélérateur (2) (**Pos. A**).
- Si nécessaire, actionner modérément les leviers de frein et ralentir l'allure du véhicule.
- Actionner le levier d'embrayage (3) et abaisser le levier de vitesses (4) pour passer la vitesse inférieure.
- Si les leviers de frein sont actionnés, les relâcher.
- Relâcher le levier d'embrayage (3) et accélérer modérément.



SI L'INDICATION D'UNE ALARME DE SURCHAUFFE DU MOTEUR APPARAÎT SUR L'AFFICHEUR NUMÉRIQUE MULTIFONCTION, ARRÊTER LE MOTEUR ET VÉRIFIER LE NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT. SI LE NIVEAU N'EST PAS CORRECT, FAIRE L'APPOINT APRÈS AVOIR LAISSÉ REFROIDIR LE MOTEUR. DÉMARRER LE MOTEUR ET VÉRIFIER L'EXTINCTION DU VOYANT. SI LE NIVEAU EST CORRECT ET/OU SI LE VOYANT RESTE ALLUMÉ APRÈS L'APPOINT, SE RENDRE CHEZ UN CONCESSIONNAIRE OFFICIEL aprilia EN FAISANT APPEL À UNE DÉPANNEUSE.

SI L'INDICATION DE TEMPÉRATURE CONTINUE À CLIGNOTER APRÈS LE CONTRÔLE DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia.

LAISSER LA CLÉ SUR « KEY-ON » POUR ÉVITER QUE LES VENTILATEURS S'ARRËTENT, ENTRAÎNANT AINSI UNE AUGMENTATION SUPPLÉMENTAIRE DE LA TEMPÉRATURE.

SI LE VOYANT D'ALERTE GÉNÉRALE S'ACTIVE SUR LE TABLEAU DE BORD DURANT LE FONCTIONNEMENT NORMAL DU MOTEUR, CERTAINES ANOMALIES ONT ÉTÉ DÉTECTÉES.

DANS LA PLUPART DES CAS, LE MOTEUR CONTINUE À FONCTIONNER AVEC DES PERFORMANCES LIMITÉES : S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT À UN concessionnaire officiel aprilia.

POUR ÉVITER LA SURCHAUFFE DE L'EMBRAYAGE, NE PAS LAISSER LE MOTEUR TOURNER TROP LONGTEMPS LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ,

QU'UNE VITESSE EST ENGAGÉE ET QUE LE LEVIER D'EMBRAYAGE EST ACTIONNÉ.



EN ACTIONNANT UNIQUEMENT LE FREIN AVANT OU UNIQUEMENT LE FREIN ARRIÈRE, ON RÉDUIST CONSIDÉRABLEMENT LA FORCE DE FREINAGE ET ON RISQUE DE BLOQUER UNE ROUE, ENTRAÎNANT AINSI UNE PERTE D'ADHÉRENCE.

EN CAS D'ARRÊT EN PENTE, DÉCÉLÉRER COMPLÈTEMENT ET UTILISER UNIQUEMENT LES FREINS POUR IMMOBILISER LE VÉHICULE.

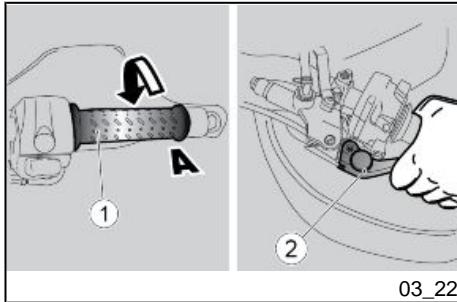
L'UTILISATION DU MOTEUR POUR MAINTENIR ARRÊTÉ LE VÉHICULE PEUT CAUSER LA SURCHAUFFE DE L'EMBRAYAGE.

EN UTILISANT EN CONTINU LES FREINS DANS LES TRAJETS EN DESCENTE, LES GARNITURES DE FRICTION POURRAIENT SURCHAUFFER, CE QUI RÉDUIRAIT L'EFFICACITÉ DE FREINAGE.

PROFITER DE LA COMPRESSION DU MOTEUR EN RÉTROGRADANT LA VITESSE CONJOINTEMENT À L'UTILISATION INTERMITTENTE DES DEUX FREINS.

DANS LES TRAJETS EN DESCENTE, NE PAS CONDUIRE AVEC LE MOTEUR ÉTEINT.

SUR CHAUSSÉE MOUILLÉE OU À FAIBLE ADHÉRENCE (ENNEIGÉE, VERGLACÉE, BOUEUSE, ETC.), CONDUIRE À VITESSE MODÉRÉE, EN ÉVITANT LES FREINAGES OU MANŒUVRES BRUSQUES QUI POURRAIENT PROVOQUER LA PERTE D'ADHÉRENCE ET DONC LA CHUTE.



Arrêt du moteur (03_22)

- Relâcher la poignée d'accélérateur (1) (**Pos. A**), actionner graduellement les freins et rétrograder simultanément les vitesses pour ralentir.

Réduire l'allure, avant d'arrêter totalement le véhicule :

- Actionner le levier d'embrayage (2) pour éviter l'arrêt du moteur.

Une fois le véhicule arrêté :

- Positionner le levier de la boîte de vitesses au point mort (voyant vert "N" est allumé).
- Relâcher le levier d'embrayage
- Pendant un arrêt momentané, maintenir au moins un des freins en activité.

ATTENTION



ÉVITER, AUTANT QUE POSSIBLE, L'ARRÊT BRUSQUE, LE RALENTISSEMENT SOUDAIN DU VÉHICULE ET LES FREINAGES AU DERNIER MOMENT.

Stationnement

Le choix de la zone de stationnement est très important et doit respecter la signalisation routière et les indications suivantes.

ATTENTION

POUR DÉPLACER LE MOTOCYCLE, SAISIR D'UNE MAIN LE GUIDON ET DE L'AUTRE LA POIGNÉE PASSAGER.

ATTENTION

GARER LE VÉHICULE SUR UN SOL FERME ET PLAT POUR ÉVITER QU'IL NE TOMBE.

NE PAS APPUYER LE VÉHICULE CONTRE LES MURS, NI LE POSER AU SOL.

S'ASSURER QUE LE VÉHICULE, NOTAMMENT LES PARTIES SOUMISES À DE HAUTES TEMPÉRATURES (MOTEUR, RADIATEUR, CONDUITES D'HUILE, INSTALLATION D'ÉCHAPPEMENT, DISQUES DE FREIN), NE PRÉSENTENT AUCUN DANGER POUR LES INDIVIDUS ET LES ENFANTS. NE PAS LAISSER LE VÉHICULE SANS SURVEILLANCE LORSQUE LE MOTEUR TOURNE OU AVEC LA CLÉ DE CONTACT INSÉRÉE DANS L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE.

ATTENTION

LA CHUTE OU L'INCLINAISON EXCESSIVE DU VÉHICULE PEUVENT PROVOQUER LE DÉVERSEMENT DU CARBURANT.

LE CARBURANT UTILISÉ POUR LA PROPULSION DES MOTEURS À EXPLOSION EST EXTRÈMEMENT INFLAMMABLE ET PEUT DEVENIR EXPLOSIF DANS CERTAINES CONDITIONS.



NE PAS CHARGER SON POIDS NI CELUI DU PASSAGER SUR LA BÉQUILLE LATÉRALE.

Pot d'échappement catalytique

Le véhicule est doté d'un silencieux avec catalyseur métallique de type « trivalent au platine - palladium - rhodium ».

Ce dispositif a pour fonction d'oxyder le CO (monoxyde de carbone) pour le convertir en anhydride carbonique, de transformer les HC (hydrocarbures imbrûlés) en vapeur d'eau et de réduire les NOX (oxydes d'azote) pour les convertir en oxygène et azote présents dans les gaz d'échappement.



ÉVITER DE STATIONNER LE VÉHICULE À PROXIMITÉ DE BROUSSAILLES SÈCHES OU DANS DES ENDROITS ACCESSIBLES AUX ENFANTS, DANS LA

MESURE OÙ LE POT D'ÉCHAPPEMENT CATALYTIQUE ATTEINT DES TEMPÉRATURES TRÈS ÉLEVÉES LORS DE SON UTILISATION. PAR CONSÉQUENT, VEILLER À Y FAIRE EXTRÊMEMENT ATTENTION ET ÉVITER TOUT CONTACT AVANT SON REFROIDISSEMENT COMPLET.

NE PAS UTILISER D'ESSENCE AU PLOMB CAR ELLE EMPOISONNERAIT LE CATALYSEUR ET EMPÉCHERAIT LE CONVERTISSEUR DE FONCTIONNER.

Le propriétaire du véhicule est averti que la loi peut interdire ce qui suit :

- la dépose et tout acte visant à rendre inopérant, de la part de quiconque, sauf pour des interventions d'entretien, réparation ou remplacement, de n'importe quel dispositif ou élément constitutif incorporé dans un véhicule neuf, dans le but de contrôler l'émission des bruits avant la vente ou la livraison du véhicule à l'acquéreur final ou en cours d'utilisation ;
- l'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément constitutif ait été déposé ou rendu inopérant.

Contrôler le pot d'échappement / silencieux et les tuyaux du silencieux, en s'assurant qu'il n'y a pas de traces de rouille ou de trous et que le système d'échappement fonctionne correctement.

Si le bruit produit par le système d'échappement augmente, contacter immédiatement un concessionnaire officiel **Aprilia**.



CE MOTOCYCLE EST MUNI D'UNE SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT CONTRÔLÉE PAR LA CENTRALE ÉLECTRONIQUE. LORSQUE LE MOTOCYCLE EST ARRÊTÉ ET QUE CELUI-CI EST AU POINT MORT, CETTE SOUPAPE SE REFERME AFIN DE LIMITER LE BRUIT DU POT D'ÉCHAPPEMENT.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'ALTÉRER ET MODIFIER LE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT ET CETTE SOUPAPE.



LA BÉQUILLE LATÉRALE ET LA BÉQUILLE CENTRALE DOIVENT TOURNER LIBREMENT ; LE CAS ÉCHÉANT, GRAISSEZ L'ARTICULATION.

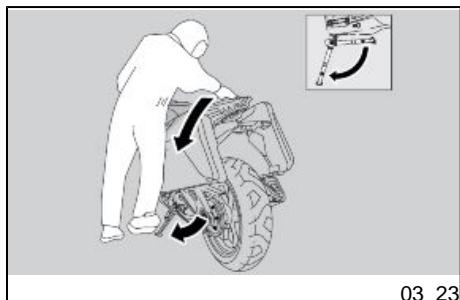
BÉQUILLE LATÉRALE

Au cas où une manœuvre quelconque (par exemple : le déplacement du véhicule) aurait provoqué la rentrée de la béquille, pour replacer le véhicule sur la béquille, procéder comme suit :

- Saisir la poignée gauche et appuyer la main droite sur la partie supérieure arrière du véhicule.
- Pousser la béquille latérale avec le pied droit, en l'étendant complètement.
- Incliner le véhicule afin d'appuyer la béquille au sol.
- Braquer le guidon complètement vers la gauche.

ATTENTION

S'ASSURER DE LA STABILITÉ DU VÉHICULE.

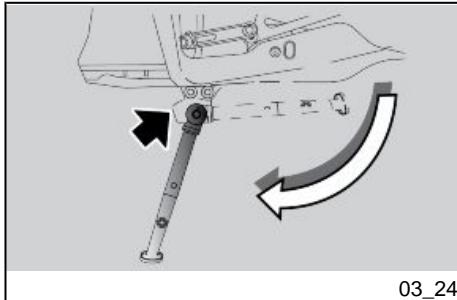


ATTENTION

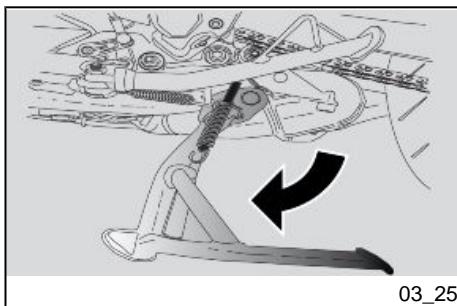
NETTOYER AVEC SOIN L'ARTICULATION DE LA BÉQUILLE EN RETIRANT LA SALETÉ.

LUBRIFIER ENSUITE L'ARTICULATION TOUS LES 5 000 km (31 036 mi).

Pour le type de lubrifiant à utiliser, se référer au tableau de produits conseillés.



03_24



03_25

BÉQUILLE CENTRALE

(si prévu)

Au cas où une manœuvre quelconque (par exemple : le déplacement du véhicule) aurait provoqué la rentrée de la béquille, pour replacer le véhicule sur la béquille, procéder comme suit :

- Saisir la poignée gauche et prendre la poignée passager avec la main droite, dans la partie supérieure arrière du véhicule.
- Pousser la béquille centrale vers le bas avec le pied droit et tirer la moto vers l'arrière, tout en la soulevant avec la main droite.

ATTENTION

S'ASSURER DE LA STABILITÉ DU VÉHICULE.

Conseils contre le vol

ATTENTION

EN CAS D'UTILISATION D'UN DISPOSITIF DE BLOCAGE DU DISQUE, VEILLER À LE DÉPOSER AVANT DE SE METTRE À LA CONDUITE DU VÉHICULE. LE NON-RESPECT DE CET AVERTISSEMENT POURRAIT ENDOMMAGER GRAVE-

MENT LE SYSTÈME DE FREINAGE ET PROVOQUER DES ACCIDENTS SUIVIS DE LÉSIONS CORPORELLES, VOIRE LA MORT.

Ne JAMAIS laisser la clé de démarrage insérée et toujours utiliser le blocage de direction. Stationner le véhicule dans un endroit sûr, de préférence dans un garage ou dans un endroit surveillé. Utiliser, dans la mesure du possible, un dispositif antivol additionnel. Vérifier si les documents et la taxe de circulation sont en règle. Incrire ses données personnelles et son numéro de téléphone sur cette page, pour faciliter l'identification du propriétaire en cas de découverte suite à un vol.

PRÉNOM :

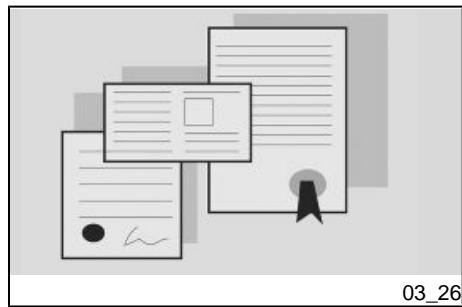
NOM :

ADRESSE :

N° DE TÉLÉPHONE :

AVERTISSEMENT

DANS DE NOMBREUX CAS, LES VÉHICULES VOLÉS SONT IDENTIFIÉS GRÂCE AUX DONNÉES REPORTÉES SUR LE MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN.



03_26

Une conduite sûre (03_26, 03_27, 03_28, 03_29, 03_30, 03_31, 03_32, 03_33, 03_34, 03_35, 03_36, 03_37, 03_38, 03_39, 03_40, 03_41, 03_42, 03_43, 03_44, 03_45, 03_46, 03_47, 03_48)

RÈGLES FONDAMENTALES DE SÉCURITÉ

Les instructions suivantes se réfèrent à une utilisation normale de votre véhicule et doivent être respectées scrupuleusement. L'observation de ces règles vous permettra d'augmenter votre sécurité et celle des personnes qui vous entourent, en plus de maximiser la durée de vie et l'utilisation de votre véhicule. Les véhicules à deux roues n'offrent évidemment pas certaines des protections normalement prévues sur les automobiles, du fait qu'il est fondamental d'endosser des vêtements de protection

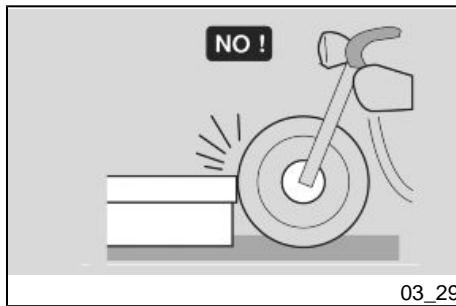


03_27

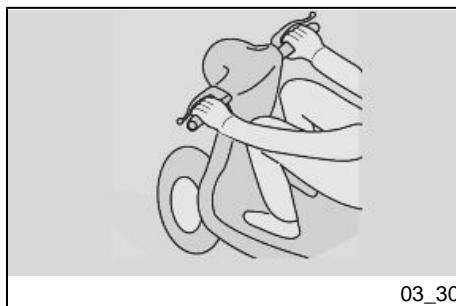
adaptés. Tout particulièrement quand on conduit le véhicule, porter toujours un casque, des gants, des lunettes de protection et une veste lourde, des chaussures robustes et des pantalons longs et résistants. Il est de toute façon nécessaire de garder toujours à l'esprit que même le meilleur vêtement et le casque ne peuvent pas vous protéger en cas de chute ou de collision avec un autre véhicule. Ces équipements vous protègent au mieux des égratignures et des abrasions, mais leur fonction de protection est minime en cas d'impact. S'assurer d'être en conformité avec toutes les exigences prévues par les réglementations locales : permis de conduire, âge minimum, préparation appropriée, assurance, taxes, immatriculation du véhicule, plaque d'immatriculation, etc. Une fois en possession du véhicule, il est recommandé de se familiariser avec celui-ci en s'exerçant à sa conduite dans des zones à faible circulation. Éviter de conduire le véhicule dans des zones à forte intensité de circulation tant qu'on n'a pas acquis une expérience optimale et une sécurité totale dans la conduite. Bien que ce véhicule soit homologué pour la circulation sur des autoroutes et des périphériques, il est recommandé de ne pas parcourir ces routes à grande vitesse tant qu'on n'est pas suffisamment familiarisé avec le véhicule et qu'on n'a pas atteint un niveau élevé de dextérité. Un véhicule neuf doit être soumis à un rodage soigné. Avant de démarrer le moteur, s'assurer du bon fonctionnement du frein, de l'embrayage, de la transmission et des commandes de l'accélérateur, et vérifier que les niveaux d'huile et de carburant soient adéquats. Le système d'échappement, les freins et certains composants du véhicule peuvent beaucoup chauffer durant la marche. Ne pas toucher ces composants. La prise de certains médicaments ou remèdes, illégaux ou sur prescription médicale, tout comme la prise d'alcool, augmentent considérablement le risque d'accident. Ne pas conduire sous l'effet de l'alcool ou de médicaments aussi bien illégaux qu'autorisés sur prescription médicale. S'assurer d'être en bonnes conditions physiques avant de se mettre à la conduite du véhicule. Ne pas se mettre à la conduite en cas de grande fatigue ou exténuation. L'alcool, les médicaments et l'exténuation sont les principales causes d'accidents. Plusieurs accidents sont dus à l'inexpérience du conducteur. Ne pas conduire le véhicule avant d'avoir reçu une formation de la part d'un organisme reconnu, tel que la Motorcycle Safety Foundation. Garder toujours à l'esprit que la conduite d'un véhicule à deux roues, bien que facile et divertissante, est très différente de la conduite d'une voiture. Un conducteur automobile expérimenté n'est pas nécessairement en mesure de conduire un véhicule à deux roues en toute sécurité. Ne JAMAIS prêter le véhicule à d'autres personnes sans avoir la certitude qu'elles sont expérimentées et en possession du permis de conduire. Respecter toutes les règles du code de la route. Faire tout particulièrement attention à tous les panneaux d'avertissement, de réglementation de la circulation et d'information.



03_28

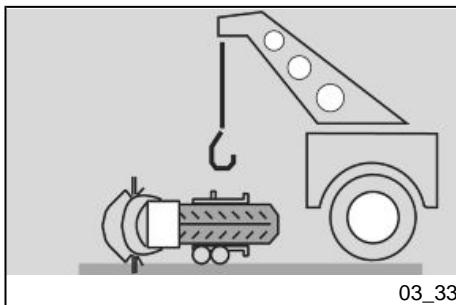
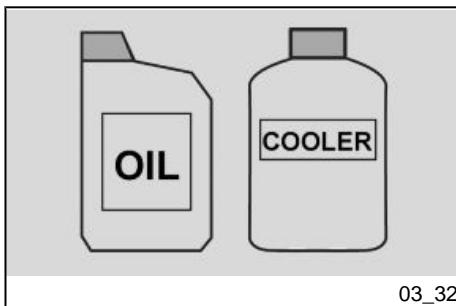
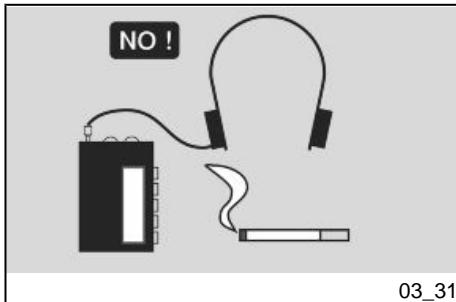


03_29



03_30

Éviter de s'exposer avec des manœuvres dangereuses (par exemple des cabrages). En particulier, respecter les limitations de vitesse et se rappeler que l'état de la chaussée varie en fonction des conditions météorologiques ; les chaussées mouillées ou verglacées sont dangereuses surtout à vitesse soutenue. Les automobilistes ont souvent des difficultés à voir les véhicules à deux roues : laisser donc toujours la priorité aux automobiles même dans les cas où selon le code de la route ce serait vous qui devriez l'avoir. Avant de changer de voie, vérifier toujours que la route est dégagée derrière vous. Ne pas se fier exclusivement au rétroviseur dans la mesure où l'on pourrait sous-estimer la distance et la vitesse d'un véhicule ou même ne pas le voir du tout. Éviter les obstacles qui pourraient endommager le véhicule ou mener à la perte de contrôle de celui-ci. Ne pas conduire à l'abri des véhicules, camions ou automobiles, devant vous et ne pas rester dans leur sillage pour augmenter la vitesse. En cas d'accident, les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs n'offrent pas le même niveau de protection que celui garanti par les automobiles. Les jambes sont tout particulièrement exposées au risque de lésions. L'installation additionnelle de jambières peut augmenter concrètement le risque de lésions et la gravité de celles-ci en cas d'accident. Ne pas installer les jambières disponibles sur le marché des pièces de rechange et des accessoires. L'inobservation de ces instructions peut comporter des lésions graves, voire mortelles. Conduire toujours en tenant les deux mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds. Ne jamais effectuer un changement de vitesse sans utiliser l'embrayage si le véhicule en est pourvu. Ne pas actionner le levier de vitesses ou d'autres commandes de façon brusque ou imprévue. Une utilisation erronée de ce type pourrait endommager les composants internes du véhicule et provoquer de grippages, la perte du contrôle, d'accidents et des lésions graves, voire mortelles. Rester assis durant la conduite. Ne pas se lever sur les pieds ou chercher à s'étirer durant la conduite du véhicule. Si vous avez besoin de vous reposer, rangez-vous sur un point sûr de la route. Il est très important pour votre sécurité de conduire toujours avec la plus grande attention. Faire attention à ses actions, ne pas se laisser distraire par d'autres véhicules, personnes ou objets se trouvant près de la route, etc. Ne pas fumer, manger, boire, lire, etc. pendant la conduite du véhicule. S'il est nécessaire de consulter une carte routière, se ranger sur le bas-côté pour effectuer l'opération en toute sécurité. Utiliser exclusivement les carburants et lubrifiants spécifiés pour le véhicule reportés dans le TABLEAU DES PRODUITS CONSEILLÉS ; vérifier régulièrement les niveaux du liquide de refroidissement, du carburant et de l'huile. Si l'accélérateur reste bloqué, une collision avec un autre véhicule ou une chute pourraient se vérifier. Si l'accélérateur reste bloqué, arrêter le moteur avec l'interrupteur d'arrêt moteur situé sur le demi-guidon droit. Ne pas chercher à redémarrer le moteur tant que l'accélérateur n'a pas été réparé et n'est pas parfaitement fonctionnel.



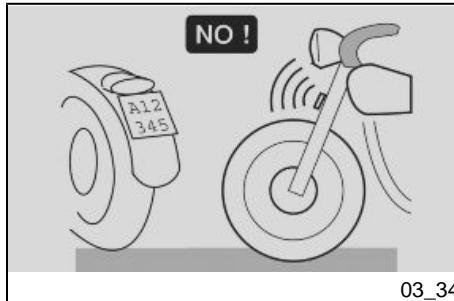
L'inobservance de cet avertissement peut provoquer la perte du contrôle s'ensuivant des lésions graves, voire mortelles.

ATTENTION

EN CAS D'URGENCE SUITE AU BLOCAGE DE L'ACCÉLÉRATEUR, ARRÊTER TOUJOURS LE MOTEUR EN UTILISANT L'INTERRUPTEUR D'ARRÊT MOTEUR, SITUÉ À PROXIMITÉ DE LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR SUR LE DEMI-GUIDON DROIT. NE PAS UTILISER LE VÉHICULE SI L'ACCÉLÉRATEUR NE REVIENT PAS AUTOMATIQUEMENT ET TOTALEMENT AU RALENTI UNE FOIS LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR RELÂCHÉE. POUR LES RÉPARATIONS, S'ADRESSER À UN concessionnaire Aprilia LOCAL. L'INOBSERVANCE DE CET AVERTISSEMENT PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS GRAVES PROVOQUANT DES LÉSIONS, VOIRE LA MORT.

En cas d'accident avec son propre véhicule, s'assurer que les doigts de commande, la poignée des gaz, le volant de direction, le système de freinage, les roues, les pneus et d'autres composants fondamentaux ne soient pas endommagés. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, contactez immédiatement le concessionnaire **Aprilia** local, qui possède l'équipement et les connaissances nécessaires pour vérifier la présence d'éventuels dégâts pouvant compromettre votre sécurité.

Votre concessionnaire **Aprilia** pourra vous aider à résoudre tous les problèmes inhérents à la sécurité à condition que tous les mauvais fonctionnements de type mécanique soient signalés.



Ne pas utiliser un véhicule endommagé. Un véhicule endommagé peut perdre la stabilité ou présenter d'autres problèmes qui pourraient augmenter le risque d'accident et provoquer des lésions graves, voire mortelles.

Ne pas chercher à modifier la position, l'inclinaison ou la couleur de la plaque d'immatriculation. La plaque d'immatriculation ne doit être recouverte sous aucun prétexte, même pas avec du plastique transparent. Ne pas modifier les dispositifs de sécurité du véhicule, en particulier les composants tels que les clignotants, les rétroviseurs, les feux ou les klaxons.

Toute modification apportée au véhicule comportera l'annulation de la garantie.

Ne pas modifier le moteur pour en augmenter la puissance. Cela pourrait endommager irrémédiablement le moteur ou en compromettre les performances, et réduire la maniabilité du véhicule en provoquant la chute et des lésions graves, voire mortelles.

Pour les réparations du véhicule, utiliser exclusivement des accessoires d'origine **Aprilia** ou approuvés **Aprilia**. L'utilisation d'accessoires ou de pièces de rechange du marché de l'après-vente peut compromettre sérieusement la sécurité de votre véhicule, ainsi que ses performances et son utilisation. Toutes les modifications influant sur les performances ou sur la sécurité annulent intégralement la garantie.

Les alterations du système de contrôle des émissions et des bruits sont interdites par la loi et peuvent s'ensuivre de sanctions sévères.

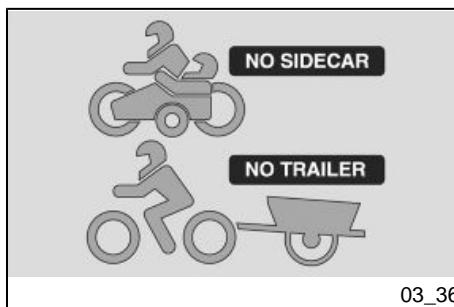
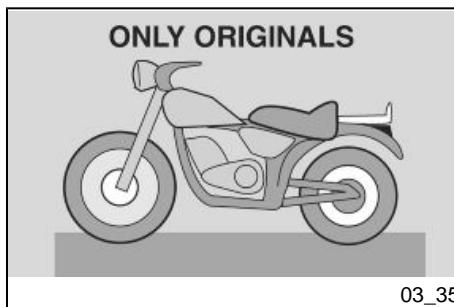
Dans certaines juridictions, le véhicule peut même être confisqué.

Ce véhicule n'a pas été conçu pour être équipé d'un side-car ou pour être utilisé pour traîner des remorques ou d'autres véhicules.

Aprilia ne fabrique pas de side-cars ou de remorques et n'est donc pas en mesure de prévoir les conséquences que ces accessoires peuvent avoir sur la manœuvrabilité et sur la stabilité du véhicule : vous êtes toutefois averti que ces effets pourraient être négatifs et que la garantie ne couvre aucun dommage des composants du véhicule suite à l'utilisation d'accessoires de ce type.

Ne jamais utiliser le véhicule pour faire des courses avec d'autres véhicules.

Freiner en utilisant les deux freins, avant et arrière. L'utilisation d'un seul frein en cas de freinages brusques pourrait faire patiner le véhicule ou faire perdre au conducteur le contrôle de celui-ci.



NO !

03_37



03_38

Dans les descentes, profiter de l'action de freinage du moteur en conservant la même vitesse ou en sélectionnant une vitesse inférieure à celles utilisées normalement en côte. Utiliser les freins avant et arrière avec modération.

Voyager toujours à une vitesse adaptée et éviter les accélérations brusques et inutiles, non seulement pour une plus grande sécurité, mais également pour réduire la consommation de carburant et augmenter la durée de vie du véhicule.

Quand on utilise le véhicule sur des surfaces mouillées ou glissantes, garder toujours à l'esprit que l'adhérence diminue considérablement. Dans ces conditions, manœuvrer toujours le véhicule lentement et avec la plus grande prudence.

Les accélérations, les freinages ou les virages soudains peuvent vous faire perdre le contrôle du véhicule. Quand l'adhérence est réduite, accélérer et ralentir en profitant, dans la mesure du possible, de la force de freinage du moteur. Éviter de freiner brusquement et trop rapidement.

Ouvrir et fermer lentement l'accélérateur pour éviter de faire tourner ou déraper la roue arrière.

Ralentir et conduire avec prudence sur des chaussées irrégulières.

Éviter d'accélérer en tournant complètement la poignée d'accélérateur, sauf en cas de stricte nécessité, comme par exemple lors d'un dépassement.

Ne pas laisser tourner le moteur en « sous-régime », c'est-à-dire à un nombre de tours trop bas. Passer à une vitesse inférieure. Ne pas faire tourner excessivement le moteur. Observer la ligne rouge sur le compteur de vitesse.

Retenir que tourner de façon excessivement agressive peut faire perdre l'adhérence sur le flanc du pneu et provoquer une chute et des lésions graves, voire mortelles.

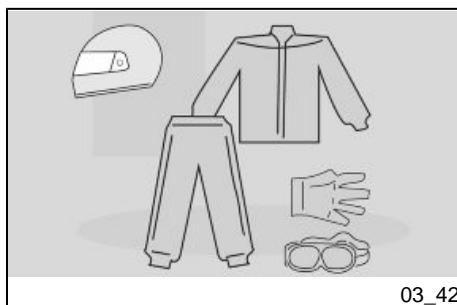
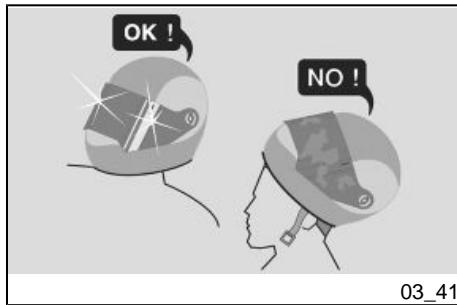
Respecter toujours les limitations de vitesse imposées par la loi en tenant en considération qu'il n'est pas toujours possible de conduire jusqu'à la limitation de vitesse indiquée dans toutes les conditions routières. Le fait de ralentir légèrement augmente considérablement votre sécurité dans toutes les conditions routières.

Ne pas conduire le véhicule dans des parcours tout-terrains.

Ne pas altérer le système d'échappement ou de contrôle des émissions de votre véhicule, puisqu'il ne s'agit pas seulement d'une forme de protection de l'environnement, mais également parce que cela pourrait vous faire encourrir des sanctions pénales.



03_39



VÊTEMENTS

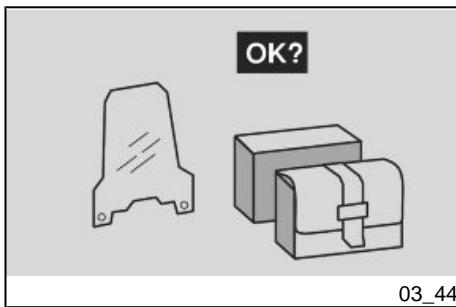
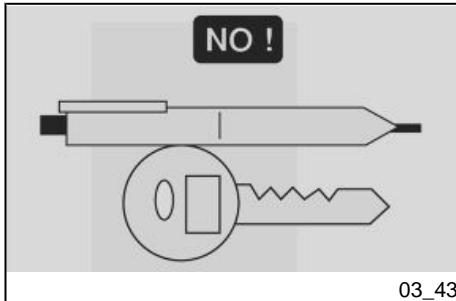
Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que vos vêtements sont en bon état. Porter le casque correctement en s'assurant que la visière ou les lunettes de protection sont propres.

La recherche et l'expérience ont démontré que souvent les conducteurs des autres véhicules ne voient pas les véhicules ou les motocyclistes. Pour se rendre encore plus visible aux autres conducteurs, porter des vêtements réfléchissants, tels que des blousons qui reflètent la lumière ou bien d'autres types de vêtements dotés de bandes réfléchissantes cousues sur les vestes, les pantalons et les gants. Faire particulièrement attention aux camions et aux automobiles venant par la voie opposée dans la mesure où ils pourraient tourner à gauche juste devant vous. Plusieurs accidents routiers sont causés par un conducteur venant par le côté opposé qui tourne à gauche sans tenir en considération le véhicule d'en face.

Inévitablement, le conducteur en face de vous jurera qu'il ne vous a vu que lorsque, après avoir tourné, il s'est trouvé sur votre voie. Conduisez avec prudence !

Porter des vêtements de protection, de préférence de couleur claire et / ou réfléchissante. De cette façon, on se rend beaucoup plus visible aux autres conducteurs, réduisant considérablement le risque d'être heurté et bénéficiant ainsi d'une meilleure protection en cas d'accident.

Porter toujours le casque.



Les vêtements doivent être particulièrement adhérents et fermés aux poignées et aux chevilles. Les cordons, les ceintures et les cravates ne doivent pas pendre ; empêcher que ces objets ou d'autres puissent interférer avec la conduite en s'accrochant dans les parties en mouvement ou dans les mécanismes de direction.

Ne pas garder d'objets aigus dans les poches qui pourraient s'avérer dangereux en cas de chute, comme par exemple des clés, des crayons à mine, etc. S'assurer de faire respecter ces recommandations à tout passager éventuel.

ACCESSOIRES

Le propriétaire du véhicule est responsable du choix, de l'installation et de l'utilisation de tous les accessoires.

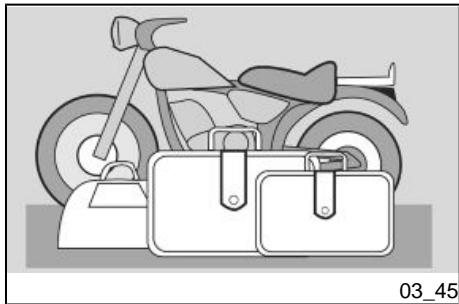
L'installation d'accessoires inadaptés ou un véhicule surchargé pourraient rendre ce dernier instable et provoquer des accidents s'ensuivant des lésions graves, voire mortelles. Les pare-brise sont particulièrement dangereux en cas d'accident, car en se rompant ils pourraient provoquer des lésions ou des coupures au conducteur. En cas de doute sur l'installation d'un accessoire quelconque ou sur le transport de n'importe quelle charge, il est conseillé de consulter préalablement le concessionnaire **Aprilia** local.

Ne pas installer d'accessoires recouvrant ou limitant le fonctionnement des klaxons ou des feux, limitant le débattement de la suspension et l'angle de braquage, gênant le fonctionnement des commandes et réduisant la distance au sol et l'angle d'inclinaison dans les virages.

Éviter l'utilisation d'accessoires qui gênent l'accès aux commandes, dans la mesure où cela rallongerait les temps de réaction en cas d'urgence.

Les carénages et les pare-brises montés sur le véhicule peuvent créer des forces aérodynamiques suffisamment importantes pour compromettre la stabilité du véhicule pendant la marche, surtout à grande vitesse.

S'assurer que tout objet se trouvant sur le véhicule soit fermement fixé, qu'il ne puisse se détacher et bloquer les roues, les fourches, etc. Ne pas installer d'accessoires



électriques ni modifier le système électrique du véhicule. Tout composant pouvant produire une surcharge ou une panne électrique pourrait provoquer l'arrêt immédiat du véhicule, l'extinction ou la diminution de l'intensité des feux ou des klaxons ou le manque de fonctionnement d'autres accessoires de sécurité. Utiliser seulement des accessoires d'origine **Aprilia**.

CHARGE

Ne pas charger excessivement le véhicule.

Fixer les sacs ou bagages le plus près possible du centre de gravité du véhicule et répartir la charge le plus uniformément possible sur les deux côtés pour réduire au maximum le déséquilibre. Toujours se rappeler que les charges tendent à se desserrer durant la marche : vérifier souvent la sécurité de votre charge.

Ne pas laisser des objets pendre des demi-guidons du véhicule, des garde-boue ou des fourches dans la mesure où cela pourrait compromettre la maniabilité du véhicule et empêcher d'éviter un accident. L'inobservance de cet avertissement peut entraîner une chute s'ensuivant des lésions graves, voire mortelles.

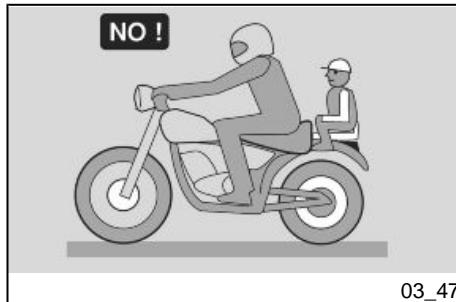
Ne pas conduire avec le casque suspendu à la sangle dans la mesure où il pourrait facilement rester pris dans les roues, le garde-boue ou les fourches et causer une chute s'ensuivant des lésions graves, voire mortelles.

Transporter un passager exclusivement si le véhicule est pourvu de repose-pieds passager, de poignées passager et de la selle correspondante.

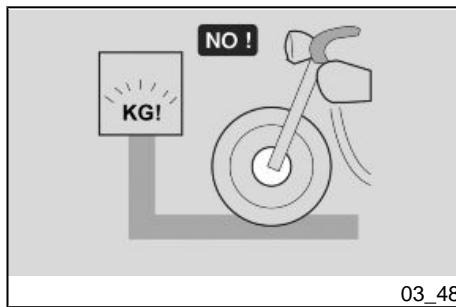
Quand on transporte un passager, retenir toujours que la maniabilité du véhicule est réduite, que les freins sont moins efficaces et que le centre de gravité est plus élevé et reculé.

Cela favorise le détachement du sol de la roue avant surtout dans les accélérations. Éviter donc les accélérations et les freinages brusques. Plusieurs accidents sont causés par des conducteurs inexpérimentés transportant un passager. Se rappeler d'effectuer les manœuvres de conduite avec une plus grande tolérance en cas de poids excessif du passager.

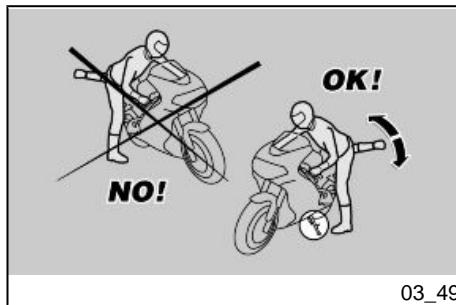
Éviter les accélérations brusques et excessives. Ralentir toujours à l'avance et calculer des distances d'arrêt et de manœuvre plus longues. L'inobservance de ces



03_47



03_48



03_49

instructions pourrait provoquer le renversement du véhicule ou d'autres accidents s'ensuivant des lésions graves, voire mortelles.

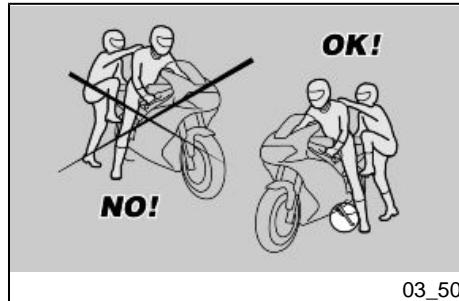
Ne jamais transporter d'objets non attachés et s'assurer que tout ce qui est transporté sur le véhicule est fixé soigneusement.

Ne pas transporter de bagages saillant du porte-bagages ou recouvrant les signaux lumineux, les klaxons ou les feux.

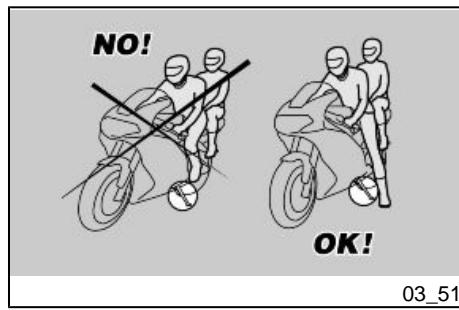
Ne pas transporter d'animaux ou d'enfants sur le porte-documents ou sur le porte-bagages.

Ne jamais dépasser la charge maximale indiquée pour chaque sac.

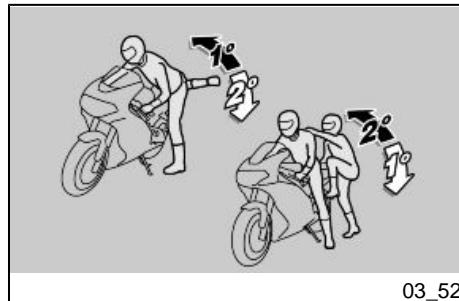
Surcharger votre véhicule peut en réduire sérieusement la stabilité et la manœuvrabilité et entraîner une chute s'ensuivant des lésions graves, voire mortelles.



03_50



03_51



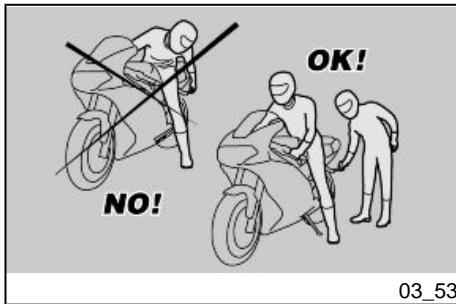
03_52

Normes de sécurité de base (03_50)

Les indications ci-après réclament un maximum d'attention car elles ont été rédigées dans le but d'améliorer la sécurité et d'éviter l'endommagement des personnes, des biens et du véhicule, suite à la chute du pilote ou du passager du véhicule et/ou à la chute ou renversement du véhicule.

Les opérations de montée et descente du véhicule doivent être effectuées avec la pleine liberté de mouvement et les mains dégagées (sans porter objets, casque, gants ou lunettes).

Monter et descendre seulement du côté gauche du véhicule et seulement avec la béquille latérale abaissée.



La béquille est conçue pour soutenir le poids du véhicule et d'une charge minimale, sans pilote ni passager.

La montée en position de conduite, lorsque le véhicule est placé sur la béquille latérale, est permise seulement pour éviter la possibilité de chute ou de renversement et ne prévoit pas le chargement du poids du pilote et du passager sur la béquille latérale.

À la montée ou à la descente, le poids du véhicule peut provoquer un déséquilibre suivi d'une perte d'équilibre et de la possibilité de chute ou renversement.

ATTENTION

LE CONDUCTEUR EST TOUJOURS LE PREMIER À MONTER ET LE DERNIER À DESCENDRE DU VÉHICULE, ET C'EST À LUI D'ASSURER L'ÉQUILIBRE ET LA STABILITÉ DANS LA PHASE DE MONTÉE OU DE DESCENTE DU PASSAGER.

D'autre part, le passager doit monter et descendre du véhicule en se déplaçant avec précaution pour ne pas déséquilibrer le véhicule et le pilote.

ATTENTION

LE CONDUCTEUR DOIT INSTRUIRE LE PASSAGER SUR LA FAÇON DE MONTER ET DE DESCENDRE DU VÉHICULE.

POUR LA MONTÉE ET LA DESCENTE DU PASSAGER, LE VÉHICULE EST DOTÉ DE REPOSE-PIEDS PASSAGER SPÉCIFIQUES. LE PASSAGER DOIT TOUJOURS UTILISER LE REPOSE-PIED GAUCHE POUR MONTER ET DESCENDRE DU VÉHICULE.

NE PAS DESCENDRE NI MÊME TENTER DE DESCENDRE DU VÉHICULE EN SAUTANT OU EN ALLONGEANT LA JAMBE POUR TOUCHER LE SOL. DANS LES DEUX CAS, L'ÉQUILIBRE ET LA STABILITÉ DU VÉHICULE SERAIENT COMPROMIS.

ATTENTION

LES BAGAGES ET LES OBJETS FIXÉS À LA PARTIE ARRIÈRE DU VÉHICULE PEUVENT CRÉER UN OBSTACLE À LA MONTÉE OU À LA DESCENTE DU VÉHICULE.

DANS TOUS LES CAS, PRÉVOIR ET EFFECTUER UN MOUVEMENT BIEN CONTRÔLÉ DE LA JAMBE DROITE, LAQUELLE DOIT ÉVITER ET DÉPASSER LA PARTIE ARRIÈRE DU VÉHICULE (BAVETTE OU BAGAGES) SANS PROVOQUER LE RENVERSEMENT DE CELUI-CI.

MONTÉE

- Saisir correctement le guidon et monter sur le véhicule sans charger votre poids sur la béquille latérale.

ATTENTION

AU CAS OÙ IL SERAIT IMPOSSIBLE DE POSER LES DEUX PIEDS À TERRE, POSER LE PIED DROIT (EN CAS DE DÉSÉQUILIBRE, LE CÔTÉ GAUCHE EST PROTÉGÉ PAR LA BÉQUILLE LATÉRALE) ET TENIR LE PIED GAUCHE PRÊT À ÊTRE POSÉ.

- Poser les deux pieds à terre et redresser le véhicule en position de marche en le tenant en équilibre.

ATTENTION

LE CONDUCTEUR NE DOIT PAS EXTRAIRE OU TENTER D'EXTRAIRE LES REPOSE-PIEDS PASSAGER DE LA POSITION DE CONDUITE : CELA POURRAIT COMPROMETTRE L'ÉQUILIBRE ET LA STABILITÉ DU VÉHICULE.

- Demander au passager de faire ressortir les deux repose-pieds
- Expliquer au passager comment monter sur le véhicule
- Agir sur la béquille latérale avec le pied gauche et la replacer en position de repos.

DESCENTE

- Choisir la zone de stationnement.
- Arrêter le véhicule.



S'ASSURER QUE LE TERRAIN SUR LEQUEL A ÉTÉ STATIONNÉ LE MOTOCYCLE SOIT UN TERRAIN STABLE, UNIFORME ET SANS OBSTACLES.

- Avec le talon du pied gauche, agir sur la béquille latérale et la déplier complètement.

ATTENTION

AU CAS OÙ IL SERAIT IMPOSSIBLE DE POSER LES DEUX PIEDS À TERRE, POSER LE PIED DROIT (EN CAS DE DÉSÉQUILIBRE, LE CÔTÉ GAUCHE EST PROTÉGÉ PAR LA BÉQUILLE LATÉRALE) ET TENIR LE PIED GAUCHE PRÊT À ÊTRE POSÉ.

- Poser les deux pieds à terre et redresser le véhicule en position de marche en le tenant en équilibre.
- Expliquer au passager comment descendre du véhicule



RISQUE DE CHUTE ET RENVERSEMENT.

S'ASSURER QUE LE PASSAGER EST BIEN DESCENDU DU VÉHICULE.
NE PAS CHARGER SON POIDS SUR LA BÉQUILLE LATÉRALE.

- Incliner le motocycle jusqu'à ce que la béquille touche le sol.
- Empoigner correctement le guidon et descendre du véhicule.
- Braquer le guidon complètement vers la gauche.
- Remettre le repose-pieds passager à sa place.

ATTENTION



S'ASSURER DE LA STABILITÉ DU VÉHICULE.

CAPONORD

aprilia



Chap. 04
L'entretien

Avant-propos

AVERTISSEMENT

CE VÉHICULE EST CONÇU POUR IDENTIFIER EN TEMPS RÉEL D'ÉVENTUELLES ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT, MEMORISÉES PAR LA CENTRALE ÉLECTRONIQUE ET LISIBLES PAR LE SYSTÈME DE DIAGNOSTIC FOURNI aux Concessionnaires Officiels Aprilia.

Niveau d'huile moteur



LA LUBRIFICATION CORRECTE DU VÉHICULE EST UNE OPÉRATION TRÈS DÉLICATE DU POINT DE VUE DE LA SÉCURITÉ. PRÊTER ATTENTION À MAINTENIR LE LUBRIFIANT AU JUSTE NIVEAU ET À UTILISER UNE HUILE DE BONNE QUALITÉ ET DU TYPE CORRECT POUR VOTRE VÉHICULE ; AUTREMENT IL POURRAIT SE PRODUIRE UN GRIPPAGE DU MOTEUR QUI PEUT CAUSER DES ACCIDENTS GRAVES, VOIRE LA MORT.



UTILISER DES GANTS DE LATEX POUR LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN QUI RÉCLAMENT UN CONTACT AVEC DE L'HUILE USÉE. L'UTILISATION D'HUILE MOTEUR PEUT CAUSER DES TUMEURS DE LA PEAU SI MANIPULÉE LONGTEMPS ET QUOTIDIENNEMENT. LAVER SOIGNEUSEMENT LES MAINS AVEC DE L'EAU ET DU SAVON APRÈS AVOIR MANIPULÉ DE L'HUILE MOTEUR USÉE.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

ÉLIMINER L'HUILE DE FAÇON CORRECTE.



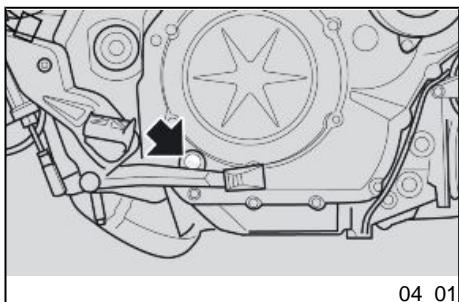
FAIRE TRÈS ATTENTION QUAND ON INTRODUIT DE L'HUILE DANS SON VÉHICULE À NE PAS EN VERSER DEHORS.

NETTOYER IMMÉDIATEMENT LES GOUTTES D'HUILES VERSÉES CAR L'HUILE PEUT COMPROMETTRE LES FINITIONS DE VOTRE VÉHICULE. DE PLUS, L'HUILE REND LES PNEUS EXTRÊMEMENT GLISSANTS ET AUGMENTE DONC LE RISQUE D'ACCIDENTS ET LES SITUATIONS DANGEREUSES.

EN CAS DE FUITE D'HUILE, NE PAS CONDUIRE LE VÉHICULE. AVANT D'UTILISER VOTRE VÉHICULE, LE FAIRE RÉPARER PAR UN concessionnaire officiel Aprilia.

ATTENTION

SI DANS L'AFFICHEUR APPARAISSENT SIMULTANÉMENT L'ICÔNE DE LA PRESSION D'HUILE MOTEUR ET LE VOYANT D'ALARME GÉNÉRALE, CELA SIGNIFIE QUE LA PRESSION D'HUILE DANS LE CIRCUIT EST INSUFFISANTE. DANS CE CAS, ARRÊTER IMMÉDIATEMENT LE MOTEUR ET CONTACTER UN concessionnaire officiel Aprilia. LE NON-RESPECT DE CET AVERTISSEMENT PEUT PORTER À UN GRIPPAGE DU MOTEUR, QUI POURRAIT CAUSER DE GRAVES ACCIDENTS POUVANT ÊTRE MÊME MORTELS.



Vérification du niveau d'huile moteur (04_01, 04_02, 04_03)

Contrôler périodiquement le niveau d'huile moteur.

N.B.

EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN À LA MOITIÉ DES INTERVALLES PRÉVUS SI LE VÉHICULE EST UTILISÉ DANS DES ZONES PLUVIEUSES, POUSSIÉREUSES, SUR DES PARCOURS ACCIDENTÉS OU EN CAS DE CONDUITE SPORTIVE.



LE CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR DOIT ÊTRE EFFECTUÉ À MOTEUR CHAUD.

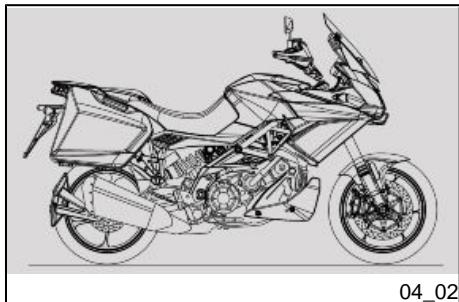
EN EFFECTUANT LE CONTRÔLE DE L'HUILE MOTEUR FROID, L'HUILE POURRAIT DESCENDRE TEMPORAIREMENT EN-DESSOUS DU NIVEAU « MIN ».

CELA NE CONSTITUE AUCUN PROBLÈME TANT QUE L'ALLUMAGE COMBINÉ DU VOYANT D'ALARME ET DE L'ICÔNE DE PRESSION D'HUILE MOTEUR SUR L'AFFICHEUR NE SE PRODUIT PAS.

ATTENTION

POUR RÉCHAUFFER LE MOTEUR ET PORTER L'HUILE MOTEUR À LA TEMPÉRATURE DE TRAVAIL, NE PAS LAISSER FONCTIONNER LE MOTEUR AU RALENTI LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.

LA PROCÉDURE CORRECTE PRÉVOIT D'EFFECTUER LE CONTRÔLE APRÈS UN VOYAGE OU APRÈS AVOIR PARCOURU ENVIRON 15 km (10 mi) SUR UN PARCOURS EXTRA-URBAIN (SUFFISANTS POUR PORTER L'HUILE MOTEUR À TEMPÉRATURE).



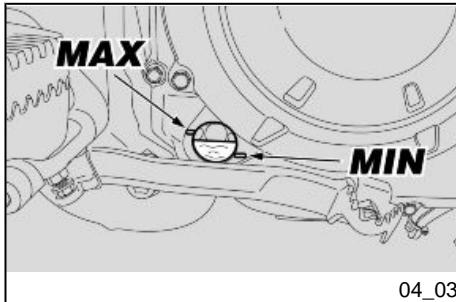
- Arrêter le moteur et attendre au moins cinq minutes pour permettre au lubrifiant de revenir correctement dans le carter d'huile.
- Maintenir le véhicule en position verticale, sur un terrain plat, avec les deux roues posées au sol.
- Vérifier le niveau d'huile à travers le hublot prévu à cet effet, situé sur le carter d'embrayage.

MAX = niveau maximum.

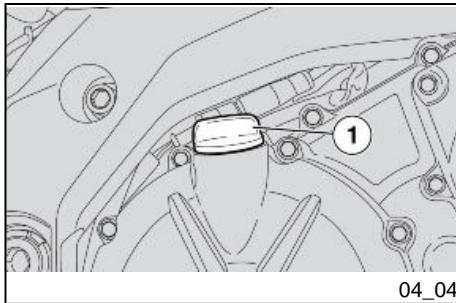
MIN = niveau minimum.

La différence entre « **MAX.** » et « **MIN.** » est d'environ 28,07 cu in (460 cm³).

- Le niveau est correct s'il rejoint approximativement le niveau « **MAX** ».



04_03



04_04

ATTENTION

LE VÉHICULE DOIT ÊTRE DÉCHARGÉ.

Remplissage d'huile moteur (04_04)**ATTENTION**

NE PAS DÉPASSER L'INSCRIPTION « MAX » NI ALLER EN-DESSOUS DE L'INSCRIPTION « MIN », POUR NE PAS ENDOMMAGER GRAVEMENT LE MOTEUR.

Si nécessaire, restaurer le niveau d'huile moteur :

- Dévisser et enlever le bouchon (1).

Si un entonnoir ou autre élément est utilisé, s'assurer qu'il est parfaitement propre.



NE PAS AJOUTER D'ADDITIFS OU D'AUTRES SUBSTANCES À L'HUILE.

ATTENTION

UTILISER L'HUILE CONFORME AUX SPÉCIFICITÉS PRÉVUES DANS LE TABLEAU DES PRODUITS CONSEILLÉS À LA FIN DE LA NOTICE.

- Remplir le réservoir en rétablissant le niveau correct.

Vidange d'huile moteur

ATTENTION

POUR RÉALISER LA VIDANGE D'HUILE MOTEUR, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EXPERTE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN concessionnaire officiel aprilia.

Remplacement du filtre à huile du moteur

ATTENTION

POUR RÉALISER LE DÉMONTAGE ET LE NETTOYAGE DU FILTRE À HUILE MOTEUR, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EXPERTE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN concessionnaire officiel aprilia.

Les pneus

Ce véhicule est équipé de pneus sans chambre à air (Tubeless).



CONTRÔLER PÉRIODIQUEMENT, AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS, LA PRES-
SION DE GONFLAGE DES PNEUS À TEMPÉRATURE AMBIANTE.

SI LES PNEUS SONT CHAUDS, LA MESURE EST INCORRECTE.

EFFECTUER LA MESURE SURTOUT AVANT ET APRÈS DE LONGS TRAJETS.

SI LA PRESSION DE GONFLAGE EST TROP ÉLEVÉE, LES ASPÉRITÉS DU TER-
RAIN NE SONT PLUS AMORTIES ET SONT DONC TRANSMISES AU GUIDON,
COMPROMETTANT AINSI LE CONFORT DE CONDUITE ET RÉDUISANT ÉGA-
LEMENT LA TENUE DE ROUTE DANS LES VIRAGES.

INVERSEMENT, SI LA PRESSION DE GONFLAGE EST INSUFFISANTE, LES
FLANCS DES PNEUS TRAVAILLENT DAVANTAGE ET LE PNEU POURRAIT
ALORS PATINER SUR LA JANTE OU BIEN SE DÉTACHER, ENTRAÎNANT AINSI
LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

EN CAS DE FREINAGES BRUSQUES, LES PNEUS PEUVENT SORTIR DES JAN-
TES.

DANS LES VIRAGES, LE VÉHICULE POURRAIT FAIRE UNE EMBARDÉE.

CONTRÔLER L'ÉTAT DE LA SURFACE ET L'USURE, DANS LA MESURE OÙ DES
PNEUS EN MAUVAIS ÉTAT COMPROMETTRAIENT L'ADHÉRENCE À LA ROUTE
ET LA MANŒUVRABILITÉ DU VÉHICULE.

REPLACER LE PNEU S'IL EST USÉ OU SI UNE ÉVENTUELLE CREVAISON
DANS LA ZONE DE LA BANDE DE ROULEMENT A DES DIMENSIONS SUPÉRI-
EURES À 0,197 in (5 mm).

APRÈS AVOIR RÉPARÉ UN PNEU, FAIRE ÉQUILIBRER LES ROUES. UTILISER
UNIQUEMENT DES PNEUS AUX DIMENSIONS INDICHIÉES PAR LE CONSTRUC-
TEUR.

CONTRÔLER QUE LES VALVES DE GONFLAGE POSSÈDENT TOUJOURS LES
BOUCHONS RESPECTIFS, AFIN D'ÉVITER QUE LES PNEUS NE SE DÉGON-
FLENT ACCIDENTELLEMENT. LES OPÉRATIONS DE REMPLACEMENT, RÉPA-
RATION, ENTRETIEN ET ÉQUILIBRAGE SONT TRÈS IMPORTANTES : ELLES

DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES À L'AIDE DES OUTILS APPROPRIÉS ET EN AYANT L'EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE.

POUR CETTE RAISON, IL EST CONSEILLÉ DE S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU À UN SPÉCIALISTE EN PNEUS POUR L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS PRÉCÉDENTES. SI LES PNEUS SONT NEUFS, ILS PEUVENT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE PATINE GLISSANTE : CONDUIRE PRUDEMMENT LORS DES PREMIERS KILOMÈTRES. NE PAS ENDUIRE LES PNEUS AVEC UN LIQUIDE INAPPROPRIÉ. SI LES PNEUS SONT VIEUX, MÊME S'ils NE SONT PAS COMPLÈTEMENT USÉS, ILS PEUVENT DURCIR ET COMPROMETTRE LA TENUE DE ROUTE.

DANS CE CAS, REMPLACER LES PNEUS.

Limite minimale de profondeur de la bande de roulement :

Avant et arrière USA 3 mm (0.118 in), UE 2 mm (0.079 in), et en aucun cas inférieure à ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur dans le pays où le véhicule est utilisé.

Dépose de la bougie

ATTENTION

POUR RÉALISER LE DÉMONTAGE, LA VÉRIFICATION, LE NETTOYAGE ET LE REMPLACEMENT DES BOUGIES, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EXPÉRTE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN concessionnaire officiel aprilia.

Démontage du filtre a air

ATTENTION

POUR RÉALISER LE DÉMONTAGE, LA VÉRIFICATION ET LE REMplacement DU FILTRE À AIR, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EXPERTE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN concessionnaire officiel aprilia.

Niveau liquide de refroidissement (04_05, 04_06)



NE PAS UTILISER LE VÉHICULE SI LE NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT EST AU DESSOUS DU NIVEAU MINIMUM « MIN ».

ATTENTION



LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT EST TOXIQUE SI INGÉRÉ. LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX POURRAIT CAUSER DES IRRITATIONS. SI LE LIQUIDE ENTRE EN CONTACT AVEC LA PEAU OU LES YEUX, RINCER LONGUEMENT ET ABONDAMMENT À L'EAU ET CONSULTER UN MÉDECIN. SI INGÉRÉ, PROVOQUER LE VOMISSEMENT, RINCER ABONDAMMENT À L'EAU LA BOUCHE ET LA GORGE ET CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

ATTENTION



PRÊTER ATTENTION À NE PAS VERSER DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT SUR LES PARTIES BRÛLANTES DU MOTEUR ET DU SYSTÈME D'ÉCHAPPE-

MENT ; IL POURRAIT S'INCENDIER EN ÉMETTANT DES FLAMMES INVISIBLES. AU COURS DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN, IL EST CONSEILLÉ DE PORTER DES GANTS EN LATEX. POUR RÉALISER LE REMPLACEMENT, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia.

NE PAS RÉPANDRE DE LIQUIDE DANS L'ENVIRONNEMENT.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

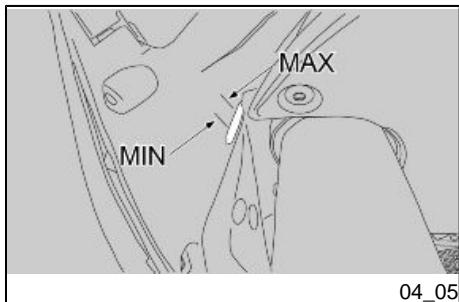
NE PAS ENLEVER LE BOUCHON DU VASE D'EXPANSION (1) LORSQUE LE MOTEUR EST CHAUD, CAR LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT EST SOUS PRESSION ET À TEMPÉRATURE ÉLEVÉE. EN CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, IL PEUT CAUSER DES BRÛLURES ET/OU DES BLESSURES GRAVES.

N.B.

POUR RÉALISER LE REMPLACEMENT, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia.

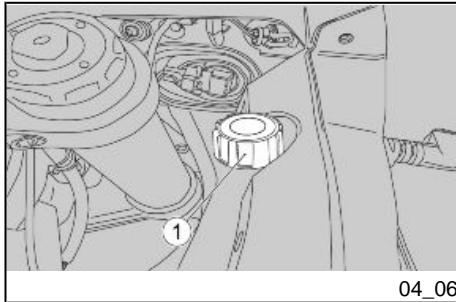
AVERTISSEMENT

EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET REMPLISSAGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE MOTEUR EST FROID.



CONTRÔLE ET REMPLISSAGE

- Arrêter le moteur et attendre qu'il refroidisse.
- Tenir le véhicule en position verticale avec les roues posées au sol.
- Braquer le guidon vers la gauche en maintenant le véhicule en position verticale.
- S'assurer que le niveau du liquide contenu dans le vase d'expansion soit compris entre les repères « **MAX** » (« **MAX** » = niveau maximum) et « **MIN** » (« **MIN** » = niveau minimum).



04_06

Dans le cas contraire :

- Déposer le bouchon de remplissage (1).
- Remplir avec le liquide de refroidissement conseillé, jusqu'à ce que le niveau du liquide atteigne à peu près le repère « **MAX** ». Ne pas dépasser ce niveau, afin d'éviter qu'une fuite de liquide ne se produise durant le fonctionnement du moteur.
- Remettre le bouchon de remplissage (1) et le bloquer.

ATTENTION

EN CAS DE CONSOMMATION EXCESSIVE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET SI LE RÉSERVOIR RESTE VIDE, CONTRÔLER L'ABSENCE DE FUITES DANS LE CIRCUIT.

Contrôle du niveau de l'huile des freins (04_07, 04_08)

Pour le frein avant

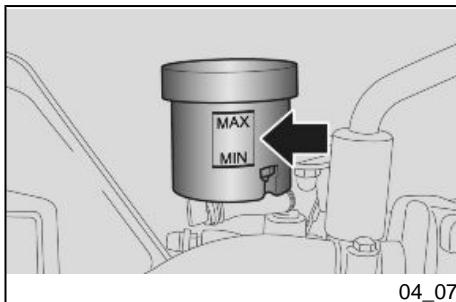
- Placer le véhicule sur la béquille et tourner le guidon de manière à ce que le liquide contenu dans le réservoir soit parallèle au bord du réservoir.
- Vérifier que le liquide contenu dans le réservoir dépasse le repère « **MIN** ».

Pour le frein arrière :

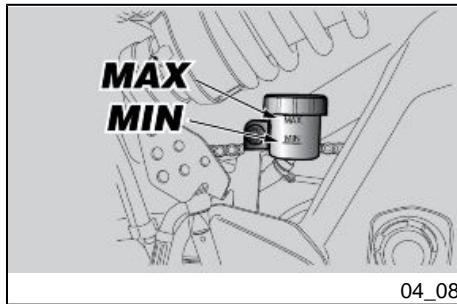
- Maintenir le véhicule en position verticale et vérifier si le liquide contenu dans le réservoir est parallèle au bord du réservoir.
- Vérifier si le liquide contenu dans le réservoir dépasse le repère « **MIN** » :

Si le liquide n'atteint pas au moins le repère « **MIN** », faire l'appoint.

- Vérifier l'usure des plaquettes et du disque de frein.
- Si les plaquettes et/ou le disque ne doivent pas être remplacés, faire l'appoint.



04_07



04_08

Appoint liquide système de freinage

ATTENTION

POUR RÉALISER L'APPOINT DE LIQUIDE DES SYSTÈMES DE FREINAGE,
S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES
UNE PERSONNE EXPÉRTE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER
AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN conces-
sionnaire officiel aprilia.



Contrôle liquide d'embrayage (04_09)

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Tourner le guidon de manière à ce que le liquide contenu dans le réservoir soit parallèle au bord du réservoir.
- Vérifier si le liquide contenu dans le réservoir dépasse le repère « MIN » :

Si le liquide n'atteint pas au moins le repère « MIN », faire l'appoint.

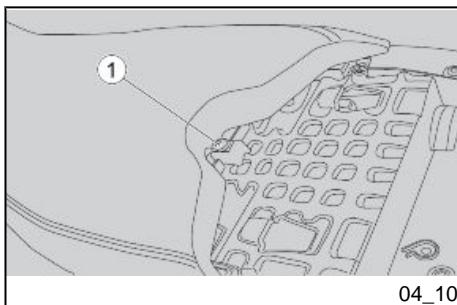
Appoint liquide d'embrayage

ATTENTION

POUR RÉALISER L'APPOINT DE LIQUIDE D'EMBRAYAGE, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EXPÉRIENCE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN concessionnaire officiel aprilia.

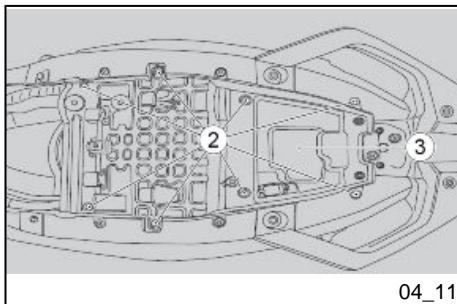
Dépose de la batterie (04_10, 04_11, 04_12)

- Vérifier si le commutateur d'allumage se trouve sur « OFF ».
- Déposer la selle.
- Déposer la trousse à outils.
- Déposer la vis de fixation (1) de la selle pilote.

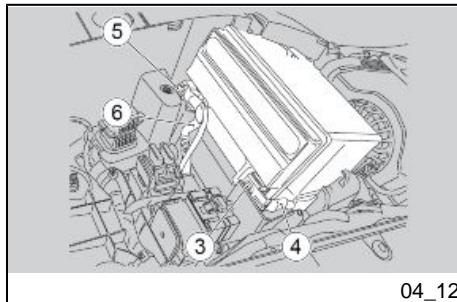


04_10

- Dévisser les vis (2) et déposer le couvercle (3).



04_11



04_12

- Soulever légèrement la batterie.
- Dévisser et enlever la vis (3) de la borne négative (-).
- Déplacer latéralement le câble négatif (4).
- Dévisser et enlever la vis (5) de la borne positive (+).
- Déplacer latéralement le câble positif (6).
- Déposer la batterie.

ATTENTION

LORS DU REMONTAGE DE LA BATTERIE, FAIRE ATTENTION À SON BON POSITIONNEMENT ET À NE PAS INVERSER LES POLARITÉS.

ATTENTION

LORS DU REMONTAGE, BRANCHER D'ABORD UN CÂBLE SUR LA BORNE POSITIVE (+) ET ENSUITE L'AUTRE CÂBLE SUR LA BORNE NÉGATIVE (-).



CONTRÔLER SI LES COSSES DES CÂBLES ET LES BORNES DE LA BATTERIE SONT :

EN BON ÉTAT (SANS ROUILLE NI DÉPÔTS) ;

COUVERTS DE GRAISSE NEUTRE OU DE VASELINE.

Vérification du niveau de l'électrolyte

AVERTISSEMENT

CE VÉHICULE EST ÉQUIPÉ D'UNE BATTERIE DE TYPE SANS ENTRETIEN ET NE DEMANDE AUCUN TYPE D'INTERVENTION, SINON UN CONTRÔLE OCCASIONNEL ET UNE ÉVENTUELLE RECHARGE.

Charge de la batterie

- Déposer la batterie.
- Se munir d'un chargeur de batterie adéquat.
- Préparer le chargeur de batterie selon le type de recharge indiquée.
- Brancher la batterie sur le chargeur.

ATTENTION



PENDANT LA RECHARGE OU L'UTILISATION, AÉRER ADÉQUATEMENT LE LOCAL ET ÉVITER D'INHALER LES GAZ ÉMIS DURANT LA RECHARGE DE LA BATTERIE.

Allumer le chargeur de batterie.

Caractéristiques techniques

Mode de recharge

Recharge - Normale

Courant électrique - 1,0 A

Temps - 8-10 heures

Recharge - Rapide

Courant électrique - 6 A

Temps - 1 heure

Longue inactivité



SI LE VÉHICULE NE SERA PAS UTILISÉ PENDANT PLUS DE VINGT JOURS, DÉBRANCHER LES FUSIBLES DE 30 A, AFIN D'ÉVITER UNE DÉGRADATION DE LA BATTERIE, DUE À LA CONSOMMATION DE COURANT DE L'ORDINATEUR MULTIFONCTIONS.

ATTENTION

LA DÉPOSE DES FUSIBLES DE 30 A ENTRAÎNE LA REMISE À ZÉRO DES FONCTIONS : HORLOGE NUMÉRIQUE, INFORMATIONS DE VOYAGE ET MESURES CHRONOMÉTRIQUES.

Au cas où le véhicule resterait inactif plus de quinze jours, il est nécessaire de recharger la batterie pour en éviter la sulfatation.

- Déposer la batterie.

Durant la période hivernale ou lorsque le véhicule reste arrêté, pour éviter qu'elle ne se détériore, contrôler périodiquement la charge (environ une fois par mois).

- La recharger complètement en utilisant une recharge normale.

Si la batterie reste sur le véhicule, débrancher les câbles des bornes.

N.B.

LA PREMIÈRE FOIS QUE L'ON REDÉMARRE LE MOTEUR APRÈS AVOIR RECONNECTÉ LES CÂBLES DE LA BATTERIE, IL EST NÉCESSAIRE D'ATTENDRE 20 SECONDES ENTRE L'INSTANT OÙ L'ON PORTE LA CLÉ SUR « KEY-ON » ET L'INSTANT OÙ L'ON PEUT APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE.

IL EST IMPOSSIBLE DE DÉMARRER AVANT LES 20 SECONDES PRÉÉTABLIES.

Les fusibles (04_13, 04_14, 04_15, 04_16)

En cas de non-fonctionnement ou de fonctionnement irrégulier d'un composant électrique ou de non-démarrage du moteur, il faut contrôler tous les fusibles.

ATTENTION

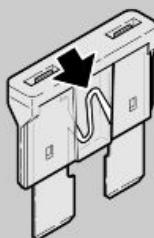


NE PAS RÉPARER DE FUSIBLES DÉFECTUEUX.

NE JAMAIS UTILISER UN FUSIBLE D'UNE PUISSEUR DIFFÉRENTE DE CELLE SPÉCIFIÉE POUR ÉVITER DES DOMMAGES SUR LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE OU DES COURTS-CIRCUITS, POUVANT CAUSER DES RISQUES D'INCENDIES.

ATTENTION

QUAND UN FUSIBLE GRILLE FRÉQUEMMENT, IL EST PROBABLE QU'IL Y AIT UN COURT-CIRCUIT OU UNE SURCHARGE. DANS CE CAS, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia.



04_13

Pour réaliser le contrôle :

- Placer le commutateur d'allumage sur « OFF » afin d'éviter un court-circuit accidentel.
- Ouvrir le cache de la boîte à fusibles secondaires placée sur le côté avant gauche.
- Extraire un fusible à la fois et contrôler si le filament est interrompu.
- Avant de remplacer le fusible, rechercher, si possible, la cause de la panne.
- Remplacer le fusible, si endommagé, par un de même ampérage.
- Pour les fusibles principaux, placés sous le couvercle du rangement sous selle, effectuer les mêmes opérations décrites précédemment pour les fusibles secondaires.

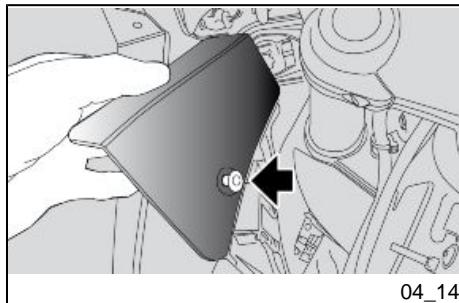
N.B.

SI UN FUSIBLE DE RÉSERVE EST UTILISÉ, VEILLER À EN INSTALLER UN AUTRE IDENTIQUE DANS LE LOGEMENT RESPECTIF.

ATTENTION

LA DÉPOSE DES FUSIBLES DE 30 A ENTRAÎNE LA REMISE À ZÉRO DES FONCTIONS : HORLOGE NUMÉRIQUE, INFORMATIONS DE VOYAGE ET MESURES CHRONOMÉTRIQUES.

- Pour accéder à la boîte à fusibles secondaires, il faut déposer le clip de fixation du volet situé sur le côté gauche intérieur de la planche de bord.
- Déposer le volet.



FUSIBLES SECONDAIRES (côté avant gauche, sur le radiateur d'eau) (Capo-nord 1200)

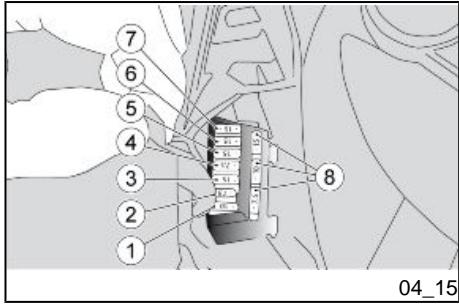
- 1 - Relais de reprise (sécurité), feux stop, klaxon, feux de position, ampoule d'éclairage de la plaque (10 A).
- 2 - Alimentation du tableau de bord, alimentation de l'antivol (si prévu), alimentation EVC, préinstallation + clé bluedash (7,5 A).
- 3 - Positif par clé de contact ECU (15 A).
- 4 - Positif permanent ECU (7,5 A).
- 5 - Bobines, injecteurs, pompe à essence (15 A).

6 - Puissance des feux de croisement/route, relais de feux (15 A).

7 - Ventilateurs (15 A).

N.B.

TROIS FUSIBLES (8) SONT DE RÉSERVE.



FUSIBLES SECONDAIRES (côté avant gauche, sur le radiateur d'eau) (Capo-nord 1200 Travel Pack)

1 - Relais de reprise (sécurité), feux stop, klaxon, feux de position, ampoule d'éclairage de la plaque (10 A).

2 - Alimentation du tableau de bord, alimentation de l'antivol (si prévu), alimentation VCU, préinstallation + clé bluedash (7,5 A).

3 - Positif par clé de contact ECU (15 A).

4 - Positif permanent ECU (7,5 A).

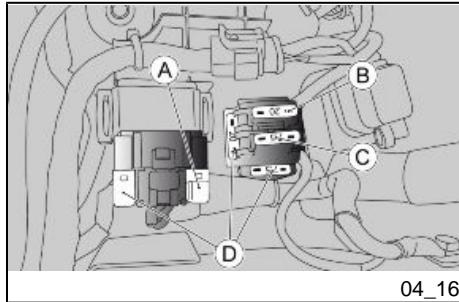
5 - Bobines, injecteurs, pompe à essence (15 A).

6 - Puissance des feux de croisement/route, relais de feux (15 A).

7 - Ventilateurs (15 A).

N.B.

TROIS FUSIBLES (8) SONT DE RÉSERVE.



FUSIBLES PRINCIPAUX (sous la selle, déposer la protection de batterie)

A - Recharge de batterie, relais d'injection primaire, clé, préinstallation + permanent bluedash (30 A).

B - Positif permanent ECU ABS (20 A).

C - Prise de courant, poignées chauffantes (si prévu), antivol, alimentation GPS (7,5 A).

N.B.

TROIS FUSIBLES (D) SONT DE RÉSERVE.

Éclairage

ATTENTION



AVANT DE REMPLACER UNE AMPOULE, METTRE LE COMMUTATEUR D'ALUMAGE SUR « OFF » ET ATTENDRE QUELQUES MINUTES QUE L'AMPOULE REFROIDISSE.

REPLACER L'AMPOULE EN UTILISANT DES GANTS PROPRES OU UN CHIFFON PROPRE ET SEC.

NE PAS LAISSER D'EMPREINTES SUR L'AMPOULE, DANS LA MESURE OÙ CELA POURRAIT LA FAIRE SURCHAUFFER ET GRILLER. SI L'AMPOULE EST

PRISE À MAINS NUES, NETTOYER À L'ALCOOL LES ÉVENTUELLES EMPREINTES POUR ÉVITER QU'ELLE NE GRILLE.

NE PAS FORCER LES CÂBLES ÉLECTRIQUES.

DISPOSITION DES AMPOULES

Dans le feu avant :

- Deux ampoules de position (latérales).
- Deux ampoules des feux de croisement (latérales).
- Une ampoule du feu de route (centrale).

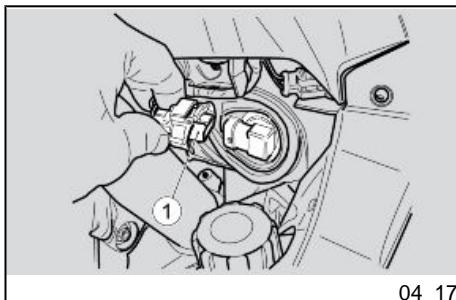
Dans le feu arrière :

- Dix DEL.

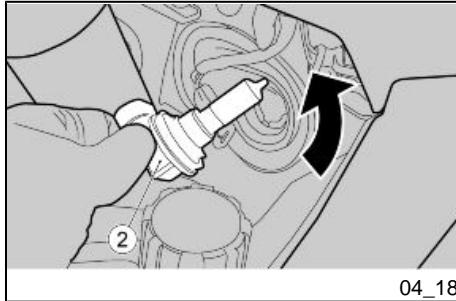
Remplacement de l'ampoule feu de route / feu de croisement (04_17, 04_18)

REEMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE CROISEMENT

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Débrancher le connecteur (1).

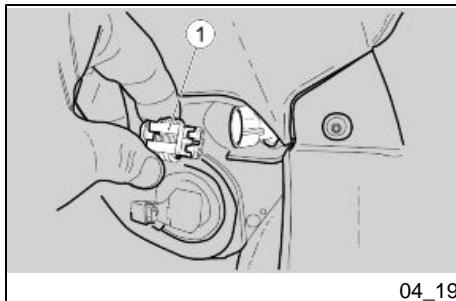


04_17



04_18

- Tourner la douille (2) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire.
- Remplacer l'ampoule.

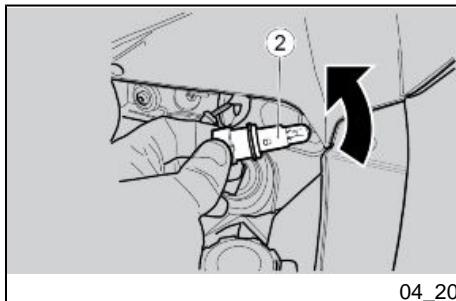


04_19

Remplacement de l'ampoule feu de position (04_19, 04_20)

REEMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE POSITION

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Débrancher le connecteur (1).



04_20

- Tourner la douille (2) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire.
- Remplacer l'ampoule.

Bloc optique avant

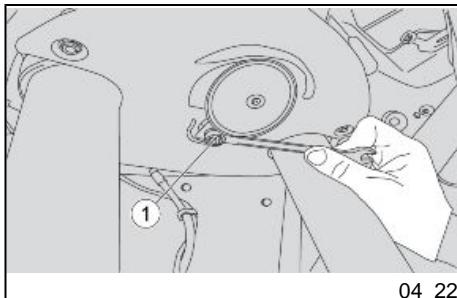
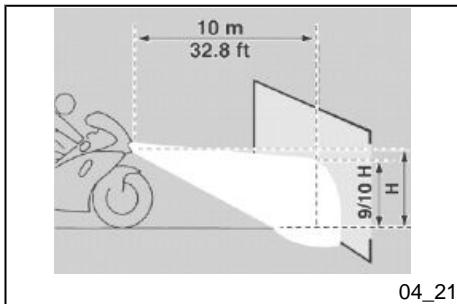
N.B.

LORS DU LAVAGE DE LA MOTO OU EN CAS DE GRANDS ÉCARTS DE TEMPÉRATURE, LE PROJECTEUR AVANT PEUT S'EMBUER TEMPORAIREMENT. CE COMPORTEMENT EST TOUT À FAIT NORMAL ET LA CONDENSATION DISPARAÎTRA EN QUELQUES SECONDES EN UTILISANT LES FEUX DE CROISEMENT ET DE ROUTE.

Réglage du phare avant (04_21, 04_22, 04_23, 04_24, 04_25, 04_26)

N.B.

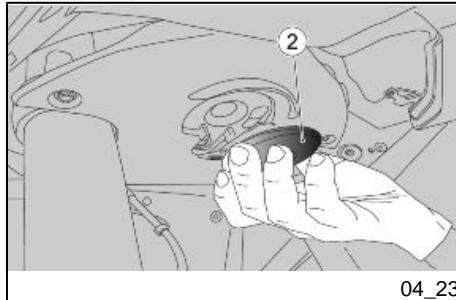
EN FONCTION DE CE QUI EST PRESCRIT PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ LE VÉHICULE EST UTILISÉ, DES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES DOIVENT ÊTRE ADOPTÉES POUR LA VÉRIFICATION DE L'ORIENTATION DU FAISCEAU LUMINEUX.



Pour vérifier rapidement la bonne orientation du faisceau lumineux avant, placer le véhicule à 32,8 ft (10 m) de distance d'un mur vertical sur un terrain plat. Allumer le feu de croisement, s'asseoir sur le véhicule et vérifier que le faisceau lumineux projeté sur le mur se trouve légèrement au-dessous de l'axe horizontal du projecteur (environ 9/10 de la hauteur totale).

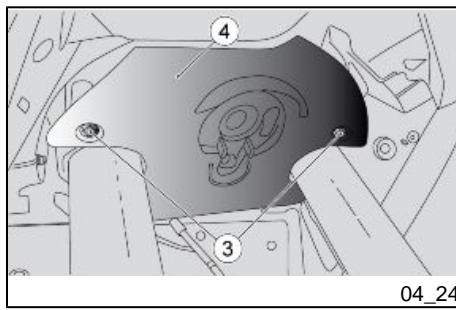
Pour effectuer le réglage vertical du faisceau lumineux :

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Déposer la vis de fixation (1) du klaxon.



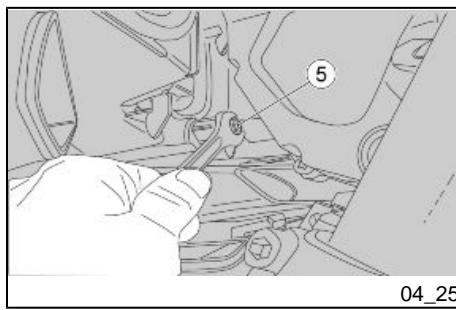
04_23

- Déposer le klaxon (2) après avoir débranché les connecteurs.



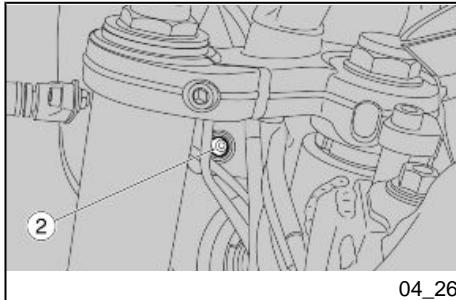
04_24

- Déposer les vis de fixation (3) et enlever la protection (4).



04_25

- Depuis le dessous de la bulle, agir sur la vis appropriée (5). La VISSER (sens des aiguilles d'une montre) pour déplacer le faisceau lumineux vers le haut. La DÉVISSER (sens inverse des aiguilles d'une montre) pour déplacer le faisceau lumineux vers le bas.

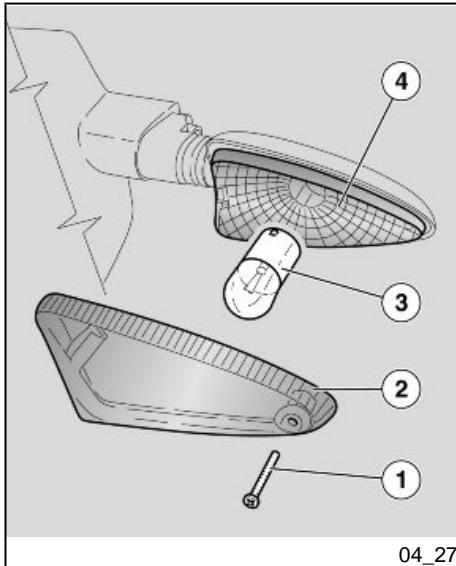


Pour effectuer le réglage horizontal du faisceau lumineux :

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Du côté arrière de la bulle, agir avec un tournevis cruciforme court sur les vis appropriées (6). Les VISSE (sens des aiguilles d'une montre) pour déplacer le faisceau lumineux vers la gauche. Les DÉVISSE (sens inverse des aiguilles d'une montre) pour déplacer le faisceau lumineux vers la droite.

N.B.

VÉRIFIER SI L'ORIENTATION HORIZONTALE DU FAISCEAU LUMINEUX EST CORRECTE.



Clignotants avant (04_27)

- Placer le véhicule sur la béquille.
- Dévisser et enlever la vis (1).
- Déposer le verre (2).
- Appuyer modérément sur l'ampoule (3) et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Extraire l'ampoule (3) de son logement.
- Installer correctement une ampoule du même type.

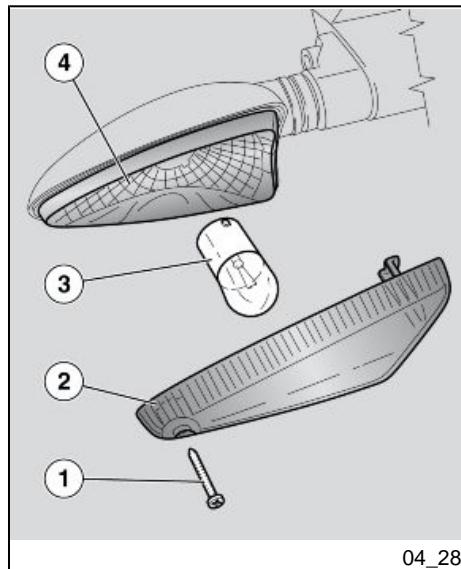
AVERTISSEMENT

SI LA PARABOLE (4) SORT DE SON LOGEMENT, LA RÉINSÉRER CORRECTEMENT.

Groupe optique arrière

ATTENTION

POUR RÉALISER LE DÉMONTAGE, LA VÉRIFICATION ET LE REMPLACEMENT DE L'AMPOULE, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EXPÉRIE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN concessionnaire officiel aprilia.



Clignotants arrière (04_28)

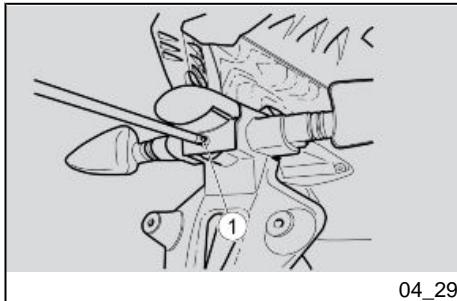
- Placer le véhicule sur la béquille.
- Dévisser et enlever la vis (1).
- Déposer le verre (2).
- Appuyer modérément sur l'ampoule (3) et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Extraire l'ampoule (3) de son logement.
- Installer correctement une ampoule du même type.

AVERTISSEMENT

SI LA PARABOLE (4) SORT DE SON LOGEMENT, LA RÉINSÉRER CORRECTEMENT.

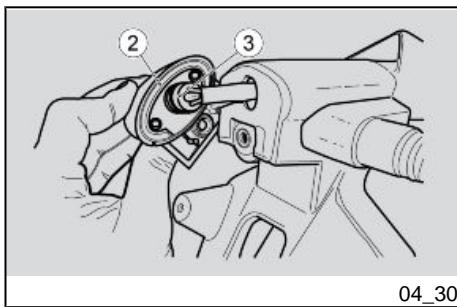
Éclairage de la plaque d'immatriculation (04_29, 04_30)

- Déposer la vis de fixation (1) de la douille



04_29

- Déposer l'ampoule (3) de la douille (2).
- Installer correctement une ampoule du même type.



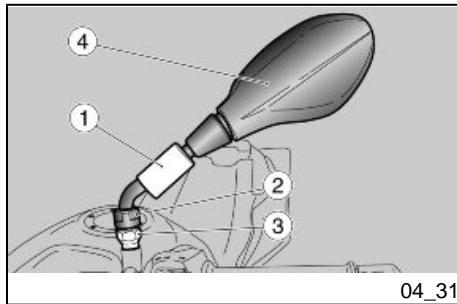
04_30

Retroviseurs (04_31, 04_32)

- Placer le véhicule sur la béquille centrale sur un terrain solide et plat.
- Soulever la coiffe de protection (1).



SOUTENIR LE RÉTROVISEUR (4) POUR EN ÉVITER LA CHUTE ACCIDENTELLE.



04_31

- En maintenant bloquée la vis (2), desserrer complètement l'écrou (3).



MANIPULER AVEC PRÉCAUTION LES COMPOSANTS EN PLASTIQUE ET LES PIÈCES PEINTES, NE PAS LES ÉRAFLER NI LES ABÎMER.

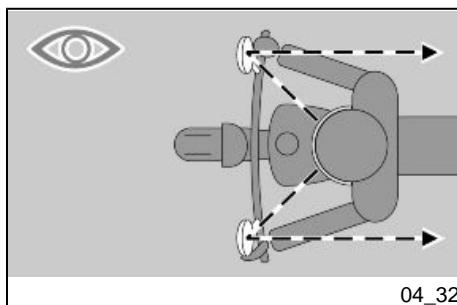
- Retirer le rétroviseur (4).

ATTENTION

RÉPÉTER LES OPÉRATIONS POUR DÉPOSER L'AUTRE RÉTROVISEUR.



APRÈS LE REMONTAGE, RÉGLER CORRECTEMENT LES RÉTROVISEURS ET SERRER LES ÉCROUS DE FAÇON À EN ASSURER LA STABILITÉ.



04_32

Une fois le remontage terminé :

- Régler correctement l'inclinaison des rétroviseurs.

Frein à disque avant et arrière (04_33, 04_34)

Ne conduisez pas votre véhicule si les freins sont usés ou fonctionnent incorrectement ! Les freins se comptent parmi les pièces les plus importantes du système de sécurité de votre véhicule, et utiliser un véhicule n'ayant pas de freins parfaits représente un risque élevé de collisions et d'accidents graves, voire mortels.



EN CONDITIONS DE TERRAIN HUMIDE ET MOUILLÉ, LES PERFORMANCES DU SYSTÈME DE FREINAGE SONT LARGEMENT RÉDUITES. LORSQUE LA CHAUSSÉE EST MOUILLÉE PAR LA PLUIE, IL FAUT MAINTENIR UNE DOUBLE DISTANCE DE SÉCURITÉ AUSSI CAR L'ADHÉRENCE DES PNEUS AU TERRAIN EST EXTRÊMEMENT RÉDUITE. PRÊTER TRÈS ATTENTION À L'EAU QUI PEUT ENTRER EN CONTACT AVEC LES FREINS APRÈS AVOIR LAVÉ LE VÉHICULE OU EN CAS D'AVOIR RETROUVÉ DES FLASQUES SUR LA ROUTE, ELLE PEUT MOUILLER SUFFISAMMENT LE SYSTÈME DE FREINAGE ET DONC RÉDUIRE CONSIDÉRABLEMENT SON EFFICACITÉ. LE MANQUE D'ATTENTION À CET AVERTISSEMENT PEUT PROVOQUER DE GRAVES ACCIDENTS, MÊME LA MORT.

Votre véhicule est doté de freins à disque avec systèmes de freinage séparés.

Le système de freinage avant est équipé de deux disques, l'un à droite et l'autre à gauche de la roue avant. Le système de freinage arrière est équipé d'un seul disque situé au côté droit de la roue arrière. L'information suivante peut se référer à un seul système de freinage mais elle est valable pour les deux systèmes de freinage.



LES FREINS SONT EXTRÊMEMENT IMPORTANTS POUR VOTRE SÉCURITÉ. NE PAS UTILISER LE VÉHICULE SI LES FREINS NE FONCTIONNENT PAS PARFAITEMENT. CONTRÔLER TOUJOURS L'EFFICACITÉ DES FREINS AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.



SI LA POSITION DU LEVIER DE FREIN CHANGE, CELA PEUT ÊTRE DÛ À UN PROBLÈME DU SYSTÈME HYDRAULIQUE. POUR TOUT DOUTE CONCERNANT LE PARFAIT FONCTIONNEMENT DES FREINS ET POUR LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE NORMAL, CONTACTEZ UN Concessionnaire Officiel Aprilia AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.

PRÊTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX DISQUES DE FREIN ET À LA CAPACITÉ DE FROTTEMENT, EN S'ASSURANT QU'ILS NE SOIENT PAS SALES NI GRAISSEUX, SURTOUT APRÈS DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN OU D'INSPECTION. CONTRÔLER QUE LES TUYAUX DE FREIN NE SOIENT PAS VITRIFIÉS NI ENTORTILLÉS ET QU'ILS N'Y AIENT PAS DE FUITES.

MAINTENIR LE LIQUIDE DE FREIN LOIN DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ÉLIMINER LE LIQUIDE DE FREIN DE MANIÈRE CORRECTE.

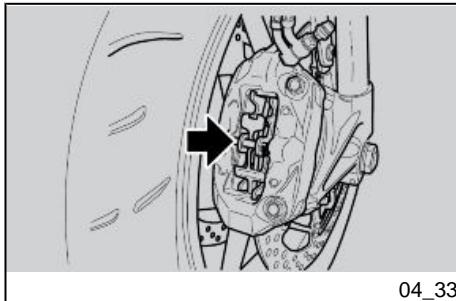


SÉCHER SOIGNEUSEMENT LES DISQUES DE FREIN À LA FIN DU NETTOYAGE POUR ÉVITER QUE LES PLAQUETTES SOIENT COLLÉES AUX DISQUES.

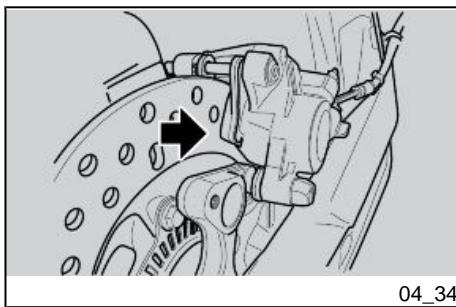
ATTENTION



CONTRÔLER L'USURE DES PLAQUETTES DES FREINS AVANT CHAQUE VOYAGE ET TOUS LES 5 000 km (3 106 mi).



04_33



04_34

Pour réaliser un contrôle rapide de l'usure des plaquettes :

- Placer le véhicule sur la béquille.
 - Effectuer un contrôle visuel entre le disque et les plaquettes de la manière suivante :
- par l'avant, sur les étriers de frein avant ;
- du côté droit de la moto, de haut en bas, sur l'étrier de frein arrière.

ATTENTION

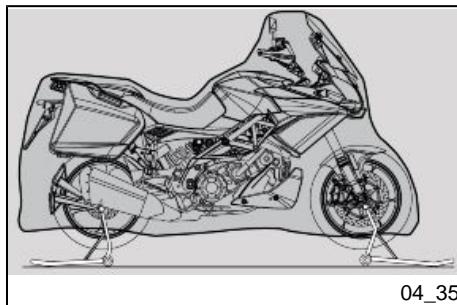
L'USURE AU-DELÀ DE LA LIMITÉ DU MATERIAU DE FROTTEMENT PROVOQUERAIT LE CONTACT DU SUPPORT MÉTALLIQUE DE LA PLAQUETTE AVEC LE DISQUE, CE QUI PRODUIRAIT UN BRUIT MÉTALLIQUE ET DES ÉTINCELLES À L'ÉTRIER. L'EFFICACITÉ DU FREINAGE, LA SÉCURITÉ ET L'INTÉGRITÉ DU DISQUE SERAIENT AINSI COMPROMIS.

Si l'épaisseur du matériel de frottement (même d'une seule plaque avant ou arrière) est réduite jusqu'à une valeur d'environ **0,06 in (1,5 mm)** (ou si même un seul des indicateurs d'usure n'est plus visible), faire remplacer toutes les plaquettes des étriers de frein, en s'adressant à un Concessionnaire Officiel **aprilia**.



UTILISER UNIQUEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN D'ORIGINE.

L'EMPLOI DE PLAQUETTES AUTRES QUE CELLES D'ORIGINE PEUT COMPROMETTRE LES PERFORMANCES ET/OU ENDOMMAGER LE SYSTÈME DE FREINAGE.



04_35

Inactivité du véhicule (04_35)

Il faut adopter certaines précautions pour éviter les effets découlant de l'inactivité du véhicule. En outre, il faut réaliser les réparations nécessaires et un contrôle général avant le remisage, afin d'éviter d'oublier de les faire après.

Agir comme suit :

- Déposer la batterie.
- Laver et sécher le véhicule.
- Passer de la cire sur la surface peinte.
- Gonfler les pneus.
- Ranger le véhicule dans un local frais, sec, à l'abri du soleil, et non sujet aux fortes variations de températures.
- Enfiler et nouer un sac en plastique au bout du pot d'échappement pour éviter que l'humidité ne rentre.

N.B.

POSITIONNER LE VÉHICULE DE FAÇON À CE QUE LES DEUX PNEUS SOIENT SOULEVÉS DU SOL, EN UTILISANT UN SUPPORT APPROPRIÉ.

- Positionner le véhicule sur la béquille avant (en option) et sur la béquille arrière (en option).
- Couvrir le véhicule en évitant l'utilisation de matières plastiques ou imperméables.

APRÈS LE REMISAGE

N.B.

EXTRAIRE LE SAC EN PLASTIQUE DE L'EXTRÉMITÉ DU POT D'ÉCHAPPEMENT.

- Découvrir et nettoyer le véhicule.
- Contrôler l'état de charge de la batterie et l'installer.
- Rapprovisionner le réservoir de carburant.
- Effectuer les contrôles préliminaires.

ATTENTION



PARCOURIR QUELQUES KILOMÈTRES DE TEST À VITESSE MODÉRÉE ET DANS UNE ZONE À FAIBLE CIRCULATION.

Nettoyage du véhicule (04_36, 04_37, 04_38)

Nettoyer fréquemment le véhicule s'il est utilisé sous certaines conditions :

- Pollution atmosphérique (ville et zones industrielles).
- Salinité et humidité de l'atmosphère (zones maritimes, climat chaud et humide).
- Conditions environnementales/saisonnierées particulières (emploi de sel, produits chimiques antigel sur les routes en période hivernale).
- Faire particulièrement attention à éviter l'accumulation sur la carrosserie de dépôts, de résidus de poussières industrielles et polluantes, de taches de goudron, d'insectes morts, de fientes d'oiseau, etc.
- Éviter de stationner le véhicule sous les arbres. En effet, à certaines saisons, des résidus, de la résine, des fruits ou des feuilles contenant des substances chimiques qui altèrent la peinture tombent des arbres.

ATTENTION



AVANT DE LAVER LE VÉHICULE, BOUCHER LES PRISES D'AIR D'ADMISSION DU MOTEUR ET LES SORTIES DU POT D'ÉCHAPPEMENT.

ATTENTION



NETTOYER LE TABLEAU DE BORD AVEC UN CHIFFON DOUX ET IMBIBÉ D'EAU.

ATTENTION



AVANT DE NETTOYER LE PARE-BRISE, RAMOLLIR LA SALETÉ AVEC DE L'EAU. NETTOYER ENSUITE AVEC UN CHIFFON DOUX ET IMBIBÉ D'EAU.

ATTENTION



APRÈS LE LAVAGE DU VÉHICULE, L'EFFICACITÉ DU FREINAGE PEUT ÊTRE MOMENTANÉMENT COMPROMISE, À CAUSE DE LA PRÉSENCE D'EAU SUR LES SURFACES DE FRICITION DU SYSTÈME DE FREINAGE. IL FAUT PRÉVOIR DE LONGUES DISTANCES DE FREINAGE POUR ÉVITER LES ACCIDENTS. ACTIONNER LES FREINS À PLUSIEURS REPRISES POUR RÉTABLIR SES CONDITIONS NORMALES. EFFECTUER LES CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES.

Pour éliminer la saleté et la boue déposées sur les surfaces peintes, il est nécessaire d'utiliser un jet d'eau à basse pression, mouiller soigneusement les parties concernées, éliminer la boue et les saletés avec une éponge douce pour carrosserie, abondamment imbibée d'eau et de shampooing (2 à 4 % de shampooing dans l'eau). Rincer ensuite abondamment à l'eau et sécher avec une chamoisine. Pour nettoyer les parties extérieures du moteur, utiliser un détergent dégraissant, des pinceaux et des chiffons. Les parties en aluminium anodisé ou peint doivent être lavées au savon neutre et à l'eau. L'utilisation de détergents trop agressifs peut attaquer le traitement superficiel de ces composants.



POUR LE NETTOYAGE DES FEUX, UTILISER UNE ÉPONGE IMBIBÉE DE DÉTERGENT NEUTRE ET D'EAU, EN FROTTANT DÉLICATEMENT LES SURFACES ET EN RINÇANT FRÉQUEMMENT ET ABONDAMMENT À L'EAU. RETENIR QUE LE POLISSAGE AVEC DES CIRES AUX SILICONES DOIT ÊTRE RÉALISÉ APRÈS UN NETTOYAGE SOIGNEUX DU VÉHICULE. NE PAS CIRER AVEC DES PÂTES ABRASIVES LES PEINTURES MATES. LE LAVAGE NE DOIT JAMAIS ÊTRE EFFECTUÉ AU SOLEIL, SPÉCIALEMENT EN ÉTÉ, QUAND LA CARROSSERIE EST ENCORE CHAude, CAR LE SHAMPOING EN SÉCHANT AVANT LE RINÇAGE PEUT ENDOMMAGER LA PEINTURE.

ATTENTION



NE PAS UTILISER D'EAU (OU DE LIQUIDES) À TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 104 °F (40 °C) POUR NETTOYER LES COMPOSANTS EN PLASTIQUE DU VÉHICULE. NE PAS DIRIGER DE JETS D'EAU OU D'AIR À HAUTE PRESSION OU DE JETS DE VAPEUR SUR LES PARTIES SUIVANTES : MOYEUX DES ROUES, COMMANDES SITUÉES SUR LES CÔTÉS DROIT ET GAUCHE DU GUIDON, COUSSINETS, POMPES DE FREIN, INSTRUMENTS ET INDICATEURS, ÉCHAPPEMENT DU SILENCIEUX, INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE / ANTIVOL DE DIRECTION. POUR LE NETTOYAGE DES PIÈCES EN CAOUTCHOUC OU EN PLASTIQUE ET DE LA SELLE NE PAS UTILISER D'ALCOOL NI DE DISSOLVANTS ; EMPLOYER AU CONTRAIRE DE L'EAU ET DU SAVON NEUTRE.

ATTENTION

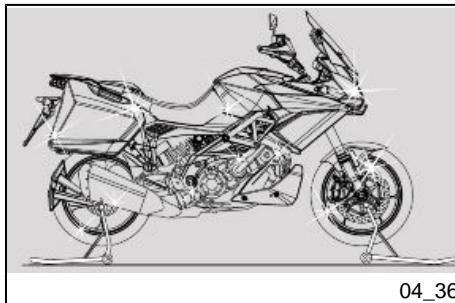
POUR NETTOYER LA SELLE, NE PAS UTILISER DE SOLVANTS OU DE DÉRIVÉS DU PÉTROLE (ACÉTONE, TRICHLORÉTHYLÈNE, TÉRÉBENTHINE, BENZINE, DILUANTS). ON PEUT UTILISER DES DÉTERGENTS CONTENANT DES TENSIOACTIFS EN FAIBLE QUANTITÉ, INFÉRIEURE À 5 % (SAVON NEUTRE, DÉTERGENTS DÉGRAISSANTS OU ALCOOL).

SÉCHER SOIGNEUSEMENT LA SELLE À LA FIN DU NETTOYAGE.

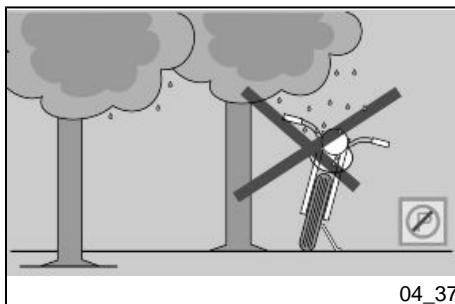
ATTENTION

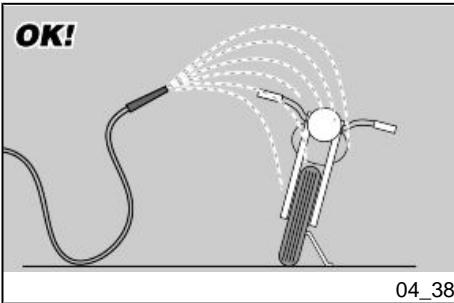


NE PAS APPLIQUER DE CIRES PROTECTRICES SUR LA SELLE POUR ÉVITER SON GLISSEMENT.

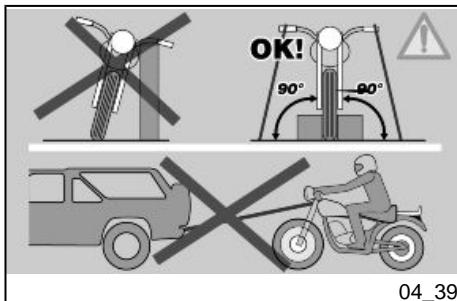


SI ON SE SERT D'UN SYSTÈME DE LAVAGE À PRESSION (APRÈS AVOIR VÉRIFIÉ SI LES DÉTERGENTS ÉVENTUELS SONT COMPATIBLES AVEC LES FINITIONS DE LA MOTO), MAINTENIR UNE DISTANCE D'AU MOINS 0,5 M.





SI LE VÉHICULE EST UTILISÉ SUR DES ROUTES SALÉES, IL EST IMPORTANT DE LE NETTOYER IMMÉDIATEMENT APRÈS À L'EAU FROIDE : LE SEL EST TRÈS CORROSIF.



Transport (04_39)

N.B.



AVANT LE TRANSPORT DU VÉHICULE, IL FAUT VIDANGER SOIGNEUSEMENT LE RÉSERVOIR DE CARBURANT ET LE CARBURATEUR, EN VEILLANT À CE QUE CEUX-CI RESTENT PARFAITEMENT SECS.

DURANT LE DÉPLACEMENT, LE VÉHICULE DOIT SE MAINTENIR À LA VERTICALE, ÊTRE SOLIDEMENT FIXÉ ET AVOIR LA 1^e VITESSE ENGAGÉE. ON ÉVITE AINSI TOUTE FUITE DE CARBURANT, D'HUILE OU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.

EN CAS DE PANNE, NE PAS REMORQUER LE VÉHICULE : DEMANDER L'INTERVENTION D'UN VÉHICULE DE SECOURS QUI RÉALISERA LA VIDANGE DES LIQUIDES INFLAMMABLES.

Chaîne de transmission



NE PAS MODIFIER LE RAPPORT DE TRANSMISSION FINALE 17/42 NI LE NOMBRE DE MAILLONS DE LA CHAÎNE (112).

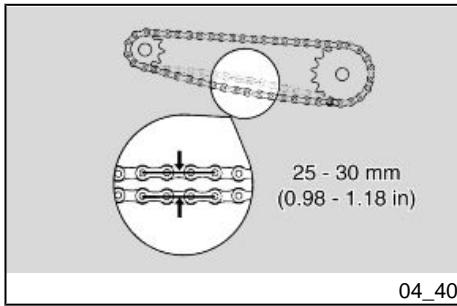
Caractéristiques techniques

Rapport de transmission finale

17/42

Type

Sans fin (sans maillon de jonction) et avec maillons scellés. Nombre de maillons : 112



04_40

Contrôle du jeu de la chaîne (04_40)

Pour contrôler le jeu :

- Arrêter le moteur.
- Placer le véhicule sur la béquille.
- Placer le levier de vitesses au point mort.
- Contrôler que l'oscillation verticale, en un point intermédiaire entre le pignon et la couronne dans le maillon inférieur de la chaîne, est d'environ **0,98 - 1,18 in (25 - 30 mm)**.
- Déplacer le véhicule en avant, de façon à contrôler aussi l'oscillation verticale de la chaîne dans d'autres positions ; Le jeu doit rester constant dans toutes les phases de rotation de la roue.

Si le jeu est uniforme mais supérieur à **1,18 in (30 mm)** ou inférieur à **0,98 in (25 mm)**, le régler.

ATTENTION

S'IL EXISTE UN JEU SUPÉRIEUR DANS CERTAINES POSITIONS, IL Y A DES MAILLONS ÉCRASÉS OU GRIPPÉS.

POUR PRÉVENIR LE RISQUE DE GRIPPAGE, LUBRIFIER FRÉQUEMMENT LA CHAÎNE.

Réglage du jeu de la chaîne

ATTENTION

POUR RÉGLER LE JEU DE LA CHAÎNE, S'ADRESSER À UN concessionnaire officiel aprilia OU BIEN, SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EXPERTE ET QUALIFIÉE, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INDICATIONS DU MANUEL D'ATELIER DISPONIBLE CHEZ UN concessionnaire officiel aprilia.

Contrôle de l'usure de la chaîne, du pignon et de la couronne

Contrôler les pièces suivantes et s'assurer que la chaîne, le pignon et la couronne ne présentent pas :

- Rouleaux endommagés.
- Pivots desserrés.
- Maillons secs, rouillés, écrasés ou grippés.
- Usure excessive.
- Bagues d'étanchéité manquantes.
- Dents du pignon ou de la couronne excessivement usées ou endommagées.

ATTENTION

SI LES ROULEAUX DE LA CHAÎNE SONT ENDOMMAGÉS, SI LES PIVOTS SONT DESSERRÉS ET/OU SI LES BAGUES D'ÉTANCHÉITÉ SONT ENDOMMAGÉES OU MANQUANTES, IL FAUT REMPLACER LA TOTALITÉ DU GROUPE CHAÎNE (PIGNON, COURONNE ET CHAÎNE).

Lubrification et nettoyage de la chaîne

Ne laver surtout pas la chaîne avec des jets d'eau, des jets de vapeur, des jets d'eau à haute pression et avec des dissolvants à haut degré d'inflammabilité.

- Laver la chaîne avec du naphte ou du kérósène. Si elle tend à rouiller rapidement, intensifier les interventions d'entretien.

Lubrifier la chaîne chaque fois que cela s'avère nécessaire.

- Après avoir lavé et séché la chaîne, la lubrifier avec de la graisse en spray pour chaînes scellées.

ATTENTION

LUBRIFIER LA CHAÎNE FRÉQUEMMENT EN CAS DE CONDUITE SOUS LA PLUIE, SUR ROUTE MOUILLÉE OU APRÈS LE LAVAGE DU VÉHICULE, OU BIEN EN CAS DE TROUVER DES PARTIES SÈCHES OU ROUILLÉES. LES MAILLONS SECS OU GRIPPÉS DOIVENT ÊTRE LUBRIFIÉS ET REMIS EN ÉTAT DE FONC-

TIONNEMENT. SI CELA N'EST PAS POSSIBLE, S'ADRESSER À UN Concessionnaire Officiel Aprilia, QUI LES REMPLACERA.

Pour le type de graisse à utiliser, se référer au tableau de produits conseillés.



LA CHAÎNE DE TRANSMISSION A DES JOINTS TORIQUES DE CAOUTCHOUC ENTRE LES PLAQUES LATÉRALES DE LA CHAÎNE QUI SERVENT À CONTENIR LA GRAISSE. FAIRE EXTRÊMEMENT ATTENTION LORSQU'ON EFFECTUE DES INTERVENTIONS DE RÉGLAGE, LUBRIFICATION, LAVAGE ET REMPLACEMENT DE LA CHAÎNE.

CERTAINS LUBRIFIANTS POUR LA CHAÎNE PEUVENT CONTENIR DES SUBSTANCES QUI ABÎMENT LES JOINTS TORIQUES EN CAOUTCHOUC DE LA CHAÎNE.

NE PAS UTILISER LE VÉHICULE TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR LUBRIFIÉ LA CHAÎNE CAR LE LUBRIFIANT SERAIT ALORS PROJETÉ VERS L'EXTÉRIEUR ET SE RÉPANDRAIT DANS LA ZONE ENVIRONNANTE.

CAPONORD

aprilia



Chap. 05
Données
techniques

DIMENSIONS

Longueur max.	88,38 in (2 245 mm)
Largeur max. (mesurée aux protège-mains)	39,37 in (1 000 mm)
Hauteur max. (pare-brise complètement extrait)	56,69 in (1 440 mm)
Hauteur à la selle	34,25 in (870 mm)
Distance entre axes	61,22 in (1 555 mm)
Poids en ordre de marche (Caponord 1200)	553,36 lb (251 kg)
Poids en ordre de marche (Caponord 1200 Travel Pack)	584,22 lb (265 kg)
Poids à vide (sans carburant) (Caponord 1200)	513,68 lb (233 kg)
Poids à vide (sans carburant) (Caponord 1200 Travel Pack)	544,54 lb (247 kg)

MOTEUR

Modèle	M558M
--------	-------

Type	Bicylindrique à 4 temps, en V à 90° longitudinal, avec 4 soupapes par cylindre, 2 arbres à cames en tête.
Nombre de cylindres	2
Cylindrée totale	73,05 cu in (1 197 cm ³)
Alésage/course	4,17 x 2,67 in (106 x 67,8 mm)
Taux de compression	12,0 +/- 0,5 : 1
Démarrage	Électrique
Régime moteur au ralenti	1 450 ± 100 tr/min (rpm)
Embrayage	Multidisques en bain d'huile avec commande sur le côté gauche du guidon
Système de lubrification	À carter humide. Système à pression réglé par une pompe trochoïde avec radiateur d'huile.
Filtre à air	Éponge.
Refroidissement	Par liquide

BOÎTE DE VITESSES

Type	Mécanique à 6 rapports avec commande à pédale du côté gauche du moteur.
------	---

CAPACITÉ

Réservoir de carburant (réserve incluse)	6,34 US gal (5,28 UK gal ; 24 l)
Réserve de carburant	4,06 US gal (0,88 UK gal ; 4 l)
Huile moteur	0,82 US gal (sans remplacement du filtre à huile) (3,1 l) ; 0,88 US gal (avec remplacement du filtre à huile) (0,74 UK gal ; 3,35 l)
Liquide de refroidissement	0,66 US gal (0,55 UK gal ; 2,5 l)
Places	2
Poids maximum admissible	1 042,78 lb (473 kg)

RAPPORTS DE TRANSMISSION

Rapport de transmission	Primaire à engrenages 40/69
-------------------------	-----------------------------

Rapport de transmission 1e vitesse	14/36 (secondaire)
Rapport de transmission 2e vitesse	17/32 (secondaire)
Rapport de transmission 3e vitesse	20/30 (secondaire)
Rapport de transmission 4e vitesse	22/28 (secondaire)
Rapport de transmission 5e vitesse	23/26 (secondaire)
Rapport de transmission 6e vitesse	24/25 (secondaire)
Rapport de transmission finale	17/42

CHAÎNE DE TRANSMISSION

Type	Sans fin (sans maillon de jonction) et avec maillons scellés. Nombre de maillons : 112
Modèle	525 ZRPK

SYSTÈME D'ALIMENTATION

Type	Injection électronique (Multipoint)
------	-------------------------------------

Diamètre des papillons	Diam. 2,05 in (52 mm)
Carburant	Essence super sans plomb, indice d'octane minimum de 95 (RON) et 85 (MON).

CADRE

Type	Cadre composite (vissé). Plaques en aluminium moulé sous pression et treillis de tubes en acier à haute limite élastique.
Angle d'inclinaison de la direction	24°
Chasse avec suspensions complètement étendues (sans charge)	5,04 in (128 mm)

SUSPENSIONS

Avant (Caponord 1200)	Fourche télescopique "UPSIDE-DOWN" (jambes de fourche inversées) Sachs avec jambes de 1,69 in (43 mm de diamètre "full adjustable" (réglage du freinage hydraulique en extension sur la jambe gauche et en compression sur la jambe droite et de la
-----------------------	---

	précharge du ressort sur les deux jambes).
Avant (Caponord 1200 Travel Pack)	Fourche télescopique "UPSIDE-DOWN" (jambes de fourche inversées) Sachs avec jambes de 1,69 in (43 mm de diamètre avec réglage dynamique du freinage hydraulique en extension et en compression (technologie semi-active Aprilia Dynamic Damping) sur la jambe gauche, et réglage manuel de la précharge du ressort sur la jambe droite.
Débattement	6,69 in (170 mm)
Arrière (Caponord 1200)	Fourche oscillante relié par une liaison de type "cantilever" à un monoamortisseur Sachs avec réglage du freinage hydraulique en extension et de la précharge du ressort par poignée.
Arrière (Caponord 1200 Travel Pack)	Fourche oscillante relié par une liaison de type "cantilever" à un monoamortisseur Sachs avec réglage dynamique du freinage hydraulique en extension et en compression (technologie semi-active Aprilia Dynamic Damping) avec réservoir "piggy back" et gestion automatisée (ou manuelle depuis le tableau de bord) de la précharge du ressort au moyen d'un système électrohydraulique.
Débattement de la roue	5,90 in (150 mm)

FREINS

Avant	À double disque flottant - diam. 12,60 in (320 mm), étriers à fixation radiale à quatre pistons - diam. 1,26 in (diam. 32 mm) et deux plaquettes par étrier.
Arrière	À disque - diam. 9,45 in (240 mm), étrier à un piston - diam. 1,38 in (35 mm).

JANTES DES ROUES

Type	En alliage léger avec pivot extractible
Avant	3,50 x 17"
Arrière	6,00 x 17"

PNEUS

Type de pneu (de série)	DUNLOP QUALIFIER II
Pneu avant	120/70 ZR17" (58W)

Pression de gonflage avant	Pilote uniquement : 34,81 PSI (240 KPa) (2,4 bar)
	Pilote + passager : 36,26 PSI (250 KPa) (2,5 bar)
Pneu arrière	180/55 ZR17" (73W)
Pression de gonflage arrière	Pilote uniquement : 37,71 PSI (260 KPa) (2,6 bar)
	Pilote + passager : 40,61 PSI (280 KPa) (2,8 bar)

BOUGIES

Bougies standard	NGK CR8EKB
Distance entre les électrodes des bougies	0,024 ÷ 0,028 in (0,6 ÷ 0,7 mm)
Résistance	5 kohm

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Batterie	VTX14-BS 12 V - 12 Ah
Fusibles principaux	30 A
Fusibles secondaires	7,5 A, 10 A, 15 A

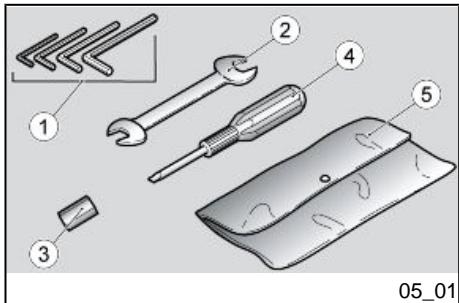
AMPOULES

Feu de croisement / feu de route	12 V - 55 W H11
Feu de position avant	12 V - 5 W
Clignotants	12 V - 10 W (lumière blanche)
Feu de position arrière/feu stop	DEL
Ampoule d'éclairage de la plaque	12 V - 5 W
Éclairage de l'afficheur multifonctions	DEL

VOYANTS

Clignotants	DEL
Feu de route	DEL
Réserve de carburant	DEL
Contrôle de vitesse de croisière	DEL
Boîte de vitesses au point mort	DEL

Alarme générale	DEL
ABS	DEL
ATC	DEL



Trousse a outils (05_01)

Outils fournis :

- Clés mâles à six pans coudées de 0,12 - 0,16 - 0,20 - 0,24 in (3, 4, 5, 6 mm) (1) ;
- Clé à fourche double de 0,39 - 0,51 in (10 - 13 mm) (2) ;
- Pince pour extraction de fusibles (3).
- Tournevis à deux têtes cruciforme/à six pans mâle (4).
- Trousse (5).

Poids maximum admissible : 3,3 lb (1,5 kg).

CAPONORD

aprilia



**Chap. 06
Entretien
recommandé**

Tableau d'entretien périodique recommandé

Un entretien adéquat constitue un facteur déterminant pour une plus longue durée de vie du véhicule dans des conditions optimales de fonctionnement et de rendement.

Dans ce but, aprilia a mis au point une série de contrôles et d'interventions d'entretien payants, rassemblés dans le tableau récapitulatif de la page suivante. Il convient de signaler immédiatement les petites anomalies de fonctionnement éventuellement présentes à un **concessionnaire ou distributeur agréé aprilia** sans attendre, pour y remédier, l'exécution de la prochaine révision.

Il est indispensable d'effectuer les révisions aux intervalles kilométriques et temporels prescrits, aussitôt atteint le kilométrage prévu. L'exécution ponctuelle des révisions périodiques est nécessaire pour l'application correcte de la garantie. Pour toute autre information concernant les modalités d'application de la garantie et l'exécution de l'entretien programmé, se référer au Carnet de garantie.

N.B.

EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN À LA MOITIÉ DES INTERVALLES PRÉVUS SI LE VÉHICULE EST UTILISÉ DANS DES ZONES PLUVIEUSES, POSSÉDANT DES PARCOURS ACCIDENTÉS OU EN CAS DE CONDUITE SPORTIVE.

I : CONTRÔLER ET NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER SI NÉCESSAIRE.

C : NETTOYER, R : REMPLACER, A : RÉGLER, L : LUBRIFIER

(1) Remplacer au terme de la première des deux options suivantes : 24 854 mi (40 000 km) ou 48 mois

(2) Remplacer tous les 2 ans ou 31 068 mi (50 000 km).

(3) Remplacer tous les 4 ans.

(4) À chaque démarrage.

(5) Contrôler tous les mois.

(6) Contrôler à chaque remplacement du pneu arrière.

(7) Lubrifier en cas de conduite sous la pluie, sur route mouillée ou après le lavage du véhicule.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

mi x 1 000 (km x 1 000)	0,6 mi (1 km)	6,2 mi (10 km)	12,4 mi (20 km)	18,6 mi (30 km)	24,8 mi (40 km)
Amortisseur arrière					
Bougie			R		R
Chaîne de transmission (7)					
Câbles de transmission et commandes					
Roulements de direction et jeu de la direction					
Roulements des roues					
Diagnostic de la centrale					
Disques de frein					
Filtre à air			R		R
Filtre à huile moteur	R		R		R
Fourche					
Fonctionnement général du véhicule					
Jeu aux soupapes			A		A
Système de refroidissement					
Systèmes de freinage					

mi x 1 000 (km x 1 000)	0,6 mi (1 km)	6,2 mi (10 km)	12,4 mi (20 km)	18,6 mi (30 km)	24,8 mi (40 km)
Système d'éclairage	I		I		I
Interrupteurs de sécurité			I		I
Liquide de la commande d'embrayage (2)	I		I		I
Liquide de frein (2)	I		I		I
Liquide de refroidissement (2)	I		I		I
Huile de fourche (1)					R
Huile moteur	R		R		R
Orientation des feux			I		I
Joints-spi de la fourche		I	I	I	I
Accouplement flexible (6)			I		I
Pivot du levier d'embrayage (7)	L	L	L	L	L
Pneus - pression/usure (5)	I	I	I	I	I
Roues	I		I		I
Serrage de la boulonnerie	I		I		I
Articulation de la béquille	L	L	L	L	L
Suspensions et assiette	I		I		I
Voyant d'indication d'erreur sur le tableau de bord (4)					
Tuyaux de carburant (3)			I		I
Usure de l'embrayage			I		I
Usure des plaquettes de frein	I	I	I	I	I

TABLEAU DES PRODUITS CONSEILLÉS

Produit	Description	Caractéristiques
ENI i-RIDE PG 15W-50	Huile moteur	Utiliser des huiles de marque offrant des performances conformes ou supérieures aux spécifications API SJ, JASO MA - ACEA A3 - JASO MA2.
FUCHS TITAN SAF 1091	Huile de fourche (Caponord 1200)	-
OJ RACING FORK OIL TYPE 01	Huile de fourche (Caponord 1200 Travel Pack)	-
FUCHS TITAN SAF 1091	Huile pour actionneur du monoamortisseur actif arrière (Caponord 1200 Travel Pack)	-
AGIP MP GREASE	Graisse de couleur noire ayant un aspect pâteux à base de lithium-calcium contenant des additifs EP (extrême pression) et hydrofuge.	ISO L-X-BCHB 2 - DIN 51 825 KP2K-20
AGIP CHAIN LUBE SPRAY	Graisse lubrifiante en spray	-
AGIP BRAKE 4	Liquide de frein et d'embrayage	Fluide synthétique SAE J 1703 -FMVSS 116 - DOT 3/4 - ISO 4925 - CUNA NC 956 DOT 4
AGIP PERMANENT SPEZIAL	Liquide antigel à base d'éthylène glycol et additif à inhibition organique. Couleur rouge, prêt à l'emploi.	ASTM D 3306 - ASTM D 4656 - ASTM D 4985 - CUNA NC 956-16

TABLE DES MATIÈRES

A

- ABS: 82
- Accessoires: 97
- Alarms: 62
- Amortisseurs: 107, 108
- Antidémarrage: 91

B

- Batterie: 18, 157, 159
- Bougie: 152
- Boîte de vitesses: 17
- Béquille: 19, 128

C

- Carburant: 13
- Chaîne: 182–184
- Chaîne de transmission: 182
- Clignotants: 76, 169, 170

D

- Données techniques: 187

E

- Embrayage: 17, 113, 156, 157
- Entretien: 9, 199

F

- Filtre à huile: 150
- Fourche: 111
- Frein: 113, 173
- Frein à disque: 173
- Fusibles: 161

G

- Groupe optique: 170

H

- Huile moteur: 17, 147, 149, 150

K

- Klaxon: 75

L

- Levier d'embrayage: 113
- Levier de frein: 113
- Liquide d'embrayage: 156, 157
- Liquide de refroidissement: 16, 153

P

- Pare-brise: 97
- Phare avant: 167
- Pneus: 150
- Poignées chauffantes: 77

S

- Selle: 92

T

- Tableau de bord: 50
- Touches: 65
- Transmission: 182

V

- Voyants: 15

É

- Échappement: 21



LA VALEUR DE L'ASSISTANCE

Grâce aux mises à jour techniques continues et aux programmes de formation technique sur les produits Aprilia, seuls les mécaniciens du Réseau Officiel **Aprilia** connaissent à fond ce véhicule et disposent de l'équipement spécifique nécessaire pour une correcte exécution des interventions d'entretien et réparation.

La fiabilité du véhicule dépend également de ses conditions mécaniques. Le contrôle avant la conduite, l'entretien régulier et l'utilisation exclusive des **pièces de rechange d'origine Aprilia** sont des facteurs essentiels!

Pour obtenir des informations sur le **Concessionnaire et/ou le Centre d'Assistance Officiel** le plus proche, s'adresser à notre site web:

www.apriliausa.com

Seulement si on demande des pièces de rechange d'origine Aprilia, on aura un produit étudié et testé déjà pendant la phase de conception du véhicule. Les pièces de rechange d'origine Aprilia sont systématiquement soumises à des procédures de contrôle de la qualité, pour en garantir la pleine fiabilité et durée.

Les descriptions et les illustrations contenues dans cette publication sont données dans un but descriptif et n'engagent en rien le fabricant.

Piaggio & C. S.p.A. se réserve le droit, tout en préservant les caractéristiques essentielles du modèle décrit et illustré ci-après, d'apporter à tout moment, sans contrainte de délai concernant la mise à jour immédiate de cette publication, d'éventuelles modifications d'organes, pièces ou fournitures d'accessoires, qu'elle estimera utiles pour l'amélioration du produit ou pour toute autre exigence d'ordre technique ou commercial.

Certaines versions décrites dans cette publication ne sont pas disponibles dans tous les pays. La disponibilité de chaque version doit être vérifiée auprès du réseau officiel de vente Aprilia.

Aprilia est une marque déposée de Piaggio & C. S.p.A.

© Copyright 2014 - Piaggio & C. S.p.A. Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite.

Piaggio & C. S.p.A. Viale Rinaldo Piaggio, 25 - 56025 PONTEDERA (PI), Italie

www.piaggio.com